

can-am



SÉRIE MAVERICK R MAX

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend des informations sur la sécurité, le véhicule et son entretien

NO N G

⚠ AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide du conducteur. Il contient des informations sécuritaires importantes

Âge minimum recommandé pour le conducteur : 16 ou plus et possédant un permis de conduire valide.

Le retrait ou la modification des pièces liées aux émissions d'échappement et aux émissions de ce véhicule hors route est illégal.

Les contrevenants s'exposent à des pénalités civiles et/ou criminelles en vertu des lois de la Californie et fédérales. Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, comprenez et suivez tous les avertissements contenus dans ce guide de l'utilisateur et sur les étiquettes sur votre véhicule. Toute négligence dans le respect des avertissements peut entraîner des **BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!**

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et des instructions de sécurité présentés dans ce guide, de la vidéo de sécurité et des étiquettes apposées sur les produits peut causer des accidents graves ou mortels.

AVERTISSEMENT

Les performances de ce véhicule peuvent dépasser celles des autres véhicules que vous avez déjà conduits. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

AVERTISSEMENT

L'utilisation, les réparations et l'entretien d'un véhicule hors route peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproducteur. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement. Ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé. Portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir plus, visitez le site

www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

MC® Marques de commerce de BRP ou de ses affiliés.

Voici une liste partielle des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Les marques commerciales peuvent ne pas être enregistrées dans toutes les juridictions.

Can-Am®

D.E.S.S.MC

DPSMC

ROTAX®

Maverick®

XPS®

Tous droits réservés. Aucune partie du présent Manuel du conducteur ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

©Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) 2024

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Modèles couverts

Maverick R MAX Base

Au Canada, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués et entretenus par BRP US Inc.

Dans l'Espace économique européen (qui comprend les États membres de l'Union européenne plus le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein), la Communauté des États indépendants (y compris l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, les produits sont distribués et entretenus par BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées ou filiales de BRP.

Dans tous les autres pays, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVANT-PROPOS	10
Avant de partir	10
Messages sur la sécurité	10
À propos de ce Guide du conducteur	11
Soyez un conducteur responsable	11
Respect de l'environnement	12

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR	16
Âge minimum et compétences requises	16
Drogue et alcool	16
Vêtements de protection	16
Équipement requis	19
FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS	20
Propriétaire - soyez responsable	20
Conducteur - soyez compétent et responsable	20
Conduite prudente	21
Système de retenue des passagers	22
Conditions du terrain	22
FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE VÉHICULE	24
Utilisation hors route	24
Guidon	24
Freinage	25
Clé programmable D.E.S.S.	25
Angle mort du véhicule	25
Transport de charges	27
Remorquage d'un chargement	28
Accessoires et modifications	29
CONDUITE SÉCURITAIRE	30
Conseils généraux de conduite	30
Déplacement en groupe	31
Conduite en marche arrière	31
Franchissement de routes	31
Circulation sur des surfaces asphaltées	32
Traversée en eau peu profonde	32
Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées	32
Conduite sur le sable	33
Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes	33
Traverse d'obstacles	34
Conduite en pente	34
Évitement des collisions	37
Évitement des renversements et des culbutages	37
Conditions du terrain	39
Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone	40

Évitez les feux d'essence et les autres dangers.....	40
Éviter de se brûler avec des pièces chaudes.....	41
EXERCICES PRATIQUES	42
Exercices de virage	42
Exercices de demi-tour	42
Exercices de freinage.....	42
Exercices de conduite en marche arrière	43
Exercices d'arrêt d'urgence du moteur	43
ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	44
Étiquette mobile.....	44
Étiquettes de sécurité.....	46
Étiquette mobile de conformité à la sécurité	64
LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE	65
Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »).....	65
Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)	66
Après avoir démarré le moteur.....	67
RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ.....	68

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES	70
VOLANT	70
PALETTES DE SÉLECTION	70
PÉDALE D'ACCÉLÉRATION	71
PÉDALE DU FREIN.....	71
LEVIER SÉLECTEUR ÉLECTRONIQUE.....	72
BOUTON STATIONNEMENT	72
BOUTON POINT MORT	73
BOUTON VITESSES BASSES.....	73
BOUTON DU MODE MANUEL.....	74
COMMANDES SECONDAIRES	75
Clé RF D.E.S.S et borne RF D.E.S.S.....	75
BOUTON DE DÉMARRAGE/D'ARRÊT DU MOTEUR	75
SÉLECTEUR DES PHARES	76
BOUTON NEUTRALISATION	76
CLAVIER	77
ÉQUIPEMENT.....	79
VOLANT INCLINABLE	79
POIGNÉES DU PASSAGER	79
COMPARTIMENT DE RANGEMENT CENTRAL	79
BOÎTE À GANTS	80
OUTILS DE DÉPANNAGE	80
RÉTROVISEUR CENTRAL	81
REPOSE-PIEDS	81
PORTES.....	81
CEINTURES DE SÉCURITÉ	81
SIÈGES	83
BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE.....	84
PORTE-BAGAGES.....	85

POINTS DE RÉCUPÉRATION	86
PORTE-GOBELETS	86
AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO	87
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL	87
Voyants	88
RÉGLAGES	89
PERSONNALISER LA CONDUITE	91
Mode Moteur	91
Mode 4 roues motrices	91
Mode Blocage du différentiel	92
Fonction DPS	92
Directives de réglage de la suspension	93
Réglages d'usine de la suspension	93
Réglages de la suspension	93
CARBURANT	96
EXIGENCES DU CARBURANT	96
PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT	96
PÉRIODE DE RODAGE	99
Fonctionnement pendant le rodage	99
PROCÉDURES DE BASE	100
DÉMARRER LE MOTEUR	100
MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE	100
UTILISATION DU LEVIER SÉLECTEUR	100
CHOISISSEZ LA GAMME APPROPRIÉE (BASSE OU HAUTE)	101
ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE	101
OPÉRATIONS SPÉCIALES	103
ACTIVATION DU POINT MORT PERMANENT ou du POINT MORT MÉCANIQUE	103
MODE PRÉSERVATION	105
SURCHAUFFE DU MOTEUR APRÈS AVOIR TRAVERSÉ DES EAUX PROFONDES OU DE LA BOUE	105
BATTERIE À PLAT	105
VÉHICULE RENVERSÉ	106
VÉHICULE IMMERGÉ	107
TRANSPORT DU VÉHICULE	108
Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage	109
Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage	110
Immobilisation du véhicule pour le transport	111
Retrait du véhicule de la remorque	111
LEVAGE ET SUPPORT DU VÉHICULE	113
Avant du véhicule	113
Arrière du véhicule	113

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN	116
Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)	116
Instructions d'entretien du filtre à air	116
Utilisation intensive	117

Eau/ boue profonde	118
Calendrier d'entretien.....	118
Dossiers d'entretien	127
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	136
FILTRE À AIR DU MOTEUR.....	136
GRILLE AVANT.....	138
PRÉFILTRE DU SYSTÈME DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION (si équipé)	138
HUILE MOTEUR	139
FILTRE À HUILE MOTEUR.....	141
RADIATEUR AVANT	143
REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE ET RADIATEUR ARRIÈRE	143
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	144
SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT	147
HUILE DCT DE BOÎTE DE VITESSES	148
UNITÉ DE DÉCONNEXION	153
DIFFÉRENTIEL AVANT.....	154
TRANSMISSION FINALE ARRIÈRE.....	156
BATTERIE	158
FUSIBLES	160
LUMIÈRES	163
BOUGIES	164
SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION.....	168
ROULEMENT DE ROUE.....	168
JANTES ET PNEUS	168
SUSPENSION.....	170
FREINS	171
CEINTURES DE SÉCURITÉ	173
CAGE.....	173
SOINS DU VÉHICULE	175
Nettoyage et protection du véhicule.....	175
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	177
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	180
Numéro d'identification du véhicule (NIV)	180
Numéro d'identification du moteur.....	180
Numéro d'identification de la transmission	180
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ	182
Informations sur le contrôle des émissions.....	182
Étiquette ANSI/ROHVA.....	183
Étiquette de conformité NRMM	184
Teneur en éthanol du carburant	184
ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.....	185
Vérification du niveau d'huile à moteur	185
Essence recommandée	186
Entretien du filtre à air	188
BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)	189
États-Unis et Canada.....	189
Mexique.....	190

Brésil	190
Japon	191
Europe.....	191
SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION.....	195
RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	196
VALEURS ÉMISSIONS SONORES ET VIBRATIONS.....	197
Modèles conformes à la Directive sur les machines 2006/42/EC	197
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	198
Déclaration de conformité UE	198
Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni	199
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....	200

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES.....	202
MOTEUR.....	202
VÉHICULE.....	205

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES	214
MESSAGES DE L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE	218

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : 2025 CAN-AM® VCC	220
1) Portée de la garantie limitée	220
2) Limitation de Responsabilité.	220
3) EXCLUSIONS – Éléments non couverts par la garantie	220
4) Période de la garantie	221
5) Conditions d’application de la garantie.....	221
6) Comment bénéficier de la protection de la garantie.....	222
7) Obligations de BRP.....	222
8) Transfert	223
9) Assistance client.....	223
ÉMISSION US EPA - GARANTIE CONNEXE.....	224
Période de garantie liée aux émissions.....	224
Composants couverts	225
Limitation de l’applicabilité de la garantie	225
GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE.....	227
Vos obligations et droits de garantie.....	228
Protection de la garantie du fabricant OHRV	228
Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie.....	229

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL 2025 CAN-AM®	
VCC	230
1) Portée de la garantie limitée	230
2. Limitation de Responsabilité.	230
3) EXCLUSIONS – éléments non couverts par la garantie	231
4) Période de la garantie	232
5) Pour les produits vendus en Australie uniquement.....	232
6) Conditions d'application de la garantie.....	233
7) Comment bénéficiaire de la protection de la garantie.....	233
8) Obligations de BRP.....	233
9) Transfert	234
10) Assistance client.....	234
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2025 CAN-AM® VCC	235
1) Portée de la garantie limitée	235
2. Limitation de Responsabilité.	235
3) EXCLUSIONS – éléments non couverts par la garantie	236
4) Période de la garantie	237
5) Pour les produits vendus en France uniquement	237
6) Conditions d'application de la garantie.....	238
7) Comment bénéficiaire de la protection de la garantie.....	238
8) Obligations de BRP.....	239
9) Transfert	239
10) Assistance client.....	239
RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT	
INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	242
NOUS CONTACTER	244
Asie-Pacifique	244
Europe, Moyen-Orient et Afrique.....	244
Amérique latine	245
Amérique du Nord.....	245
CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE	246

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AVANT-PROPOS

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau véhicule côte à côte Can-Am®. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et du réseau de concessionnaires Can-Am hors route autorisés, toujours prêts à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous avez besoin.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Il a suivi une formation pour effectuer l'installation et l'inspection initiales de votre véhicule côte à côte, ainsi que le réglage final avant que vous n'en preniez possession. Si vous désirez obtenir plus d'information sur son entretien, veuillez en parler à votre concessionnaire Can-Am Hors route.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la liste de vérification de prélivraison pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques d'accident pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et visionnez attentivement la *vidéo de sécurité* sur :

<https://can-am.brp.com/off-road/safety>

Ou utilisez le code QR suivant:



Ce véhicule est uniquement conçu pour être utilisé hors route. On l'utilise principalement à des fins récréatives, mais on peut également l'utiliser à des fins utilitaires.

Le non-respect des avertissements contenus dans ce guide peut mener à des BLESSURES GRAVES et même au DÉCÈS.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité  signale un risque de blessure.

AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

⚠ ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, entraînera la mort ou des blessures graves.

AVIS

Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic des pannes ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site:

www.operatorsguides.brp.com

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

Soyez un conducteur responsable.

Chez BRP, nous croyons qu'il est possible pour tous les membres des communautés des sports mécaniques et nautiques de s'unir et de repenser la façon dont nous abordons la sécurité, l'éthique de la conduite et l'environnement. Nous pensons que lorsque nous donnons à tous les moyens de rouler de manière responsable, de veiller les uns sur les autres et de protéger nos pistes et nos zones d'activité, nous inspirons notre industrie à accueillir les nouveaux venus, à développer une communauté plus solidaire et à créer des expériences positives.

Que vous préférerez les sentiers, les routes, l'eau ou la neige, BRP s'engage à soutenir des changements positifs. C'est pourquoi notre programme Conducteur responsable est un élément clé de notre initiative pour la Responsabilité sociale de l'entreprise par le biais de l'action, de l'éducation et de l'autonomisation de la communauté.

Pour en savoir plus sur le programme Conducteur responsable, ses conseils et ses astuces sur la sécurité, l'éthique de conduite et l'environnement, visitez :

– CANAMOFFROAD.COM/RESPONSIBLE-RIDER/



Respect de l'environnement

Les lignes directrices que nous soutenons ne sont pas conçues pour limiter votre plaisir, mais pour préserver la magnifique liberté que vous ne pouvez expérimenter qu'avec un véhicule tout-terrain !

Ces lignes directrices permettent aux opérateurs et aux passagers de rester en bonne santé, heureux et capables de faire découvrir aux autres ce qu'ils connaissent et apprécient dans leur passe-temps favori. Ainsi, la prochaine fois que vous partez en randonnée, nous vous demandons de ne pas oublier que vous ouvrez la voie à l'avenir de notre sport. Aidez-nous à montrer l'exemple! BRP vous remercie pour votre participation à cet effort.

Nous ne connaissons rien de plus exaltant que partir à l'aventure hors route. S'aventurer sur des sentiers isolés, dans des zones sauvages, est un sport passionnant et sain. Toutefois, en raison du nombre croissant de personnes parcourant les parcs, l'environnement est de plus en plus soumis au risque de se voir endommagé. Les abus au niveau des espaces, des infrastructures ou des ressources amènent inévitablement des restrictions voire des interdictions dans les espaces privés comme publics.

Bref, nous pouvons être la plus grande menace pour notre sport. Nous sommes donc confrontés à un choix logique. Nous devons toujours respecter la nature, toute notre planète.

La plupart des pilotes respectent la loi et l'environnement. Chacun de nous se doit de montrer l'exemple aux jeunes et moins jeunes qui débutent dans ce sport.

Il est de l'intérêt de chacun de se faire le plus discret possible dans les zones créatives. Parce que, à long terme, pour protéger le sport, nous devons préserver l'environnement.

Reconnaissant l'importance de cet enjeu et la nécessité pour les passionnés du hors route de contribuer à la protection des zones ouvertes à notre sport, BRP invite tous les passionnés du hors route de ne jamais oublier de respecter l'environnement, non seulement pour l'avenir de notre industrie, mais aussi pour celui des générations futures.

Vous devenez un bon ambassadeur de votre sport lorsque vous suivez les principes ci-dessous.

Informez-vous. Procurez-vous des cartes, des réglementations et d'autres informations auprès des clubs tout-terrain, du service des forêts ou d'autres agences foncières publiques. Apprenez les règles afin de les respecter. Cela s'applique également aux limitations de vitesse!

Évitez de passer sur des jeunes arbres, des arbustes et de l'herbe et ne coupez pas de bois. En plaines ou dans les zones comportant de nombreuses pistes, veillez à ne circuler que dans les endroits autorisés. Le respect de votre environnement est directement lié à votre sécurité.

Respectez la faune et faites très attention aux animaux qui ont des petits ou qui souffrent d'un manque de nourriture. Le stress peut brûler les dernières réserves d'énergie. Évitez de circuler dans des endroits réservés aux animaux!

Respectez les fermetures de portes et les panneaux réglementaires. Souvenez-vous: ne laissez aucun déchet!

Ne pénétrez pas dans les zones sauvages. Tous les véhicules y sont interdits. Sachez où se trouvent les limites.

Demandez l'autorisation requise pour traverser des terrains privés. Respectez les droits des propriétaires ainsi que l'intimité d'autrui. N'oubliez pas que la technologie a considérablement réduit le facteur bruit, mais vous ne devez toujours pas faire tourner vos moteurs lorsque le silence est de rigueur.

Les conducteurs de véhicules tout-terrain ne connaissent que trop bien les efforts déployés tout au long de l'histoire de ce sport pour qu'ils puissent accéder à des zones permettant de rouler en toute sécurité et de manière responsable. Ces efforts doivent être poursuivis aujourd'hui, plus que jamais.

Respectez les zones où vous circulez... où qu'elles soient... et vous préserverez le plaisir de tous à l'avenir, et le vôtre.

Profitez de chaque opportunité pour admirer la nature et toutes ses merveilles, une expérience unique, très recherchées par tous les pilotes de tout-terrain. Le respect de la nature et de la faune aidera notre sport à se développer !

Enfin, il n'est pas nécessaire de laisser de grosses traces ou de balafrer une forêt vierge pour montrer que vous savez rouler. Que vous conduisiez un véhicule hors route BRP de haute performance ou toute autre marque ou modèle, montrez que vous savez ce que vous faites.

Cette page est intentionnellement
vide

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVANT DE PARTIR

AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des précautions et des instructions de sécurité de la présente section peut causer des blessures graves, voire mortelles.

Âge minimum et compétences requises

Le conducteur doit être qualifié.

Le conducteur doit avoir 16 ans ou plus. Votre province peut avoir fixé des exigences supplémentaires.

Les lois prévoyant l'âge minimum des conducteurs et les permis peuvent varier selon la région. Renseignez-vous auprès des autorités locales compétentes concernant l'utilisation légale d'un véhicule hors route dans la juridiction de votre choix.

BRP vous recommande vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Une formation de base est nécessaire pour conduire en toute sécurité un véhicule tout-terrain.

Nous déconseillons d'utiliser ce véhicule si une condition médicale nuit à votre vision, à votre vitesse de réaction, à votre jugement ou à l'utilisation des commandes.

L'utilisation en toute sécurité de ce véhicule dépend de nombreuses conditions telles que la visibilité, la vitesse, les conditions météorologiques, l'environnement, la circulation, l'état du véhicule et l'état du conducteur.

Les performances de ce véhicule peuvent dépasser de manière significative celles d'autres véhicules tout-terrain que vous avez conduits. Par conséquent, leur conduite n'est pas recommandée aux personnes inexpérimentées.

Chaque passager doit être suffisamment grand pour être toujours correctement assis : dos au dossier, ceinture de sécurité bouclée, tenant les deux poignées et les pieds fermement posés sur le sol.

Drogue et alcool

Ne conduisez jamais sous l'emprise de l'alcool ou de drogues.

Pour conduire ce véhicule, le conducteur et le ou les passagers doivent être sobres, réactifs et vigilants.

La consommation de drogues et d'alcool, seul ou combiné, diminue le temps de réaction, entrave le jugement, altère la vision et inhibe votre capacité à conduire en toute sécurité.

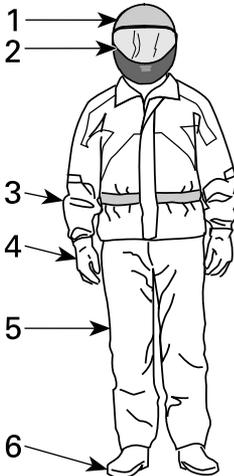
Vêtements de protection

Il est important que le conducteur et le passager portent toujours un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris :

- Un casque homologué
- Une protection oculaire
- Des bottes
- Gants

- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

Selon les conditions, il se peut également que le port de lunettes antibuée soit requis.



VÊTEMENTS DE CONDUITE

1. Casque homologué
2. Lunettes de protection ou visière
3. Chemise ou veste à manches longues
4. Gants
5. Pantalon
6. Bottes (couvrant le dessus du pied et la cheville)

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Pour maximiser le confort et éviter les engelures, portez toujours la tenue vestimentaire en prévision des conditions météorologiques les plus froides. Des sous-vêtements isothermes, directement en contact avec la peau, offrent également une bonne protection thermique.

Évitez de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches.

Casque et protection oculaire

Le casque protège la tête et le cerveau des blessures. Même en étant dans la cage de sécurité et avec les portes en place, des objets peuvent tout de même entrer dans la cabine de pilotage et atteindre la tête des passagers. De plus, des cahots peuvent faire percuter la tête des passagers sur la cage du véhicule ou sur des objets à l'extérieur du véhicule. Même le meilleur casque qui soit n'offre aucune garantie contre les blessures. Toutefois, les statistiques démontrent que les casques réduisent significativement les risques de lésions au cerveau. Donc, il faut être prudent et porter un casque lors des randonnées.

Choix d'un casque

Le casque doit être fabriqué en fonction des normes en vigueur de l'état, la province ou du pays et doit être d'une taille appropriée.

Un casque avec protection faciale est un meilleur choix en raison de la protection offerte contre les impacts frontaux. Ce type de casque protège également des débris, des roches, des insectes, des intempéries, etc.

Un casque sans visière n'offre pas le même genre de protection pour le visage. Si vous portez un casque sans visière, il est recommandé de porter une visière amovible ou des lunettes de protection. Des lunettes ordinaires ou des lunettes de soleil n'offrent pas une protection suffisante pour les randonneurs. Celles-ci peuvent se fracasser ou être projetées. De plus, elles ne protègent pas adéquatement des débris et des projectiles.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, une tuque, un passe-montagne et un masque facial devraient être transportés en tout temps en cas de besoin.

Utilisez des écrans faciaux ou des lunettes teintés le jour seulement. Ne les portez pas la nuit ou si les conditions d'éclairage sont faibles. Ne les portez pas s'ils risquent de nuire à la distinction des couleurs.

Autre équipement de randonnée

Équipement pour les pieds

Les orteils doivent toujours adéquatement recouvertes. Des bottes qui protègent convenablement les chevilles et qui sont dotées de semelles antidérapantes offrent une meilleure protection et aident à ce que le pied repose adéquatement sur le repose-pied.

Évitez de porter des lacets trop longs, car ils risquent de se prendre dans la pédale d'accélération ou de frein.

Pour des randonnées dans des conditions hivernales, des bottes en cuir ou en nylon dotées d'un revêtement intérieur isotherme amovible et à semelles en caoutchouc sont l'idéal.

Évitez de porter des bottes en caoutchouc. Celles-ci risquent de se prendre derrière les pédales et de nuire à l'utilisation des pédales de frein et d'accélération.

Gants

Des gants qui recouvrent entièrement les mains protègent celles-ci du vent, du soleil, de la chaleur, du froid et les projections. Des gants qui sont bien ajustés améliorent l'adhérence au volant et réduisent la fatigue des mains. Des gants résistants, spécialement conçus pour les motocyclistes ou les conducteurs de VTT offrent une meilleure protection pour les mains en cas d'accident ou de culbute. Si les gants sont trop épais, ils peuvent nuire à la conduite du véhicule.

Pour les randonnées dans des conditions hivernales, les mains devraient être protégées par des gants de motoneigiste dotés d'une protection isotherme suffisante, tout en permettant une conduite adéquate du véhicule avec des pouces et des doigts.

Vestes, pantalons et combinaisons de randonnée

Portez une veste ou un chandail à manches longues et un pantalon ou encore une combinaison de randonnée. Un équipement pour les conducteurs de VTT offre un confort et une protection adéquate contre les éléments environnementaux. En cas d'accident, de l'équipement de protection approprié fait avec des matériaux résistants peut contribuer à prévenir ou à réduire les blessures.

Dans le cas des randonnées dans des conditions hivernales, assurez-vous de vous protéger des risques d'hypothermie. L'hypothermie, état où la température du corps s'abaisse, peut provoquer une perte de concentration, réduire le temps de réaction et nuire à la précision des mouvements musculaires. Dans des conditions froides, de l'équipement de protection, comme une veste coupe-vent et des vêtements isothermes, est indispensable. Même pour des randonnées à des températures modérées, il est toujours possible d'avoir froid en raison du vent.

Un équipement de protection approprié pour des conditions hivernales peut toutefois être trop chaud lors des arrêts. C'est pourquoi il est important de s'habiller en couches qui peuvent facilement être enlevées au besoin. L'ajout d'un survêtement coupe-vent à l'équipement de protection peut contribuer à protéger du froid.

Protection contre la pluie

Dans des conditions humides, un ensemble de pluie ou imperméable est recommandé. Pour les randonnées de longue durée, il est recommandé de transporter un ensemble de pluie. Un conducteur bien au sec est toujours plus confortable et vigilant.

Protection de l'ouïe

Une exposition à long terme au vent et au bruit du moteur lors de la conduite peut entraîner une perte auditive permanente. Des dispositifs de protection auditive portés correctement tels que des bouchons d'oreilles peuvent aider à prévenir la perte auditive. Vérifiez les lois locales avant d'utiliser des dispositifs de protection auditive.

Équipement requis

En tant que propriétaire d'un véhicule hors route, vous devez vous assurer que tout l'équipement de sécurité requis est à bord. Consultez la réglementation locale relative à l'équipement requis.

Cela pourrait comprendre :

- Trousse de premiers soins
- Élingage : pour aider un véhicule en panne ou bloqué dans la boue, par exemple.
- Trousse d'outils
- Téléphone dans un compartiment étanche conçu à cette fin
- Une carte de la région.

Pour les longues randonnées, vous devez avoir :

- Collations
- Lampe électrique.

FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE – RESPONSABILITÉS

Ce véhicule est un véhicule hors route haute performance. Les conducteurs doivent conduire de manière responsable afin d'éviter les renversements, les culbutages, les collisions et autres accidents. Même si le véhicule est doté de dispositifs de sécurité (structure de protection, ceinture de sécurité, filets latéraux, portes) et même si un équipement de protection (casque) est porté, un risque potentiel de blessure ou de décès demeure présent. Pour réduire ce risque, suivez les directives de sécurité de la présente rubrique.

Propriétaire - soyez responsable

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*. Reportez-vous au lien au début du Guide du conducteur.

Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Toujours observer les consignes du programme d'entretien inclus dans ce Guide du conducteur.

Ne permettez jamais à une personne que vous ne jugez pas assez responsable et digne de confiance de conduire un véhicule haute performance. Supervisez les jeunes conducteurs ou les conducteurs inexpérimentés et établissez des règles et des limites (par exemple en ce qui concerne le transport de passagers, les manœuvres permises et les endroits où il est permis de circuler) pour tous les utilisateurs du véhicule.

Si vous avez choisi les clés D.E.S.S. disponibles en option, sélectionnez la clé appropriée (voir *Interrupteur d'allumage et clés*) basée sur l'expérience du conducteur, l'utilisation et l'environnement du véhicule.

Discutez des considérations ayant trait à la sécurité avec toute personne qui utilise le véhicule. Assurez-vous que les conducteurs et les passagers ont les compétences requises énumérées ci-dessous et qu'ils consentent à respecter les mesures de sécurité. Aidez les utilisateurs à se familiariser avec le véhicule.

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Conducteur - soyez compétent et responsable

Lisez ce Guide du conducteur et regardez la *vidéo de sécurité*. Reportez-vous au lien au début du Guide du conducteur.

Il est important de vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule.

Si possible, suivez un cours de conduite (contactez un concessionnaire Can-Am agréé pour en savoir plus sur la disponibilité de la formation, ainsi que sur Internet à l'adresse <http://www.rohva.org/>) et effectuez les exercices pratiques dans la rubrique *Exercices pratiques*. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Le conducteur doit avoir un âge minimal de 16 ans.

Sa taille doit être suffisante pour s'asseoir convenablement, en s'appuyant au dossier avec la ceinture attachée, en tenant le volant avec les deux mains, le pied droit touchant les pédales d'accélérateur et de frein, le pied gauche prenant un appui solide sur le repose-pied.

Vous devez détenir le permis de conduire requis, conformément aux lois locales.

Ne conduisez jamais le véhicule sous l'influence d'alcool ou de drogue, car le temps de réaction et le bon jugement sont grandement influencés par ces substances.

Transport de passagers

Ne pas transporter plus de quatre (4) personnes : le conducteur et trois (3) passagers.

Chaque passager doit être convenablement assis dans la cabine.

Les passagers doivent être suffisamment grands pour être toujours correctement assis : le dos contre le dossier, la ceinture de sécurité bouclée, une main serrée sur la poignée de maintien et les pieds fermement posés sur le repose-pieds et sur le plancher du véhicule.

Indiquez aux passagers de lire les étiquettes de sécurité du véhicule.

Ne transportez jamais des passagers si vous jugez insuffisant leur jugement ou leur capacité à se concentrer sur les conditions du terrain et à s'adapter en conséquence. En particulier, en ce qui concerne les véhicules côte à côte, le passager doit se concentrer sur les conditions du terrain et pouvoir réagir aux cahots.

Conduite prudente

- La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne tentez jamais d'exécuter des sauts, des glissades latérales et d'autres types de cascades.
- N'accélérez ou ne décélérez pas trop rapidement lorsque vous négociez un virage serré. Cela pourrait causer un capotage.

- N'exécutez pas de dérapage ou de glissade volontaires. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, tournez le volant dans la direction du déplacement. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Faites attention aux angles morts. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.
- Ne dépassez pas les limites de charge de ce véhicule. Fixez de manière sécuritaire tout chargement. Réduisez votre vitesse, prévoyez une plus grande distance de freinage et respectez toutes les consignes de la rubrique *Transport de charges et travail*.
- N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait garder prisonnier son conducteur ou passager s'il venait à se renverser sur lui.

Système de retenue des passagers

- Ce véhicule est conçu pour transporter un (1) conducteur et trois (3) passagers, tous portant un équipement de protection approprié (reportez-vous à la rubrique *Équipement de protection* dans cette section).
- Tous les occupants doivent verrouiller les portes ou les filets latéraux, et mettre leur ceinture de sécurité en toutes circonstances.
- Avant de prendre la route, chaque passager doit savoir comment déboucler rapidement sa ceinture de sécurité. Savoir détacher correctement votre ceinture de sécurité est une compétence essentielle qui peut vous sauver la vie dans une situation d'urgence. En cas d'accident ou de problème technique du véhicule, si vous savez détacher rapidement votre ceinture de sécurité, vous pourrez sortir du véhicule en évitant des dangers potentiels, tels que l'incendie ou le naufrage. En outre, savoir détacher rapidement votre ceinture de sécurité vous permet d'aider d'autres personnes, des enfants ou des personnes âgées.

Conditions du terrain

- Ce véhicule n'est pas prévu pour circuler sur des surfaces asphaltées; s'il faut emprunter de telles surfaces sur une courte distance, évitez de tourner brusquement le guidon et d'actionner subitement les pédales d'accélérateur et de frein.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Prenez le temps d'étudier la réaction du véhicule en fonction du terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. Exercez-vous dans des pentes peu abruptes.
- Suivez toujours les procédures de montée ou de descente décrites dans la section *Conduite du véhicule*. Examinez le terrain avant de monter ou descendre une pente. Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.

- Ne tentez jamais de monter une pente escarpée ou de vous déplacer latéralement sur une pente escarpée lors de la traction d'une remorque.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Pour franchir des obstacles, suivez toujours les procédures appropriées indiquées dans la section *Conduite du véhicule*.
- N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé à la section *Conduite du véhicule*. L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins.
- Assurez-vous toujours d'être stationné adéquatement et de choisir un emplacement le plus plat qui s'offre à vous. Placez le levier de vitesse à la position de stationnement (P) lorsque vous quittez le véhicule.
- Si le stationnement sur une pente est inévitable, il est recommandé de placer une grosse pierre ou un objet similaire derrière une roue pour l'empêcher de bouger.
- Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule tend à vouloir basculer ou à se renverser, il est suggéré de tourner le volant dans la direction de bascule. Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Gardez toujours vos membres à l'intérieur de la cage ou de la structure de protection en cas de renversement (ROPS).

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule pourrait être plus puissant que d'autres que vous auriez éventuellement conduits par le passé. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule dans certaines conditions du terrain. Conduisez lentement. La vitesse excessive et la conduite imprudente peuvent tuer.

Vous devez lire et assimiler le contenu de ce guide si vous souhaitez bien connaître les commandes et le fonctionnement de votre véhicule avant d'entreprendre votre première sortie, ou transporter un ou des passagers.

Prenez le temps de vous entraînez-vous seul dans un endroit approprié, sans circulation, pour vous habituer aux sensations et aux réactions de chaque commande.

Il est très important d'expliquer à tout conducteur, quelle que soit son expérience, les caractéristiques de conduite de ce véhicule. Sa configuration, telle que sa hauteur et sa largeur, le type de suspension, le type de pneus varient d'un modèle à l'autre. Le comportement et la tenue de route du véhicule est fortement influencée par ces caractéristiques.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite. Personne ne devrait s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

La traction des pneus varie selon leur état, leur sculpture et les conditions de roulage.

De nombreuses surfaces (roche, sable, boue, neige, glace, etc.) offrent une traction réduite. Réduisez votre vitesse et laissez plus d'espace pour tourner.

AVERTISSEMENT

Ne vous tenez JAMAIS derrière ou près d'une roue en rotation. Des débris pourraient être projetés et occasionner de graves blessures.

Guidon

Les roues avant sont dirigées par le volant.

Le comportement de la direction varie en fonction de l'adhérence des pneus avec le sol.

Le DPS (système de direction assistée) réduit l'effort nécessaire pour tourner le volant.

La présence à bord d'un ou de plusieurs passagers, ou d'une charge, influence le contrôle de la direction et la maniabilité du véhicule. Restez vigilant et réduisez la vitesse.

Freinage

Les performances de freinage peuvent varier brusquement dans certaines conditions.

N'oubliez jamais que la distance de freinage peut être affectée lorsque vous roulez avec un ou des passagers, et si vous êtes chargé à l'arrière.

Ne freinez jamais brutalement. Freinez toujours avec modération retenue pour ne pas bloquer les roues, et éviter les surprises qui pourraient conduire à une perte de contrôle.

Clé programmable D.E.S.S.

La clé D.E.S.S. peut être programmée pour limiter la vitesse du véhicule et le couple du moteur.

Il permet aux utilisateurs novices et aux opérateurs moins expérimentés d'apprendre à utiliser le véhicule en acquérant la confiance et le contrôle nécessaires.

Angle mort du véhicule

Un angle mort est une zone située en dehors du champ de vision du conducteur et qui ne peut être vue dans le rétroviseur ou par les ouvertures frontales et latérales.

En général, plus le véhicule est haut et long, plus les angles morts sont importants.

C'est pourquoi il est important de se familiariser avec les angles morts du véhicule créés par sa conception, surtout s'il s'agit d'un véhicule neuf.

Les angles morts se situent tout autour des véhicules. Les angles morts sont situés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du véhicule.

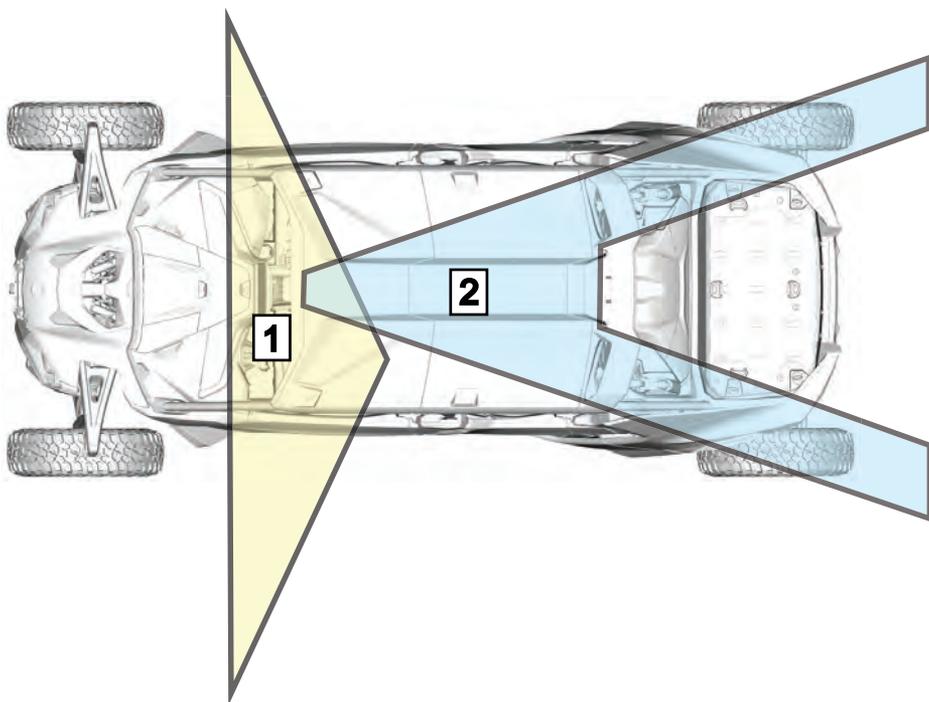
Restez toujours vigilant et surveillez les personnes qui se trouvent à proximité du véhicule, les autres véhicules ou les objets proches, et particulièrement en marche arrière.

Faites attention aux angles morts du véhicule lorsque vous montez ou reculez sur une plateforme, une remorque ou un plateau.

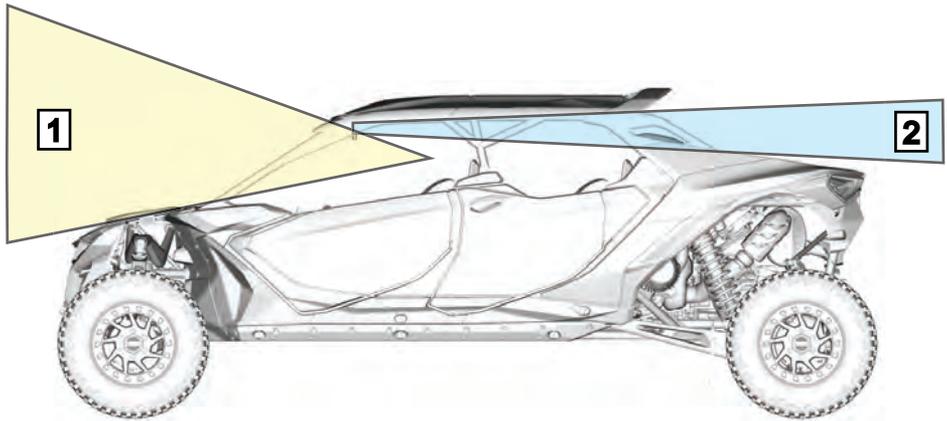
IMPORTANT : Même si un véhicule est équipé de rétroviseurs (intérieurs ou extérieurs) ou de caméras (avant ou arrière), il restera toujours des angles morts tout autour du véhicule.

Zones de visibilité du conducteur

Les images suivantes représentent les zones de visibilité approximative du conducteur lorsqu'il est bien assis et que sa ceinture de sécurité est correctement attachée.



1. Champ de vision approximatif du conducteur
2. Champ de vision approximatif du rétroviseur



1. Champ de vision approximatif du conducteur
2. Champ de vision approximatif du rétroviseur

Transport de charges

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces recommandations lors du transport de charges peut entraîner une perte de contrôle et éventuellement un renversement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais un bidon d'essence ou de liquides dangereux sur le porte-bagages.

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Un chargement et une répartition du poids appropriés sont donc importants.

Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon.

Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident.

Pour transporter des charges, les recommandations suivantes sont importantes :

- Ne dépassez jamais la capacité de charge maximale du véhicule. Consultez les sections *Étiquettes importantes sur le Produit* ou *Spécifications techniques* pour connaître la capacité de chargement de votre motoneige.
- Lorsque vous transportez des charges lourdes sur le porte-bagages, utilisez la gamme des vitesses basses.
- Lorsque vous transportez un passager ou des charges lourdes, ajustez la suspension selon le poids.
- Lorsque vous transportez des charges, réduisez toujours votre vitesse, tournez progressivement et prévoyez une plus grande distance de freinage.

Placer le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité. Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge sur le porte-bagages. N'utilisez pas la cage de la cabine ou toute autre partie du véhicule. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt.

Veillez à ce que le chargement reste éloigné de la sortie d'échappement.

Assurez-vous de ne rien faire dépasser à l'extérieur du porte-bagages afin de ne pas nuire à la visibilité et à la conduite du véhicule.

Remorquage d'un chargement

Ne remorquez jamais un chargement qui est fixé à la cage ou à tout autre accessoire; cela pourrait faire basculer le véhicule.

Utilisez uniquement le treuil (s'il est installé) pour tirer le véhicule ou une charge.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé.

AVIS

N'utilisez jamais le crochet de récupération avant ou le point de récupération arrière pour tirer une charge.

Ces points de récupération doivent uniquement être utilisés pour récupérer le véhicule lorsqu'il bloqué.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage. Freinez progressivement, car l'inertie du chargement pourrait provoquer un impact.

AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Avant de remorquer un chargement au moyen d'un treuil, consultez les directives du fabricant.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Ce véhicule peut avoir besoin d'une distance de freinage plus longue surtout sur des surfaces inclinées et avec un passager à bord. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires approuvé par BRP pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

Évitez d'installer des équipements qui ne sont pas spécifiquement approuvés par BRP pour le véhicule et évitez les modifications non autorisées. Ces modifications et équipements n'ont pas été testés par BRP peuvent présenter des risques. Par exemple, ils peuvent :

- causer une perte de contrôle et augmenter le risque d'accident
- provoquer une surchauffe ou des courts-circuits, augmenter le risque d'incendie ou de brûlures
- affecter les dispositifs de protection fournis par le véhicule.
- modifier le comportement de la remorque lors du transport du véhicule
- entraîner un risque de perte d'objets lors du transport sur la route.

votre véhicule peut également devenir illégal à conduire.

Communiquez avec votre concessionnaire BRP Hors route pour connaître les accessoires BRP disponibles pour votre véhicule.

Pour des raisons de sécurité, certains accessoires BRP doivent être installés par un concessionnaire BRP. Cependant, si vous décidez d'installer l'accessoire vous-même, lorsque le concessionnaire n'est pas tenu de le faire, il est important de suivre attentivement toutes les instructions et, le cas échéant, de comprendre toutes les informations relatives à l'utilisation du produit ou son entretien.

Si l'accessoire a été installé sur votre véhicule par une autre personne que vous, BRP vous recommande fortement de lire le feuillet d'instructions correspondant, car il peut contenir d'autres informations sur l'utilisation de l'accessoire en toute sécurité ou son entretien.

Les fiches d'instructions sont disponibles sur le site web :

- [HTTPS://INSTRUCTIONS.BRP.COM](https://instructions.brp.com)

CONDUITE SÉCURITAIRE

La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.

Ne tentez jamais d'exécuter des sauts, des glissades latérales et d'autres types de cascades.

N'accélérez ou ne décélérez pas trop rapidement lorsque vous négociez un virage serré. Cela pourrait causer un capotage.

N'exécutez pas de dérapage ou de glissade volontaires. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, tournez le volant dans la direction du déplacement. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Faites attention aux angles morts. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.

Ne dépassez pas les limites de charge de ce véhicule.

N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait garder prisonnier son conducteur ou passager s'il venait à se renverser sur lui.

Conseils généraux de conduite

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires. Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Soyez particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous recommandons fortement de garder les mains sur le volant et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds. Pour réduire les risques de blessures aux jambes et aux pieds, gardez le pied gauche sur le repose-pied et le pied droit sur le plancher du

véhicule en tout temps. Restez complètement à l'intérieur de la cabine. Ceci vous protégera des projections en provenance de l'extérieur du véhicule.

Soyez tout de même à l'affût des branches et d'autres objets qui pourraient entrer dans le compartiment moteur et atteindre le conducteur ou les passagers.

Déplacement en groupe

Avant de commencer, désignez un Chef de randonnée pour rouler en tête du groupe et une autre personne pour assurer le suivi à l'arrière du groupe. Tous les membres du groupe doivent connaître l'itinéraire et la destination proposés.

Lorsque vous conduisez à plusieurs, limitez vos ardeurs à l'expérience du reste du groupe.

Vous ne devez pas dépasser le Chef de randonnée, ni aucun des véhicules du groupe.

Il est important de garder une distance de sécurité entre chaque véhicule. Tous doivent connaître la position de la machine qui le précède.

Conduite en marche arrière

AVERTISSEMENT

Les mouvements du volant en marche arrière augmentent les risques de renversement.

AVERTISSEMENT

En reculant dans une pente, la gravité peut augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Avant de reculer lentement, assurez-vous toujours que l'arrière du véhicule est dégagé et qu'il n'y a personne derrière. Il est également recommandé de réduire le volume de la radio ou de la musique avant de reculer. Faites attention aux angles morts.

Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière, circulez lentement et évitez tout virage trop brusque.

Lors des manœuvres en marche arrière, le nombre de révolutions du moteur est limité de manière à limiter la vitesse du véhicule.

En marche arrière, le bouton Neutralisation permet de dépasser les limites de la vitesse et du couple pour sortir d'une ornière ou autre difficulté.

Franchissement de routes

Si vous devez traverser une route, assurez-vous de bien voir des deux côtés de la route afin de déterminer le bon moment pour traverser. Choisissez votre point de sortie de l'autre côté de la route. Traversez la route en ligne droite jusqu'au point de sortie choisi. Ne tournez pas ou ne changez pas de direction et n'accélérez pas brusquement, car ces manœuvres augmentent les risques de

renversement. Ne circulez pas sur un trottoir ou sur une piste cyclable, car ces routes sont destinées spécifiquement aux piétons et aux cyclistes.

Circulation sur des surfaces asphaltées

Évitez les surfaces asphaltées. La forte adhérence des pneus augmente le risque de renversement sur la chaussée.

Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Traversée en eau peu profonde

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. La profondeur de l'eau ne doit pas dépasser le centre de la roue pour que le véhicule puisse franchir l'obstacle en toute sécurité. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes, tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

L'eau et la boue peuvent également causer des problèmes de surchauffe.

- Vérifiez que les ventilateurs de refroidissement avant ne sont pas obstrués ou endommagés.
- Ensuite, vérifiez les fusibles du ventilateur de refroidissement. S'ils sont grillés, remplacez-les par des fusibles de même calibre.

Conduite sur des surfaces enneigées ou glacées

Pendant l'inspection avant randonnée, prêtez une attention particulière aux zones sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent masquer le feu arrière, bloquer des entrées d'air/ventilation, boucher le radiateur, le ventilateur et nuire au mouvement de commandes.

Avant de démarrer votre véhicule, vérifiez le bon fonctionnement du volant et des pédales d'accélérateur et de frein.

Lorsque vous conduisez le véhicule sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur des surfaces où l'adhérence est faible, les réactions du volant ne sont pas aussi nerveuses et précises, les distances de freinage sont allongées et l'accélération est réduite. Ralentissez et accélérez toujours en douceur. Les accélérations fortes peuvent faire patiner les pneus et le véhicule peut déraiper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le blocage des roues peut faire déraiper le véhicule en ligne droite. Encore une fois, le

meilleur conseil consiste à réduire la vitesse avant une manœuvre afin de vous donner le temps et la distance pour conserver la maîtrise du véhicule.

Lorsque vous conduisez votre véhicule sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence de sillage du véhicule en marche et projetée de manière à entrer en contact et à s'accumuler ou fondre sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives comme les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre véhicule. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Assurez-vous que les pédales d'accélération et de frein ainsi que le plancher du véhicule ne sont pas encombrés de neige ou de glace. Essayez fréquemment la neige du siège, du volant, des phares et des feux arrière.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Évitez de conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le véhicule, son conducteur et sa cargaison.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles (freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

Conduite sur le sable

Roulez sur les dunes de sable est une expérience unique, mais certaines précautions sont nécessaires. Le sable mouillé, épais ou fin peut entraîner une perte de traction et faire en sorte que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous.

Conduite sur du gravier, des roches ou toutes autres surfaces glissantes

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse.

De plus, la distance de freinage peut varier.

Rappelez-vous que les accélérations fortes, ou les dérapages, peuvent projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du véhicule qui vous suit. Ne faites jamais cela délibérément.

Lors d'une glissade ou d'un dérapage, le contre-braquage peut vous aider à reprendre le contrôle. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

Traverse d'obstacles

Il est conseillé d'utiliser la gamme de vitesses basses (L) pour franchir des obstacles.

Franchissez les obstacles rencontrés sur le chemin avec prudence. Cela comprend les roches, les arbres morts et les dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. De manière générale, ne tentez pas de traverser des obstacles dont la hauteur est supérieure à la garde au sol du véhicule. De petites roches ou des arbres morts de petite taille peuvent être traversés de façon sécuritaire; négociez l'obstacle à basse vitesse et autant que possible à angle droit. Ajustez la vitesse sans perdre l'élan et évitez d'accélérer brusquement. Le passager doit tenir les deux poignées fermement et ses pieds doivent s'appuyer sur les repose-pieds. Tenez le volant fermement sans fermer complètement les poings. Soyez prudent en franchissant l'obstacle qui peut être glissant ou bouger sous le poids de votre véhicule.

Conduite en pente

Lorsque vous circulez en montée ou en descente, deux facteurs sont extrêmement importants: soyez toujours prêt à réagir si le terrain devient glissant, ou si vous êtes confronté à des variations de la surface et à des obstacles. Maintenez toujours une position corporelle appropriée.

Si une pente est trop glissante ou si sa surface est trop friable, vous risquez de perdre le contrôle.

Si vous parvenez au sommet d'une colline à trop grande vitesse, vous risquez de ne pas avoir suffisamment de temps pour vous préparer aux conditions du terrain qui se trouve de l'autre côté.

Évitez de stationner le véhicule dans une pente.

Sélectionnez la position de stationnement dès que vous arrêtez le véhicule, surtout si le terrain est en pente, afin d'éviter que le véhicule ne se renverse. Si vous devez vous stationner dans une pente, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

Montée

Il est conseillé d'utiliser la gamme de vitesses basses (L) pour la conduite en montée.

Grâce à sa conception, ce véhicule offre une excellente adhérence, à un point tel qu'il pourrait culbuter avant de perdre son adhérence. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue.

Ce véhicule n'est pas conçu pour de telles conditions. Choisissez un autre chemin.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Si vous croyez que la pente est trop abrupte pour la montée, freinez et immobilisez le véhicule. Sélectionnez la marche arrière (R), reculez pour descendre la pente et relâchez légèrement les freins afin de maintenir une vitesse réduite. Ne tentez pas de faire demi-tour. Ne descendez jamais lorsque le véhicule est au point mort. N'appliquez pas une trop grande force sur les freins, car cela risque de faire renverser le véhicule.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes plus escarpées que celles qu'il peut descendre de façon sécuritaire. Par conséquent, avant de monter une pente, vérifiez que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous décélérez en descendant une pente glissante, les roues peuvent se bloquer et faire déraiper le véhicule. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle. N'appliquez jamais les freins pour bloquer les roues.

Déplacement à flanc de colline

Autant que possible, évitez de traverser des pentes (dévers) (c'est-à-dire sans suivre la direction de la pente). Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer lors du déplacement latéral sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.

AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent affecter la stabilité du véhicule lors de déplacement à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.

Escarpements

Ce véhicule n'est pas conçu pour négocier des escarpements excessifs.

Les amortisseurs du véhicule se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement.

Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule piquera du nez et culbutera.

Évitez les escarpements ambitieux.

Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Randonnées de groupe et longue distance

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club local de véhicules côte à côte. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes. Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de s'approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds. Reportez-vous à *Soins du véhicule* pour les détails.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Respectez le principe: « ce que j'apporte, je le rapporte ». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

Évitement des collisions

Ce véhicule peut atteindre des vitesses élevées. Une conduite à une vitesse élevée augmente les risques de perte de maîtrise du véhicule, en particulier dans des conditions difficiles, ce qui augmente aussi les risques de collision et de blessure. Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience. Envisagez l'utilisation de la clé de performance pour des situations dans lesquelles la pleine vitesse et la capacité d'accélération sont appropriées.

La conduite sur des voies publiques, rues, routes, autoroutes ou même pistes de terre ou de cailloux, présente des risques tels que des collisions et peut être illégale dans votre juridiction. Ne procédez qu'avec prudence sur les routes et les segments de route où l'utilisation de votre véhicule est autorisée. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes. Par exemple, il n'est pas conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles. Dans de nombreuses juridictions, il est illégal de conduire ce véhicule sur la voie publique.

Ce véhicule n'offre pas le même type de protection contre les collisions qu'une voiture. Par exemple, ce véhicule n'est pas doté de coussins gonflables, la cabine de pilotage n'est pas entièrement fermée et elle n'est pas conçue pour résister aux collisions avec d'autres véhicules. C'est pourquoi il est particulièrement important d'attacher sa ceinture de sécurité, de fermer les portes et de porter un casque homologué.

Évitement des renversements et des culbutages

La conduite des véhicules côte à côte est différente de celle des autres véhicules. Les véhicules côte à côte sont conçus pour des terrains hors route (empattement des roues, largeur de voie, garde au sol, suspension, roues motrices, pneus, etc.). Ainsi, ces véhicules risquent de se renverser dans des conditions de terrain plat ou asphalté où d'autres véhicules sont mieux adaptés.

Un renversement ou tout autre accident peut survenir rapidement lors des manœuvres brusques, comme un virage, une accélération ou une décélération trop rapide lors d'un virage ou de la négociation d'obstacles ou lors de la conduite en pente. Des manœuvres trop brusques ou une conduite trop énergique peuvent occasionner un renversement ou la perte de la maîtrise du véhicule, même en terrain plat. Si le véhicule venait à renverser, veuillez garder tous vos membres à l'intérieur de la cabine afin d'éviter qu'ils soient emprisonnés ou écrasés par le

véhicule. Vous pourriez être blessé par l'impact avec le sol, la cabine ou tout autre objet.

Pour réduire le risque de renversement :

- Manœuvrer avec prudence dans les virages.
 - Ne tournez pas le volant trop loin ou trop vite en fonction de la vitesse et du terrain. Ajustez votre conduite et votre vitesse en fonction de l'environnement.
 - Ralentissez avant d'entrer dans un virage. Évitez de freiner brusquement dans un virage.
 - Évitez d'accélérer soudainement et vivement, même lorsque le véhicule est arrêté ou circule à basse vitesse.
- Ne tentez jamais de faire un dérapage, un glissement inadéquat, des têtes à queue ou d'autres types de cascades. Si le véhicule commence à déraper ou à glisser, contre-braquez pour reprendre le contrôle. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.
- Évitez les surfaces asphaltées. Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes et il a plus de chance de se renverser. Si vous devez conduire sur une surface asphaltée, tournez graduellement, roulez lentement et évitez les accélérations ou les freinages brusques.

Ce véhicule risque de se renverser sur le côté ou de culbuter vers l'avant ou vers l'arrière sur des terrains en pente ou inégaux.

- Évitez les déplacements à flanc de colline (c'est-à-dire le long de la pente plutôt qu'en montée ou en descente). Autant que possible, circulez directement sur une pente au lieu de tenter de la croiser. Si le déplacement à flanc de colline est inévitable, faites preuve de prudence afin d'éviter les surfaces glissantes, les obstacles et les dépressions. Si le véhicule tend à se renverser ou à glisser latéralement, tournez le volant afin d'essayer de vous diriger en descente, si possible.
- Évitez les pentes trop escarpées et suivez les procédures du présent guide pour la montée et la descente de collines.
- Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Prêtez attention au terrain devant et ralentissez dans les conditions de terrain accidenté.

Ce véhicule se manœuvre différemment lorsqu'il transporte un chargement ou tire une remorque.

- Ralentissez et suivez les instructions de ce manuel pour transporter une charge.
- Évitez les pentes et les terrains accidentés.
- Prévoyez une plus grande distance pour le freinage.

Anticipez les renversements

- Fermez les deux portes et attachez votre ceinture afin d'éviter que vos jambes ou vos bras ne dépassent du véhicule.
- Ne vous tenez pas à la cage lorsque le véhicule est en déplacement. Les mains risquent de rester coincées entre la cage et le sol en cas de renversement. Gardez les mains sur le volant ou les poignées de maintien.

- Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Si le véhicule commence à se renverser ou à culbuter, le conducteur doit positionner ses deux mains sur le volant et son pied gauche sur le repose-pied. Le passager doit, quant à lui, positionner ses deux mains sur les poignées de maintien et ses deux pieds sur le plancher.

Conditions du terrain

- La conduite sur les routes publiques présente des risques tels que des collisions et peut être illégale dans votre juridiction. Ne procédez qu'avec prudence sur les routes et les segments de route où l'utilisation de votre véhicule est autorisée.
- Évitez les surfaces asphaltées. La forte adhérence des pneus augmente le risque de renversement sur la chaussée. Si vous devez utiliser brièvement le véhicule sur de telles surfaces, évitez tout mouvement brusque sur la direction, l'accélérateur et la pédale de frein.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule. Prenez le temps d'étudier la réaction du véhicule en fonction du terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- N'utilisez jamais le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. Exercez-vous dans des pentes peu abruptes.
- Suivez toujours les procédures de montée ou de descente décrites dans la section *Conduite du véhicule*. Examinez le terrain avant de monter ou descendre une pente. Ne montez jamais une pente dont la surface est glissante ou friable. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Pour franchir des obstacles, suivez toujours les procédures appropriées indiquées dans la section *Conduite du véhicule*.
- N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qui est recommandé à la section *Conduite du véhicule*. L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freinez à répétition pour sécher les freins.
- Assurez-vous toujours d'être stationné adéquatement et de choisir un emplacement le plus plat qui s'offre à vous. Placez le levier sélecteur sur la position de stationnement (P) avant de quitter le véhicule.
- Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule tend à vouloir basculer ou à se renverser, il est suggéré de tourner le volant dans la direction de bascule. Ne tentez jamais d'éviter un renversement avec les bras ou les pieds. Gardez vos membres à l'intérieur de la cage de sécurité.

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
- Ne remplissez jamais un bidon d'essence dans la carrosserie cargo ou dans le véhicule, car une décharge d'électricité statique pourrait enflammer le combustible.
- Ne transportez jamais un bidon d'essence ou de liquides dangereux sur le porte-bagages.
- Suivez scrupuleusement les instructions dans la *Procédure de remplissage*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement un médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certaines parties, comme les disques de frein et des composants de l'échappement, chauffent pendant une utilisation normale. Pour éviter les brûlures, évitez tout contact pendant et peu de temps après l'utilisation.

EXERCICES PRATIQUES

Avant d'entreprendre une randonnée, il est très important de vous familiariser avec la conduite du véhicule en vous pratiquant quelques instants. Autant que possible, suivez un cours de conduite adapté à ce type de véhicule afin d'améliorer votre habileté de manœuvre et vos connaissances.

Choisissez un terrain approprié et pratiquez les exercices suivants. Ses dimensions minimales doivent être : 45 m x 45 m (150 ft x 150 ft) sans obstacles, tels que des arbres et des rochers. Une fois le terrain établi, effectuez les exercices pratiques qui suivent.

Exercices de virage

Les virages sont l'une des principales causes d'accident. Le véhicule peut facilement perdre sa traction ou se renverser si vous négociez un virage trop serré ou si vous roulez trop rapidement. Ralentissez lorsque vous vous approchez d'un virage.

- Exercez-vous tout d'abord avec des virages à basse vitesse et peu prononcés vers la droite. Relâchez l'accélérateur avant le virage et appuyez ensuite lentement sur l'accélérateur lors du virage.
- Répétez cet exercice, mais en conservant la même accélération au cours du virage.
- Pour terminer, recommencez l'exercice, mais cette fois-ci en accélérant lentement.
- Pratiquez également ce même exercice en tournant vers la gauche.

Prenez soin de remarquer comment votre véhicule réagit selon la direction du virage. Nous vous recommandons de relâcher l'accélérateur avant de négocier un virage afin de faciliter le changement de direction. La force latérale augmente avec la vitesse et avec le mouvement de volant. Cette force latérale doit être aussi faible que possible afin de vous assurer de ne pas faire renverser le véhicule.

Exercices de demi-tour

Pratiquez-vous à effectuer des demi-tours.

- Accélérez lentement, tout en maintenant une faible vitesse, et tournez lentement le volant vers la droite jusqu'à ce que vous ayez effectué un tour complet.
- Répétez cet exercice avec différentes amplitudes, toujours en conduisant lentement.
- Pratiquez-vous de l'autre côté.

Comme indiqué précédemment dans ce guide, évitez les surfaces pavées. La forte adhérence des pneus augmente le risque de renversement sur la chaussée. Si vous devez utiliser brièvement le véhicule sur de telles surfaces, évitez tout mouvement brusque sur la direction, l'accélérateur et la pédale de frein.

Exercices de freinage

Exercez-vous à freiner pour vous familiariser avec les freins.

- Freinez d'abord à basse vitesse, puis à une vitesse plus élevée.
- Exercez-vous à freiner en ligne droite à différentes vitesses et intensités.
- Exercez-vous à freiner en cas d'urgence; le freinage est optimal en ligne droite, avec vigueur, sans faire bloquer les roues.

Rappelez-vous que la distance de freinage dépend de la vitesse du véhicule, de la charge et du type de surface. De plus, l'état des pneus et des freins influence grandement la distance de freinage.

Exercices de conduite en marche arrière

La prochaine étape consiste à conduire en marche arrière.

- Positionnez un cône de chaque côté du véhicule près des roues arrière. Déplacez le véhicule en marche arrière jusqu'à ce que les cônes soient visibles, puis arrêtez le véhicule. Prenez note de la distance nécessaire pour apercevoir les obstacles qui se trouvent derrière vous.
- Familiarisez-vous avec la réaction du véhicule en marche arrière et avec les commandes du volant.
- Faites toujours les exercices de marche arrière à basse vitesse.
- Familiarisez-vous avec l'utilisation de la fonction de neutralisation. Ne tournez pas le volant pendant l'utilisation de la neutralisation, car cela augmente les risques de renversement.

Exercices d'arrêt d'urgence du moteur

Exercez-vous à arrêter votre moteur rapidement en situation d'urgence.

- Tout en circulant à faible vitesse, retirez simplement la clé RF D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.
- La transmission du véhicule se met automatiquement au POINT MORT.
- Arrêtez le véhicule et mettez la boîte de vitesses en position Stationnement (P).

Cela vous permet de vous familiariser avec la réaction du véhicule lorsque le moteur est coupé pendant la conduite et de développer ce réflexe.

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Étiquette mobile

Ce véhicule est accompagné d'une étiquette mobile et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

AVERTISSEMENT

CE VÉHICULE EST CONÇU POUR USAGE RÉCRÉATIF ET UNE APPLICATION UTILITAIRE GÉNÉRALE SECONDAIRE. PAS DE CONDUCTEUR DE MOINS DE 16 ANS

DES COURS DE CONDUITE SONT DISPONIBLES POUR CE VÉHICULE. POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Lisez le guide du conducteur, ainsi que les étiquettes de sécurité et regardez la vidéo de sécurité. Suivez toutes les instructions et avertissements.

CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR CONNAÎTRE LES LOIS LOCALES / PROVINCIALES RÉGISSANT L'UTILISATION DE CE VCC

L'utilisation inappropriée de véhicules hors route peut causer des blessures graves ou des décès.

Préparez-vous

- Bouclez votre ceinture et assurez vous que les filets ou portes sont bien verrouillés en place.

- Portez un casque et un équipement de protection conformes.

- Tout utilisateur doit être en mesure de s'asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou le repose-pieds et les mains sur le volant ou les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

Conduisez de façon responsable

Évitez la perte de contrôle et le capotage :

- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les roulis et ne faites jamais de tête-à-queue.

- Évitez les accélérations brutales dans les virages, même au démarrage.

- Ralentissez avant d'entrer dans un virage.

- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et d'autres changements de traction et de terrain. Évitez les surfaces pavées.

- Évitez de conduire sur les terrains en pente.

Les capotages causent de sérieuses blessures et des décès, même sur des zones plates et ouvertes.

Assurez-vous que les utilisateurs sont prudents et prévoyants

Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser :

- Tenez toujours le volant ou les poignées fermement et anticipez.

- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sous aucun prétexte.

Exigez une utilisation appropriée de votre véhicule

- Faites ce que vous pouvez pour éviter les blessures :

- Ne permettez pas de conduite imprudente ou dangereuse.

- Assurez-vous que les opérateurs sont âgés de 16 ans ou plus et qu'ils possèdent un permis de conduire valable.

- Ne laissez personne conduire ou opérer le véhicule après avoir consommé de l'alcool ou des drogues.

- Ne permettez pas d'opérations sur les routes publiques (à moins qu'elles soient conçues pour l'accès aux véhicules hors route) - des collisions avec des voitures et des camions peuvent survenir.

- N'excédez pas le nombre de places : Voir information à l'endos de cette carte.



704009534_FR

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

Table Inclinable Résultat du Test

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
MODÈLE DU VÉHICULE
RÉSULTAT DE LA TABLE D'INCLINAISON

Mesure de la stabilité latérale, en degrés, d'un échantillon, véhicule de condition standard (avec un opérateur et une charge de passager 430 livres) tel que mesuré par le fabricant conformément à l'essai de stabilité latérale de la table élévatrice selon la norme ANSI / ROHVA pour les véhicules récréatifs hors route. La modification des véhicules, les accessoires et le chargement peuvent affecter la stabilité latérale.

Des cours de formation à la conduite de VCC sont disponibles. Pour informations sur les VCC s'adresser à votre revendeur et/ou rohva.org.

Vérifiez auprès de votre concessionnaire pour connaître les lois nationales ou locales concernant l'exploitation du VCC.

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

MODÈLE DU VÉHICULE:
DESCRIPTION DU MOTEUR:

EPA CERTIFIÉ

TE₁N (TAUX D'ÉMISSION NORMALISÉ) =

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10, 0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC.
NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.

Capacité de passagers du véhicule : Passagers

Étiquette mobile Haute
Performance



AVERTISSEMENT

FAMILIARISEZ-VOUS AVEC CE VÉHICULE HORS ROUTE (VHR); SA PERFORMANCE PEUT DÉPASSER CELLE DES AUTRES VHR QUE VOUS AVEZ DÉJÀ ESSAYÉS.

CE MODÈLE HAUTE PERFORMANCE EST DESTINÉ QU'À UN USAGE HORS ROUTE. LES UTILISATEURS INEXPÉRIMENTÉS POURRAIENT SOUS-ESTIMER LES RISQUES ET ÊTRE SURPRIS PAR LE COMPORTEMENT SPÉCIFIQUE DE CE VHR DANS TOUTE LES CONDITIONS DE TERRAINS.

704906437

NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.

Étiquettes de sécurité

IMPORTANT : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.

Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule.

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur, du passager et des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier.

Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

Opérateur – Étiquette d'avertissement

AVERTISSEMENT

L'utilisation inappropriée de véhicules hors route peut causer des blessures graves ou des décès.

Préparez-vous

- Évaluez votre niveau de formation et votre expérience.
- Portez un casque et un équipement de protection adéquat.
- Tout opérateur doit être en mesure de passer avec le véhicule sur le terrain, les pentes et les obstacles. Révissez soigneusement le manuel du véhicule.

Conduisez de façon responsable

- Évitez la porte du conducteur et le capot/le moteur, les débrayages ou les roues et ne faites jamais de U-tour.
- Évitez les accélérations brutales dans les virages, même au démarrage.
- Réduisez votre vitesse dans un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les pentes et changez rapidement de terrain et de surface. Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de conduire sur les surfaces en pente.

Les capotages causent de graves blessures et des décès, même sur des zones plates et ouvertes.

Assurez-vous que les utilisateurs sont protégés et prévoyants.

- Si vous pensez que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisez tout risque de vous blesser.
- Tenez toujours la vitesse ou les progressions fermement et anticipiez.
- Ne placez aucune partie de votre corps ou de l'équipement du véhicule sous aucun prétexte.

Exigez une utilisation appropriée de votre véhicule

- Faites ce que vous pouvez pour éviter les blessures.
- Ne permettez pas de conduire imprudente ou dangereuse.
- Assurez-vous que les opérateurs sont âgés de 16 ans ou plus et qu'ils possèdent une licence de conduite valide.
- Ne permettez pas d'opérateurs sur les routes publiques (à moins qu'ils soient conçus pour l'accès aux véhicules hors route).
- Ne laissez personne conduire ou opérer le véhicule sans avoir conscience de l'état ou des dangers.
- N'excédez pas le nombre de places d'occupants.

Lisez et comprenez toutes les étiquettes de sécurité, localité et lire la notice du conducteur. Regardez la vidéo de sécurité en face avant du code QR ou en visitant le site Internet.

Cliquez avant de conduire le véhicule.





Passager avant – Étiquette d'avertissement



Passagers arrière – Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

(PASSAGERS) L'utilisation inappropriée de ce véhicule peut causer des blessures graves ou mortelles.

Préparez-vous • Bouclez les ceintures de sécurité et assurez-vous que les filets ou les portes sont bien enclenchés. • Utiliser un casque homologué et des vêtements de protection. Vous devez être en mesure de vous asseoir en appuyant votre dos sur le siège, vos pieds à plat sur le plancher ou les repose-pieds et vos mains sur les poignées de maintien. Rester complètement à l'intérieur du véhicule.

Rappelez à tous qu'ils doivent rester vigilants et se préparer si le véhicule semble sur le point de s'incliner ou de basculer, pour réduire les risques de blessure : • Maintenez une prise ferme sur les poignées et préparez-vous. • Ne placez jamais une partie du corps à l'extérieur du véhicule pour quelque raison que ce soit.

Qualifications et responsabilités des passagers • Ne pas prendre place à bord d'un véhicule après avoir consommé de la drogue ou de l'alcool. • Un passager pour qui une situation est trop difficile, ou s'il ou elle ne se sent pas bien, doit demander au conducteur de ralentir ou de s'arrêter.

⚠ AVERTISSEMENT

PASSAGER(S) L'utilisation inappropriée de ce véhicule peut causer des blessures graves ou le décès.

**Préparez-vous:**

- Bouclez votre ceinture et assurez-vous d'avoir les filets et/ou les portes bien en place.
- Portez un casque et des équipements de protection conforables.
- Vous devez être en mesure de vous asseoir avec le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol et les mains sur les poignées. Restez entièrement à l'intérieur du véhicule.

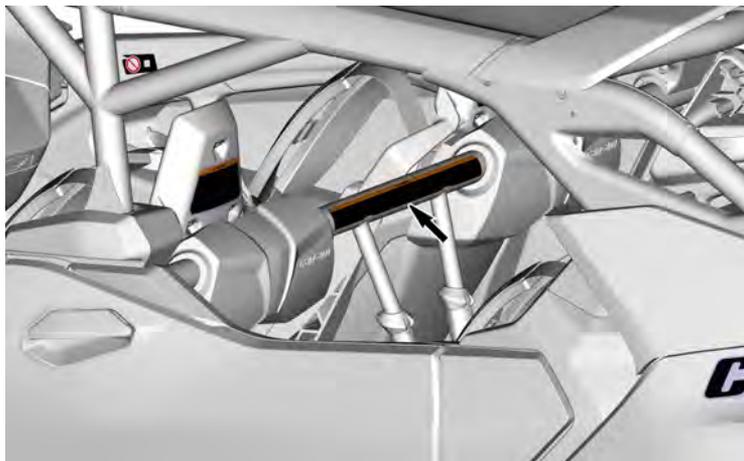
Assurez-vous que les utilisateurs sont prêts et prévoyants

- Soyez attentif que le véhicule peut basculer ou capoter, réduisant tout risque de vous blesser.
- Tenez toujours les poignées fermement et antcipiez.
- Ne placez aucune partie de votre corps en dehors du véhicule sans aucun préavis.

Qualifications et responsabilités du passager

- Pas de randonnée nocturne après consommation de drogues ou de l'alcool.
- Demandez à l'opérateur de ralentir ou de s'arrêter si vous vous sentez inconfortable lors de la randonnée.

73460956



Rollover avant gauche – Étiquette d'avertissement

▲ AVERTISSEMENT

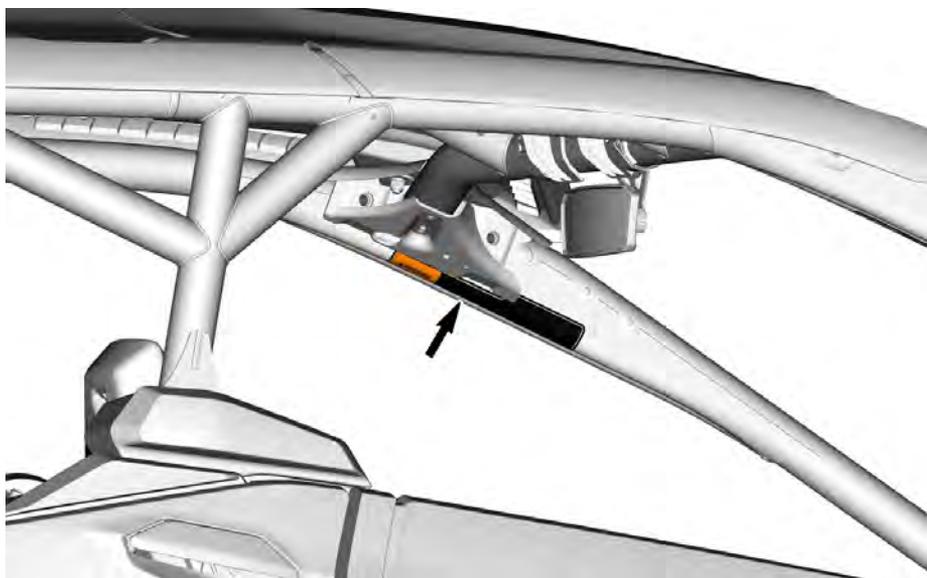


Préparez-vous en cas de capotage

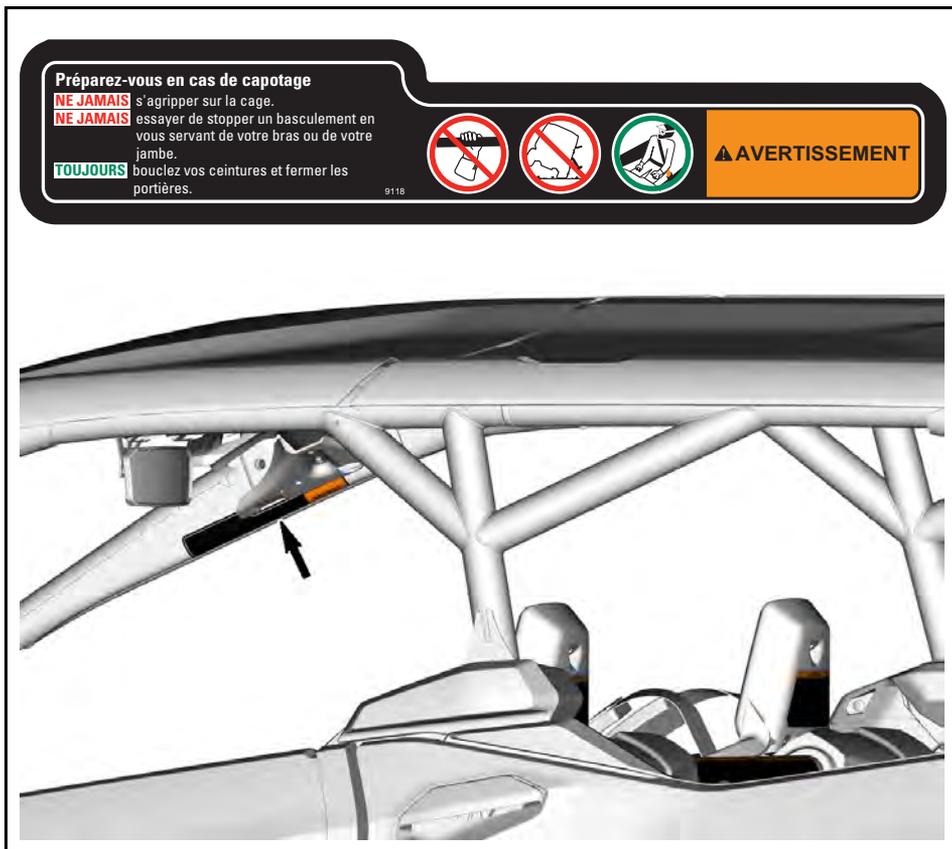
NE JAMAIS s'agripper sur la cage.
NE JAMAIS essayer de stopper un basculement en vous servant de votre bras ou de votre jambe.

TOUJOURS bouclez vos ceintures et fermez les portières.

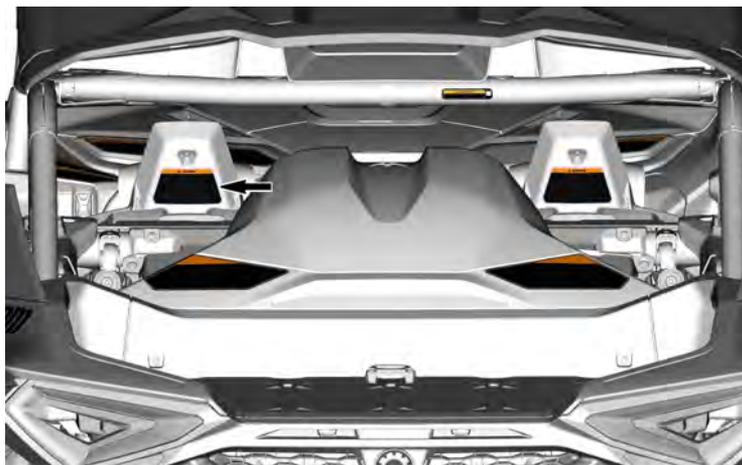
59114



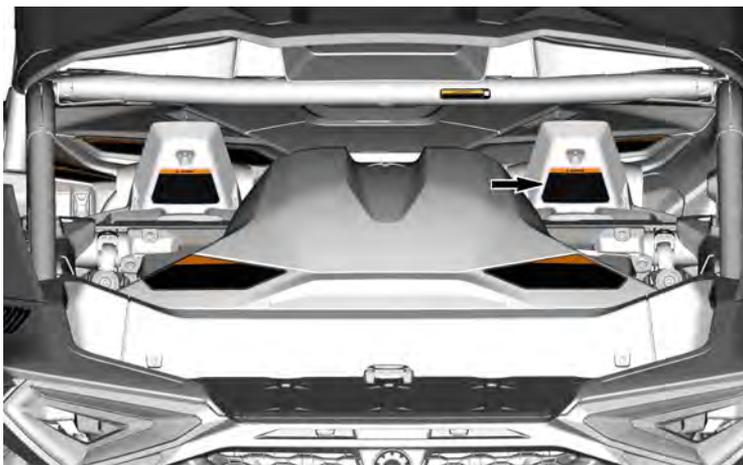
Rollover avant droit – Étiquette d'avertissement



Rollover passager arrière gauche – Étiquette d'avertissement



Rollover passager arrière droit – Étiquette d'avertissement



Véhicule à haute performance – Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT / WARNING

Ce véhicule est conçu pour un usage hors route et n'est pas destiné aux voies publiques.

This vehicle is an off road vehicle not intended for use on public roads.

9122

⚠ AVERTISSEMENT

Familiarisez-vous avec ce véhicule hors route (VHR); sa performance peut dépasser celle des autres VHR que vous avez déjà essayés. Ce modèle haute performance est destiné qu'à un usage hors route. Les utilisateurs inexpérimentés pourraient sous-estimer les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce VHR dans toutes les conditions de terrain.



Charge maximale et pression des pneumatiques – Étiquette d'avertissement

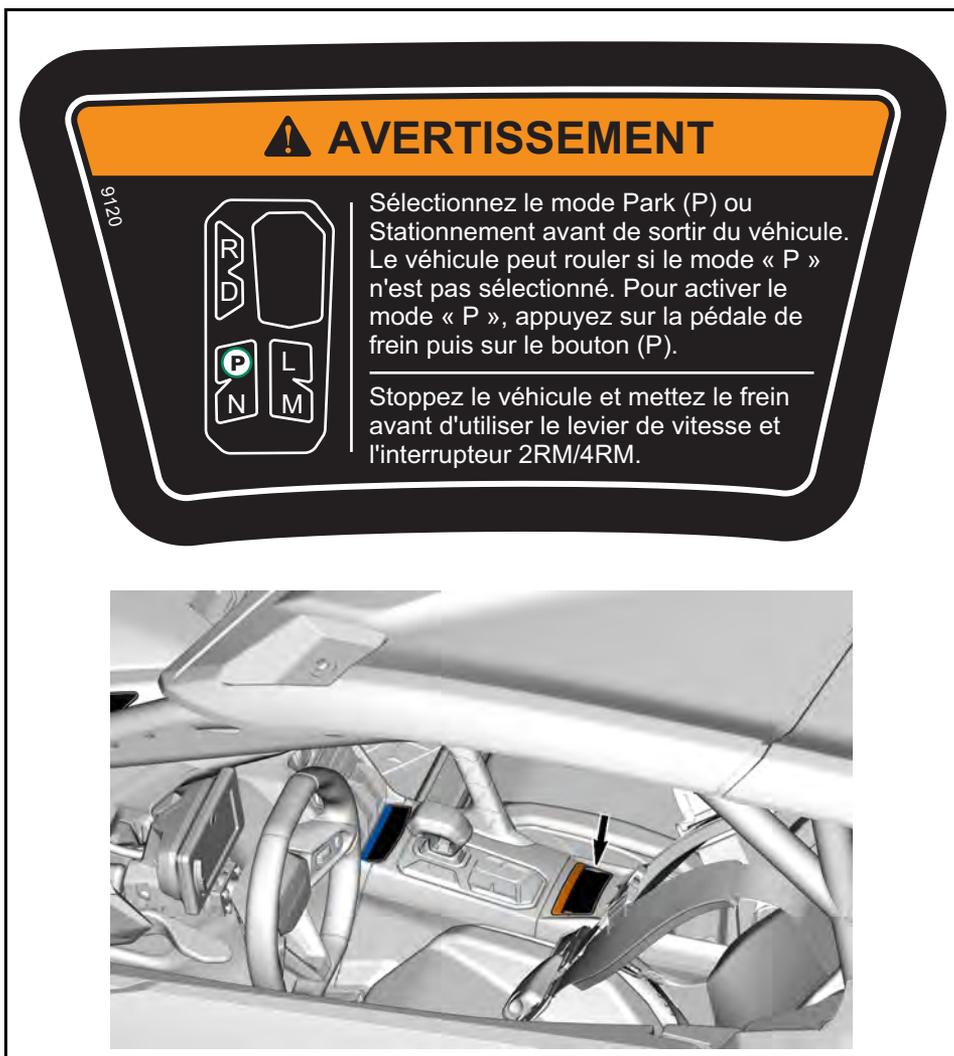
⚠ AVERTISSEMENT

Une pression inappropriée des pneus ou une surcharge peut provoquer une perte de contrôle.
 La perte de contrôle peut entraîner de sérieuses blessures ou un décès.
 - Un pneu insuffisamment gonflé peut déjauger.

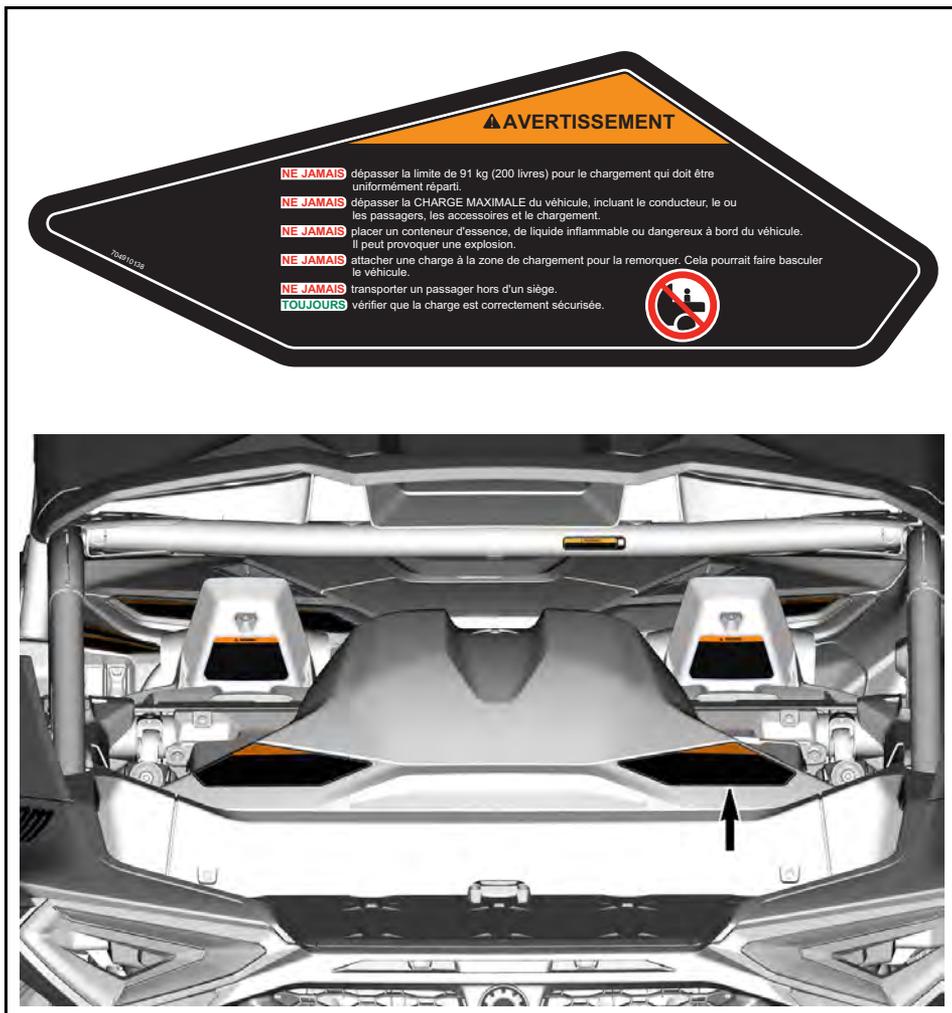
		2 OCCUPANTS		4 OCCUPANTS
PRESSION PNEU A FROID	Minimum	Avant : kPa (psi)	124 (18)	124 (18)
		Arrière : kPa (psi)	124 (18)	124 (18)
	Maximum	Avant : kPa (psi)	124 (18)	124 (18)
		Arrière : kPa (psi)	124 (18)	124 (18)
CHARGEMENT MAX. : kg (lb)			91 (200)	68 (150)
CAPACITÉ POIDS MAX. : kg (lb)			286 (630)	399 (880)



Procédure de stationnement - Étiquette d'avertissement



Capacité de charge maximale - Étiquette d'avertissement

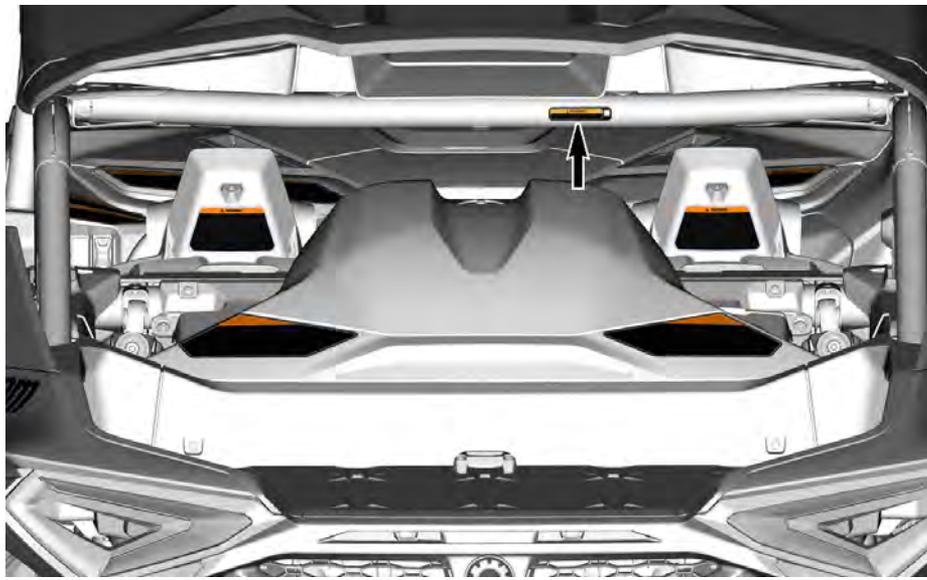


Étiquette d'avertissement de la cage

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS attacher une charge à la cage pour la tirer. Ceci pourrait faire basculer le véhicule.

704909551



Porte avant – Étiquette d'avertissement

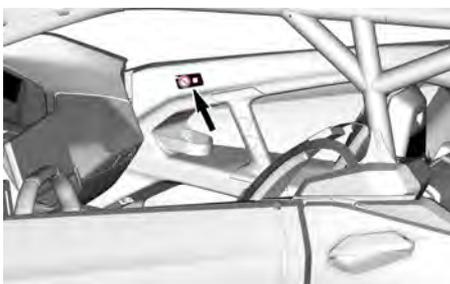
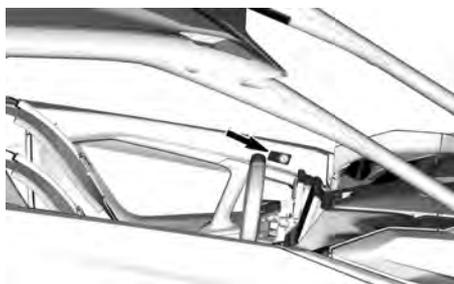
⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser un bras à l'extérieur du véhicule. Le risque de BLESSURES GRAVES est réel.

Côté gauche



Côté droit



Porte arrière – Étiquette d'avertissement

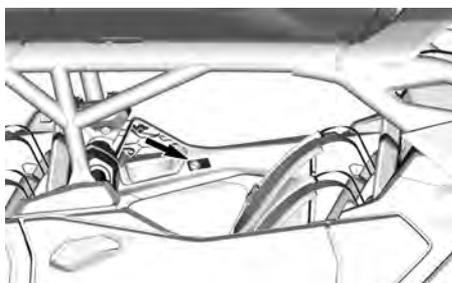
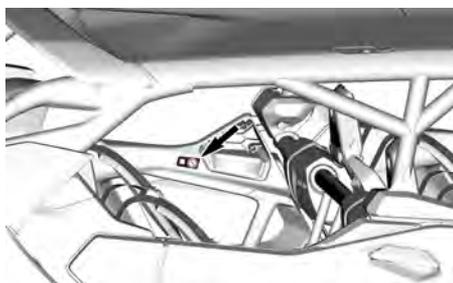
⚠ AVERTISSEMENT

Ne JAMAIS laisser un bras à l'extérieur du véhicule. Le risque de BLESSURES GRAVES est réel.

Côté gauche



Côté droit

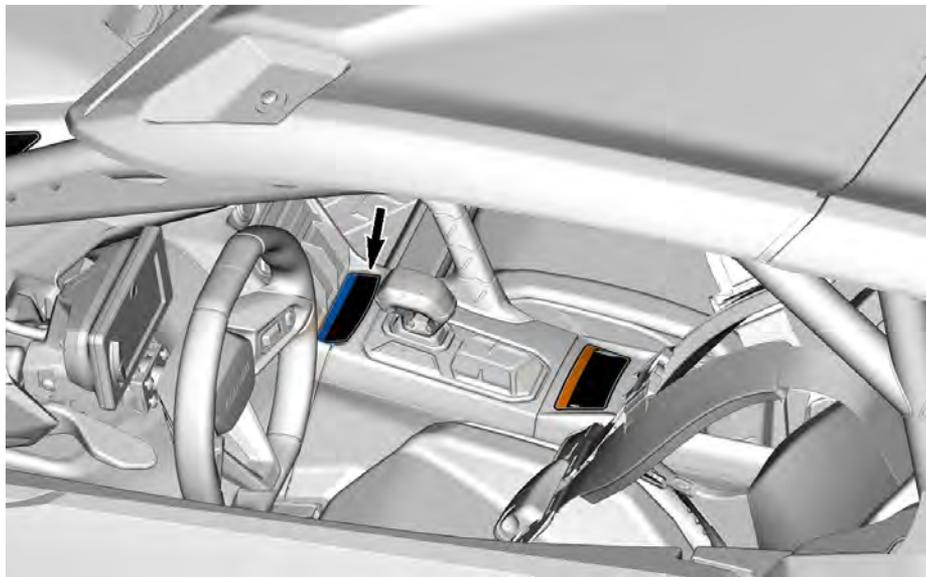


Remorquage avec Point mort permanent – Étiquette d'information

AVIS

Avant de remorquer ce véhicule, afin de ne pas endommager sa transmission, sélectionnez le point mort permanent. Pour cela, arrêtez le moteur, serrez le frein et appuyez sur le bouton Point mort (N) pendant 5 secondes, jusqu'à ce que la confirmation soit affichée sur le tableau de bord. Pour désactiver le point mort, inversez cette procédure.

9252

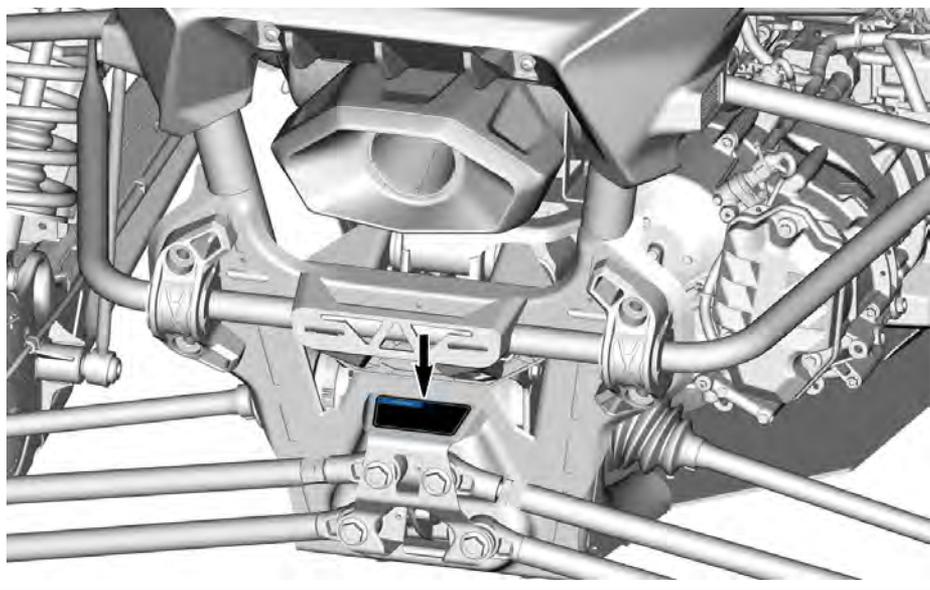
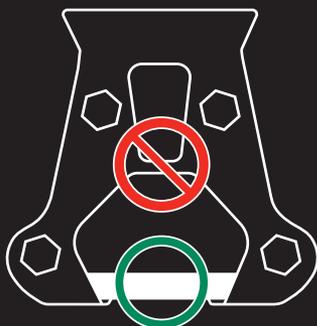


Récupérer véhicule coincé - Étiquette d'avertissement

AVIS

UTILISER
SEULEMENT POUR
LA RÉCUPÉRATION
DU VÉHICULE.

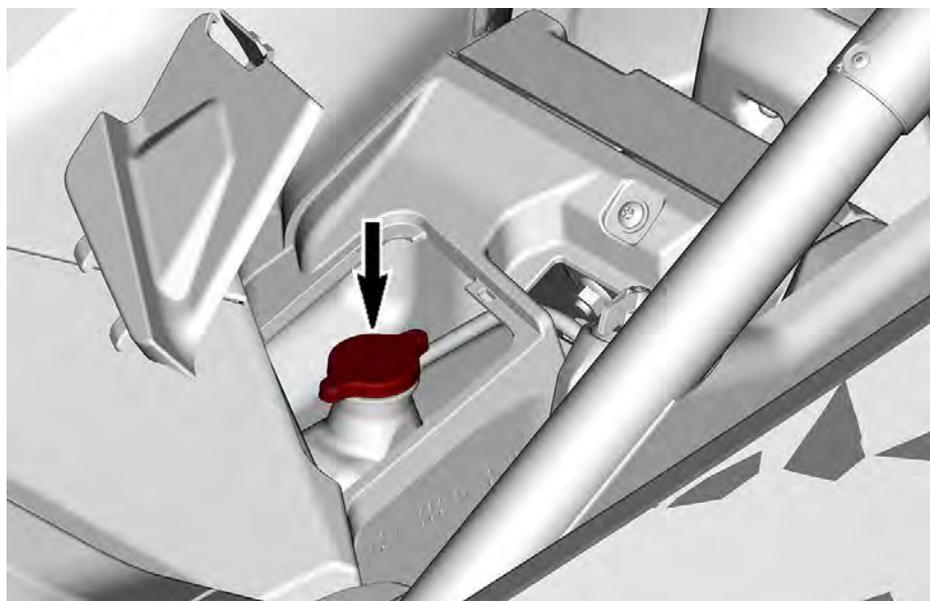
NE PAS UTILISER
POUR TIRER UNE
CHARGE.



Liquide de refroidissement chaud - Étiquette d'avertissement

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.



Étiquette mobile de conformité à la sécurité

Ce véhicule est fourni avec deux étiquettes volantes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquette volante Avertissement de la proposition 65 de l'État de Californie

⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872

LISTE D'INSPECTION AVANT RANDONNÉE

Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Fluide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein.	
Filtre à air du moteur	Vérifiez le filtre à air du moteur et remplacez-le au besoin.	
Boîtier du filtre à air du moteur	Inspectez le boîtier du filtre à air du moteur et nettoyez-le au besoin (lors de la conduite dans les conditions poussiéreuses ou dans le sable).	
Radiateur(s)	Vérifiez la propreté des radiateurs avant et arrière.	
Calandre avant	Inspectez l'ensemble de calandre avant pour la propreté.	
Système d'échappement	Nettoyez la zone autour du système d'échappement, en particulier si le véhicule a été utilisé dans un marécage, un champ de foin ou dans des feuilles sèches.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus. Se référer aux <i>Spécifications techniques</i> et ajustez en fonction de la charge.	
Jantes	Vérifiez que les roues ne sont pas endommagées et qu'elles ne présentent pas de jeu anormal. Vérifiez que les écrous de roue sont bien serrés, de même que l'anneau de retenue. Reportez-vous à la section <i>Roues et pneus</i> des <i>Procédures d'entretien</i> pour connaître les spécifications de couple.	

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Chargement et transport	<p>Chargement: Si vous transportez des marchandises, respectez la capacité maximale du porte-bagages arrière.</p> <p>Reportez-vous aux <i>Spécifications techniques</i>.</p> <p>Veillez à ce que la charge totale incluant le conducteur, le passager, les marchandises et les accessoires ajoutés, ne dépasse pas la charge totale autorisée.</p> <p>Reportez-vous aux <i>Spécifications techniques</i>.</p>	
Châssis et suspension	Vérifier sous le véhicule s'il y a des débris sur le châssis ou les composants de la suspension (bras supérieurs et inférieurs, roues, amortisseurs, ressorts) et nettoyez-les avec soin.	

Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Affichage numérique	Vérifiez le fonctionnement des voyants de l'indicateur (avec la clé D.E.S.S. sur « ON », appuyez brièvement sur le bouton Démarrage/ Arrêt du moteur).	
	Vérifiez les messages affichés.	
Feux	<p>Vérifiez le fonctionnement et la propreté des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phares (feux de route et feux de croisement) - Feux arrière - Feux de freinage 	
Sièges, portes et ceintures de sécurité.	Vérifiez le réglage des sièges et assurez-vous que le dispositif de verrouillage est engagé correctement avant la conduite.	
	Assurez-vous que les portes ne sont pas endommagées. Faites remplacer les portes si elles sont endommagées. Fermez les deux portes et vérifiez qu'elles s'enclenchent jusqu'au deuxième loquet.	
	Vérifiez si les ceintures de sécurité sont en parfait état (notamment les rétracteurs, les boucles et les pattes de serrage). Bouclez et débouclez les ceintures de sécurité pour vérifier qu'elles fonctionnent normalement et	

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
	qu'elles restent correctement fermées et serrées sur le corps.	
Pédale d'accélération	Appuyez plusieurs fois sur la pédale d'accélérateur. La pédale doit fonctionner librement et revenir à sa position de repos lorsqu'elle est relâchée.	
Pédale de frein	Appuyez sur la pédale de frein pour vérifier que vous sentez une résistance ferme. La pédale doit revenir complètement à sa position de repos lorsqu'elle est relâchée.	
Niveau de carburant	Vérifiez le niveau de carburant.	

Après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Guidon	Vérifiez que la direction fonctionne librement en tournant le volant d'une butée à l'autre. Réglez le volant pour obtenir une position de conduite confortable.	
Borne de clé D.E.S.S. RF	Vérifiez le fonctionnement D.E.S.S. en sortant la clé D.E.S.S. de la borne. Le moteur doit s'arrêter.	
Boutons : levier sélecteur/clavier de la console	Vérifiez le fonctionnement du levier sélecteur (R/D) et des boutons du clavier de la console (P, L, M, N et Override).	
Freins	Avancez lentement de quelques mètres, puis freinez. La pédale de frein doit rester ferme. La pédale doit revenir à sa position de repos lorsqu'elle est relâchée. Les freins doivent répondre de manière adéquate aux sollicitations du conducteur.	
Sélecteur 2 ou 4 roues motrices	Vérifiez le fonctionnement du sélecteur 2RM/4RM. Déplacez le véhicule lentement et essayez de sélectionner/désélectionner les modes 2RM et 4RM.	
Huile moteur	Vérifiez le niveau d'huile moteur lorsque le moteur est chaud.	

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Pour contacter Transport Canada :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais: 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



<https://www.tc.gc.ca/recalls>

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

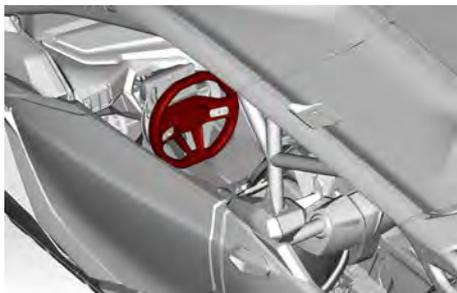
COMMANDES PRINCIPALES

Il est important de connaître l'emplacement et le fonctionnement de toutes les commandes, et d'en développer et d'en pratiquer une utilisation harmonieuse et coordonnée.

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.

VOLANT

Le volant est situé devant le siège du conducteur.



VOLANT - TYPIQUE

Le volant dirige le véhicule vers la gauche ou la droite. Tournez le volant dans la direction où vous voulez aller.

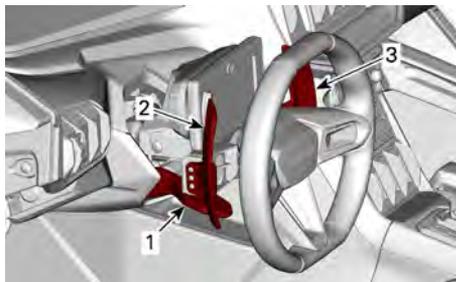
Tenez le volant fermement sans fermer complètement les poings et conduisez normalement.

ATTENTION

Sur des sentiers accidentés ou lors du franchissement d'un obstacle, le volant pourrait tourner brutalement d'un côté, causant des blessures de la main ou du poignet si les pouces sont laissés autour du volant.

Pendant la conduite, le système de direction assistée (DPS) réduit l'effort nécessaire pour tourner le volant.

Le volant inclut de nombreuses commandes.



1. Manette d'inclinaison
2. Palette de sélection gauche
3. Palette de sélection droite

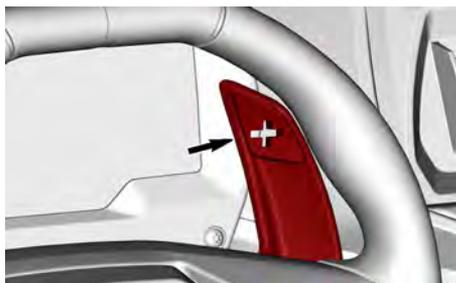
PALETTES DE SÉLECTION

Les palettes de sélection des vitesses sont situées derrière le volant.

Une pression sur la palette gauche permet de rétrograder et une pression sur la palette droite de passer à la vitesse supérieure.



PALETTE GAUCHE : RÉTROGRADER



PALETTE DROITE : PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Les palettes de sélection des vitesses doivent être utilisées pour changer de vitesse lorsque le mode manuel est sélectionné.

Mode « Tip In »

En mode automatique, une pression sur l'une des palettes de changement de vitesse active le mode « Tip In ».

Une pression sur la palette droite (passage au rapport supérieur) ou gauche (passage au rapport inférieur) permet de sélectionner le rapport supérieur suivant ou le rapport précédent.

Cette vitesse sera maintenue jusqu'à ce que le régime du moteur autorise le passage à la vitesse supérieure ou inférieure.

Pour sortir du mode « Tip In » et revenir au mode automatique, il suffit de maintenir l'une des palettes pendant quelques secondes.

Désactivation des palettes de changement de vitesses

En outre, en mode AUTO, les palettes de changement de vitesses peuvent être désactivées pour éviter les changements accidentels.

Pour désactiver les palettes de changement de vitesse, appuyez sur la touche M pendant plus de 5 secondes. Un cadenas  apparaît dans la partie supérieure de l'écran numérique.

Une nouvelle pression sur la touche M pendant plus de 5 secondes réactivera les palettes de changement de vitesse.

PÉDALE D'ACCÉLÉRATION

La pédale d'accélérateur est la pédale la plus à droite.



Elle commande la vitesse du moteur et ses accélérations.

Pour augmenter ou maintenir la vitesse du véhicule, appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le pied droit.

Pour diminuer la vitesse du véhicule, relâchez la pédale d'accélérateur.

La pédale d'accélération est montée sur un ressort et elle doit revenir à sa position de repos (ralenti) lorsqu'elle n'est pas enfoncée.

PÉDALE DU FREIN

La pédale de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.



La pédale de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

Pour diminuer la vitesse du véhicule ou arrêter le véhicule, appuyez sur la pédale de frein avec le pied droit.

La pédale de frein est montée sur un ressort et elle doit revenir à sa position

de repos (libre) lorsqu'elle n'est pas enfoncée.

LEVIER SÉLECTEUR ÉLECTRONIQUE

Le levier sélecteur électronique est situé sur la console centrale, à droite du siège du conducteur.



Ce levier sert à sélectionner la MARCHE ARRIÈRE ou la MARCHE AVANT.

Pour passer en marche ARRIÈRE :

- Appuyez sur la pédale de frein et poussez le levier sélecteur vers l'avant jusqu'à ce que l'affichage numérique indique **R**.
- Relâchez le levier. Lorsque vous relâchez le levier sélecteur, il revient en position centrale.

REMARQUE :

De même, le levier sélecteur étant sur la position Marche arrière (R), tirez-le une fois vers l'arrière et maintenez-le pendant quelques secondes pour changer de la gamme Basses vitesses à la gamme Hautes vitesses, et inversement. Cette opération peut également être effectuée à l'aide du bouton L situé sous le levier de vitesses.

Pour passer en marche AVANT (Drive) :

- Appuyez sur la pédale de frein et poussez le levier sélecteur vers l'arrière jusqu'à ce que l'affichage numérique indique **D**.

- Relâchez le levier.

REMARQUE :

Lorsque le levier sélecteur est sur la position de Conduite (D), tirez-le à nouveau une fois vers l'arrière et maintenez-le pendant quelques secondes pour changer de la gamme Basses vitesses à la gamme Hautes vitesses, et inversement. Cette opération peut également être effectuée à l'aide du bouton L situé sous le levier de vitesses.

Lorsque la position D est sélectionnée après le redémarrage du véhicule, la dernière option utilisée est automatiquement réutilisée (automatique, manuel, gamme de vitesses hautes (HI) ou basses (LOW)).

Lorsque la transmission est engagée (R ou D), le véhicule peut avancer lentement, sans toucher la pédale d'accélérateur. De nombreux facteurs peuvent influencer le comportement à basse vitesse : Température de la transmission, poids de la cargaison, gammes de vitesses hautes (HI) ou basses (LOW), type de terrain et pente, pour n'en citer que quelques-uns. L'utilisateur doit être particulièrement vigilant lorsque le véhicule avance à très basse vitesse.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de sortir du véhicule, vous devez toujours appuyer sur la pédale de frein et mettre le levier sélecteur sur la position de stationnement (P) afin d'éviter tout déplacement imprévu du véhicule.

BOUTON STATIONNEMENT

Le bouton Stationnement (Park) est situé derrière le levier sélecteur électronique.



Ce bouton met la transmission sur la position Stationnement.

La position Stationnement doit être enclenchée chaque fois que le conducteur quitte le véhicule.

Un signal sonore retentit chaque fois que la porte du conducteur s'ouvre lorsque le levier sélecteur n'est pas sur la position Stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Sélectionnez toujours la position de stationnement (P) dès que le véhicule est arrêté, afin d'éviter tout déplacement accidentel.

La transmission passe automatiquement sur la position Stationnement dès que le conducteur arrête le véhicule et coupe le moteur.

BOUTON POINT MORT

Le bouton Point mort (N) est situé derrière le levier sélecteur électronique.



Ce bouton permet de mettre la transmission au Point mort.

AVIS

Cette position ne doit JAMAIS être sélectionnée pour remorquer le véhicule. La transmission et la boîte de vitesses seront alors gravement endommagées. Pour remorquer le véhicule, reportez-vous à la section *Activation du Point mort permanent ou du Point mort mécanique* dans les *Procédures spéciales pour connaître la procédure complète.*

Le Point mort est sélectionné en appuyant sur la touche "N". L'icône **N** apparaît sur l'écran numérique lorsque la transmission est au Point mort.

Le véhicule revient en position de stationnement lorsque le moteur est arrêté.

Si un Point mort permanent ou un Point mort mécanique est nécessaire, reportez-vous à la section *Activation du Point mort permanent et du Point mort mécanique* dans la section *Procédures spéciales*.

BOUTON VITESSES BASSES

Le bouton Vitesses basses (L) est situé derrière le levier sélecteur électronique.



Ce bouton sert à sélectionner la gamme des vitesses basses.

Ce véhicule peut passer de la gamme des vitesses basses (L) à la gammes de vitesses hautes (H) sans s'arrêter. La puissance du moteur sera momentanément interrompue pendant le passage de H à L ou de L à H. Vous devez donc effectuer ce changement dans un endroit sûr (par exemple, une section droite et plate) à vitesse constante.

La gamme des vitesses basses permet au véhicule de se déplacer lentement en développant un couple maximal sur les roues.

AVIS

Pour éviter d'endommager le véhicule, il est conseillé de sélectionner la gamme de vitesses basses chaque fois que le véhicule franchit des obstacles, monte ou descend une côte, ou lorsqu'il transporte un chargement lourd.

Pour sélectionner la gamme Basses vitesses, appuyez sur la touche "L" jusqu'à ce que l'icône L apparaisse sur l'écran numérique.

Une pression sur ce bouton permet également de basculer entre la gamme basse et la gamme haute.

Il est aussi possible de passer de la gamme Basses vitesses à la gamme Hautes vitesses à l'aide du *levier sélecteur électronique*.

BOUTON DU MODE MANUEL

Le bouton Mode Manuel (M) est situé derrière le levier sélecteur électronique.



Ce bouton permet d'activer ou de désactiver le mode de changement de vitesse manuel.

Le mode Manuel permet de changer de vitesse à la demande, à l'aide des palettes au volant, au lieu d'attendre la décision du système automatique.

En mode Manuel, une pression sur les palettes, situées derrière le volant, permet de passer à la vitesse supérieure ou inférieure.

- Palette gauche = Rétrograder
- Palette droite = Passer à la vitesse supérieure

Le conducteur peut passer du mode Manuel au mode Automatique, et inversement, en tirant et en maintenant simultanément les deux palettes de changement de vitesse (± 1 seconde).

En mode AUTO, le fait d'appuyer sur le bouton M pendant plus de 5 secondes désactive les palettes de changement de vitesse afin d'éviter tout changement de vitesse accidentel. Un cadenas apparaît  dans la partie supérieure de l'écran numérique.

Pour réactiver les palettes de changement de vitesses, appuyez à nouveau sur le bouton du mode Manuel pendant plus de 5 secondes  jusqu'à ce que le cadenas disparaisse de l'affichage numérique.

COMMANDES SECONDAIRES

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations.

Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.

Clé RF D.E.S.S et borne RF D.E.S.S.

Borne RF D.E.S.S.

La borne D.E.S.S. est située sur la console supérieure.



Clé RF D.E.S.S.

Pour toutes les options liées au système D.E.S.S., adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour obtenir de plus amples renseignements.

Système de sécurité à encodage numérique (D.E.S.S.)

Le véhicule est fourni avec une clé D.E.S.S.

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec différents types de programmation de la clé : Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

REMARQUE :

Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

AVERTISSEMENT

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Flexibilité D.E.S.S.

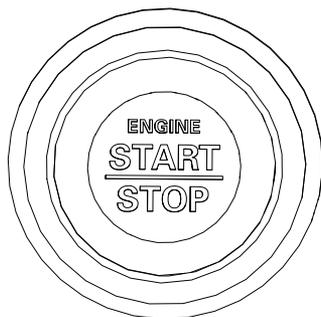
Le système D.E.S.S. du véhicule peut être programmé pour reconnaître jusqu'à 8 clés différentes.

Dans ce cas, si vous êtes propriétaire de plusieurs véhicules utilisant une clé D.E.S.S., il est possible d'utiliser n'importe lequel d'entre eux avec ce véhicule.

Consultez votre concessionnaire Can-Am Hors route agréé pour programmer les autres touches D.E.S.S.

BOUTON DE DÉMARRAGE/ D'ARRÊT DU MOTEUR

Le bouton de démarrage/arrêt du moteur est situé sur la console supérieure, à droite du volant.





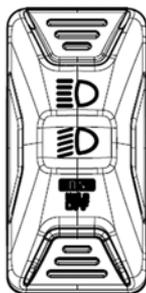
La clé D. E. S. S. étant insérée, appuyez sur le bouton de DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le moteur démarre.

Appuyez sur ce même bouton pour arrêter le moteur.

Pour alimenter le système électrique sans mettre le moteur en marche, reportez-vous à la section *Mise sous tension du système électrique*

SÉLECTEUR DES PHARES

Le sélecteur des phares se situe sur le côté gauche du tableau de bord.

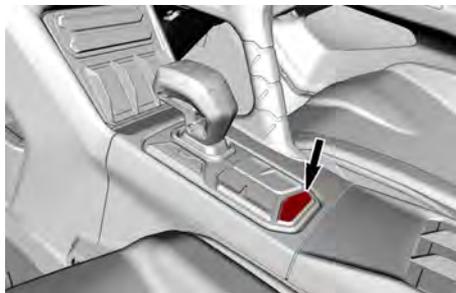


Ce sélecteur sert à sélectionner les feux de croisement ou de route.

Appuyez et maintenez le bouton inférieur pour éteindre les phares. Appuyez à nouveau sur ce même bouton pour rallumer les phares.

BOUTON NEUTRALISATION

Le bouton Neutralisation est situé derrière le sélecteur électronique.



Le bouton Neutralisation est utilisé pour les opérations suivantes :

- Pour contourner le limiteur de vitesse du moteur en marche arrière et autoriser un couple moteur maximal. Reportez-vous à *Entrer en mode de neutralisation*.
- Pour conduire le véhicule en cas de défaillance de la pédale d'accélérateur. Reportez-vous à *Entrer en mode préservation manuel*.
- En cas de problème de transmission, un message s'affiche sur l'écran digital « Appuyez sur Neutralisation pour confirmer l'arrêt ». La position Stationnement est alors automatiquement activée. Le système électrique peut alors être complètement désactivé et réactivé. Dans la plupart des cas, cette action suffira à éliminer le problème. Dans le cas contraire, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé.

UTILISATION DU MODE DE NEUTRALISATION.

Appuyez sur le bouton Neutralisation et maintenez-le enfoncé pour activer le mode Neutralisation.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez le mode Neutralisation uniquement lorsque le véhicule est coincé dans la boue ou du terrain mou et si la boîte Basses vitesses ne suffit pas même en marche arrière. Vérifiez qu'il n'y a aucun risque de proximité immédiate avant d'activer le mode Neutralisation. N'utilisez pas le mode Neutralisation lorsque vous roulez normalement en marche arrière. La vitesse serait alors excessive et dangereuse.

Relâchez le bouton Neutralisation pour désactiver le mode Neutralisation.

Entrer en mode préservation manuel

Si un ou les deux capteurs de position de pédale sont défectueux, la pédale d'accélérateur ne répondra pas.

Selon le type de défaillance, appuyez et maintenez enfoncé le bouton

Neutralisation pour rétablir temporairement la réponse de la pédale OU augmenter temporairement le régime du moteur.

Relâcher le bouton Neutralisation permet de relâcher l'accélérateur et de laisser le régime du moteur revenir au ralenti.

CLAVIER

Le clavier est situé au centre de la console supérieure.

Le premier clic permet d'afficher le réglage actuel.

Pour modifier un paramètre, cliquez à nouveau jusqu'à ce que le mode souhaité soit atteint.



Icône	Utilisation	Moteur
	Sélection des différents niveaux de direction assistée*	<ul style="list-style-type: none"> – Min – Moy. – Max
	Passer d'un mode différentiel à l'autre	<ul style="list-style-type: none"> – 4 roues motrices Randonnée – 4 roues motrices Randonnée active
	Activer ou désactiver le blocage du différentiel avant	<ul style="list-style-type: none"> – Si le véhicule est en deux roues motrices, il passe automatiquement en quatre roues motrices + blocage de différentiel. – Une fois le blocage de différentiel désactivé, le véhicule reste en

		mode 4 roues motrices.
	Sélection des modes moteur*	<ul style="list-style-type: none">- Normal- Sport- Sport+
	Bascule entre les modes 2x4 et 4x4*	<ul style="list-style-type: none">- 2 roues motrices- 4RM (mode différentiel précédemment sélectionné)
* Pour plus d'informations, reportez-vous à la rubrique <i>Réglage du véhicule</i> ,		

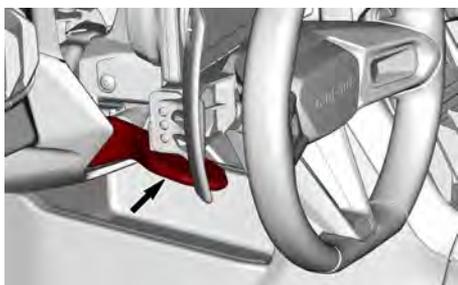
ÉQUIPEMENT

Certaines étiquettes de sécurité du véhicule ne sont pas représentées sur les illustrations. Pour plus d'informations sur les étiquettes de sécurité des véhicules, consultez la section *Étiquettes importantes placées sur le véhicule*.

VOLANT INCLINABLE

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas régler la position du volant pendant la conduite. Cela peut entraîner une perte de contrôle. Si le levier ne peut pas être relevé en position fixe, réglez à nouveau le volant. Conduire sans bloquer le volant est dangereux et peut entraîner une perte de contrôle.

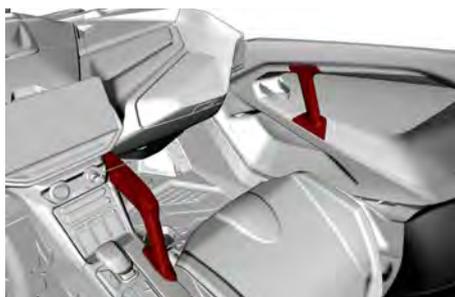


1. Réglez la position du siège.
2. Abaissez le levier de réglage.
3. Mettez le volant sur la position voulue.
4. Maintenez le volant dans cette position et relevez le levier de réglage pour bloquer la position.
5. Vérifiez que le volant est bien verrouillé en essayant de le déplacer de haut en bas.

POIGNÉES DU PASSAGER

Passager avant

Le passager dispose d'une poignée de maintien sur la console et d'une deuxième sur la porte de droite.



Saisir les poignées de maintien permet aux passagers de s'accrocher pendant le mouvement du véhicule et aide à garder les mains et le corps à l'intérieur de la cabine en cas de renversement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais une partie de la cage du véhicule comme poignée de maintien. Les mains peuvent être heurtées par des objets en dehors de la cabine ou écrasées lors d'un renversement.

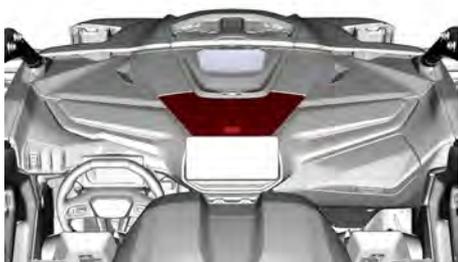
Ajustez la position du siège pour avoir une prise solide et confortable sur les poignées de maintien. Reportez-vous à la section *Réglage du siège vers l'avant et vers l'arrière*.

Passager arrière



COMPARTIMENT DE RANGEMENT CENTRAL

Ce compartiment est situé au centre de la console.



Il est conçu pour contenir de petits objets, comme un téléphone portable.

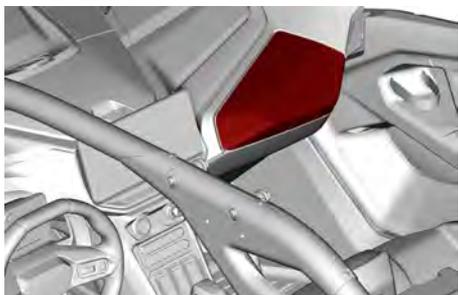
BOÎTE À GANTS

Le véhicule est équipé d'une boîte à gants fermée faite pour transporter des objets légers.

AVIS

Ce compartiment de rangement peut devenir chaud en été et lorsque le véhicule circule à faible vitesse pendant une longue période.

Il est donc déconseillé d'y laisser un appareil électronique, tel qu'un téléphone portable, car les températures élevées peuvent causer des dommages permanents au téléphone et à sa batterie.



Capacité de la boîte à gants

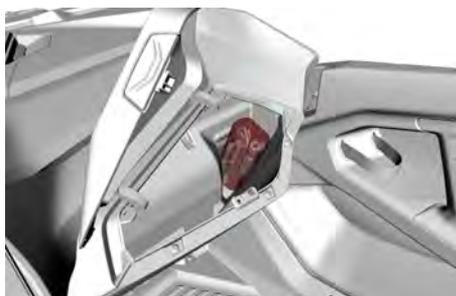
Charge
maximale

5 kg
(11 lb)

OUTILS DE DÉPANNAGE

Le véhicule est livré avec des outils de dépannage de base qui vous aideront dans certaines situations.

Ils sont rangés dans la boîte à gants.



Les outils de dépannage suivants sont fournis avec le véhicule :

Outil de réglage de la suspension	
Trousse d'outils :	
Tournevis (plat et cruciforme)	
Pinces	
Clés à douille 14 et 16 mm	
Clés ouvertes 15 et 17 mm	
Clés ouvertes 10 et 13 mm	
Clé mixte 8 mm	
Clé Torx T30	
Indicateur de pression	

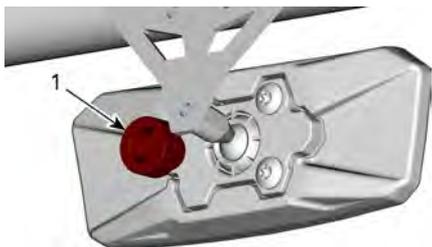
RÉTROVISEUR CENTRAL

Le véhicule est équipé d'un rétroviseur central.

Les objets apparaissant dans le rétroviseur sont plus proches qu'ils n'y paraissent.

Le miroir peut être ajusté selon les préférences du conducteur.

Pour régler le rétroviseur, desserrez le bouton derrière le rétroviseur, puis serrez-le pour fixer le rétroviseur en position.



DERRIÈRE LE RÉTROVISEUR

1. Bouton

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez pas les rétroviseurs pendant que vous conduisez. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule.

REPOSE-PIEDS

Le véhicule est équipé de repose-pieds pour le conducteur et les passagers.

Cela permet aux occupants de poser fermement leurs pieds sur le plancher du véhicule, ce qui aide à maintenir une bonne position du corps pendant la conduite.

Les repose-pieds aident à minimiser le risque de blessure des jambes ou des pieds.

Portez des vêtements de protection appropriés.

PORTES

Le véhicule est doté de portières aidant les passagers à garder leur corps et leurs membres à l'intérieur du véhicule, réduisant le risque de blessures.

Les portes peuvent également empêcher l'entrée des branches et des autres objets étrangers dans la cabine.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais le véhicule lorsque les deux portières ne sont pas fermées et verrouillées.

Pour ouvrir une porte depuis l'intérieur du véhicule, tirez sur la sangle pour libérer le loquet.



PORTE AVANT ILLUSTRÉE - CÔTÉ PASSAGER



PORTE ARRIÈRE ILLUSTRÉE - CÔTÉ PASSAGER

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ce véhicule est équipé de ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et les passagers en cas de

collision, de retournement ou de renversement.

⚠ AVERTISSEMENT

Portez les ceintures de sécurité correctement en tout temps. Les ceintures de sécurité réduisent le risque de blessures dans un accident. Elles aident à garder les membres à l'intérieur de la cabine en cas de retournement ou de tout accident.

Si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas attachée :

- Lorsque la clé d'allumage est sur la position ON, le témoin de ceinture de sécurité clignote.
- Lorsque le moteur tourne, le levier sélecteur est libéré de la position Stationnement (« PARK »), la vitesse du véhicule est limitée à environ 20 km/h (12 mi/h) sur un terrain plat.

⚠ AVERTISSEMENT

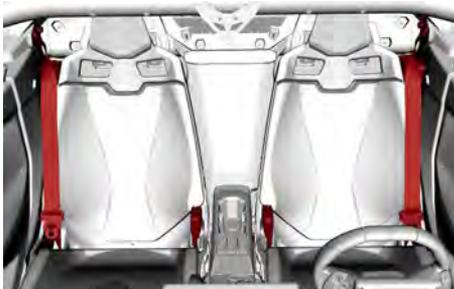
Le véhicule peut atteindre une vitesse plus élevée ou moins élevée en fonction de la pente.

Pour vous rappeler de boucler la ceinture de sécurité, l'indicateur multifonction affiche le message suivant : **LIMITATION MOTEUR ACTIVÉE, ATTACHEZ VOTRE CEINTURE DE SÉCURITÉ.**

⚠ AVERTISSEMENT

Il n'y a pas de témoin ou de message pour la ceinture de sécurité du passager. Le conducteur est responsable de la sécurité de son passager. Il doit vérifier qu'il a attaché sa ceinture de sécurité.

CEINTURES DE SÉCURITÉ TROIS POINTS



⚠ AVERTISSEMENT

Portez la ceinture de sécurité correctement. Assurez-vous qu'elles demeurent attachées et serrées correctement contre votre corps. Assurez-vous qu'elle n'est pas enroulée ou défectueuse.

La ceinture de sécurité est équipée d'une patte de serrage.

Ce dispositif verrouille la ceinture de sécurité dans la position réglée.



TYPIQUE – POSITION VERROUILLÉE

1. Patte de serrage

Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez la languette de verrouillage de la ceinture de sécurité dans la boucle, puis tirez sur la ceinture afin de vous assurer qu'elle est correctement attachée.

Ajustez la ceinture fermement contre votre corps et déplacez la ceinture vers le haut.



TYPIQUE

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton rouge de la boucle.

SIÈGES

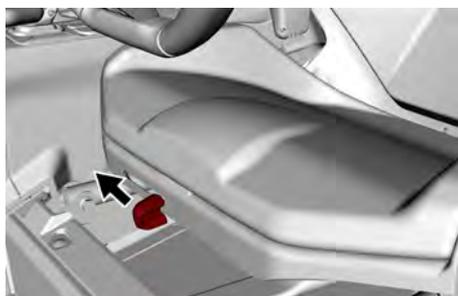
RÉGLAGE DE LA POSITION DU SIÈGE.

Les sièges peuvent être avancés et reculés.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne réglez jamais la position du siège lorsque le véhicule est en mouvement.

1. Glissez le levier de réglage vers la droite.

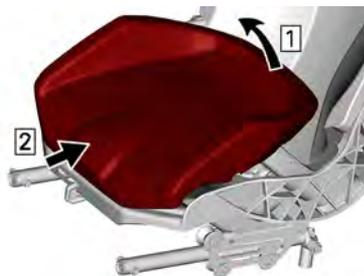


2. Mettez le siège sur la position souhaitée. Lâchez le levier.

3. Déplacez le siège vers l'avant et l'arrière pour vous assurer qu'il est verrouillé en place.

Dépose et installation du coussin de siège

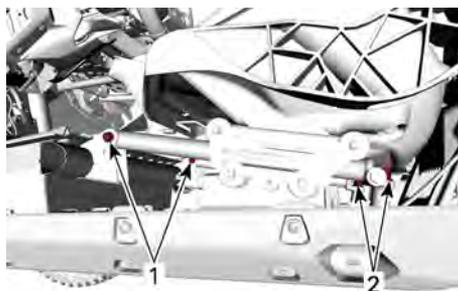
1. Soulevez l'arrière du coussin, puis dégagez le coussin du cadre du siège en le tirant vers l'arrière.



2. Pour le poser, inversez la procédure de dépose.

DÉPOSE ET INSTALLATION DU SIÈGE

1. Enlevez le coussin de siège.
2. Retirez les quatre points d'ancrage.



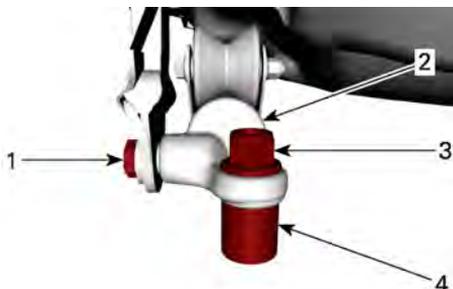
POINTS D'ANCRAGE AVANT

1. Points de fixation avant
 2. Points de fixation arrière
3. Détachez les rétracteurs et les points d'attache des ceintures de sécurité hors du cadre.
 4. Jetez tous les écrous de butée élastiques.
 5. Retirez le siège du véhicule.

6. Avant de réinstaller le siège, sélectionnez le réglage en hauteur souhaité.

La hauteur arrière est déterminée par la présence ou l'absence du manchon.

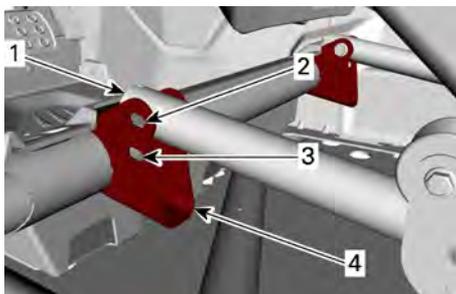
- Installez le manchon à la hauteur maximale.
- Retirez le manchon pour mettre le siège à sa hauteur la plus basse.



POINT D'ANCRAGE ARRIÈRE - TYPIQUE

1. Boulon de la ceinture de sécurité
2. Chenille
3. Écrou élastique
4. Manchon

La hauteur de l'avant est déterminée par la position des rails du siège sur leurs supports.



1. Rail du siège
2. Trou de positionnement supérieur
3. Trou de positionnement inférieur
4. Support de siège

7. L'installation s'effectue à l'inverse de la dépose. Cependant, prêtez attention aux points suivants.

⚠ AVERTISSEMENT

Utilisez les écrous neufs lors de l'installation des points de fixation du siège.

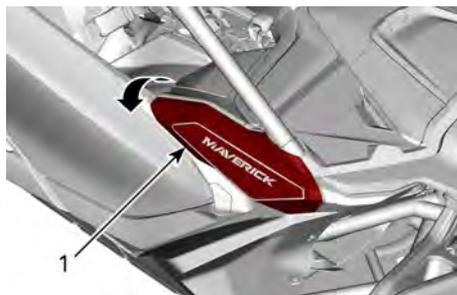
Couple de serrage

Point de fixation arrière	64,5 ± 6,5 Nm (48 ± 5 lbf-pi)
Point de fixation avant	24,5 ± 3,5 Nm (18 ± 3 lbf-pi)
Rétracteurs et points d'attache des ceintures de sécurité	64,5 ± 6,5 Nm (48 ± 5 lbf-pi)

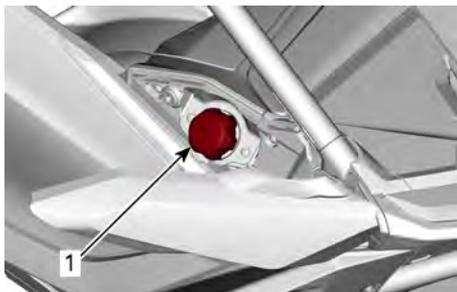
BOUCHON DE RÉSERVOIR D'ESSENCE

Le bouchon du réservoir se trouve à l'avant du côté droit du véhicule.

Pour l'atteindre, vous devez ouvrir son couvercle.



1. Couvercle du bouchon de réservoir d'essence



1. Bouchon de réservoir d'essence

Reportez-vous à *Essence* pour avoir des informations sur les exigences du carburant approprié et la marche à suivre pour faire le plein.

PORTE-BAGAGES

Le porte-bagages est pratique pour transporter du matériel et diverses autres charges.

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais un passager sur un porte-bagages.
- La charge ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Vérifiez systématiquement que la charge est correctement fixée et ne dépasse pas du porte-bagages.
- Ne transportez jamais un bidon d'essence ou de liquides dangereux sur le porte-bagages.

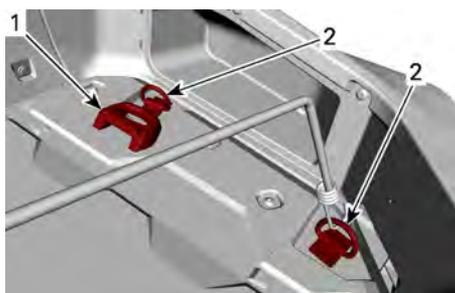


Toujours se référer à l'*Étiquette Capacité de charge du véhicule* et à l'*Étiquette Avertissement sur le chargement* pour obtenir des informations sur la capacité de charge et le chargement.

CROCHETS D'ANCRAGE

Pour sécuriser les objets à l'intérieur de la boîte de chargement, quatre crochets d'ancrage ont été installés sur le plancher de cette boîte.

De plus, quatre attaches LinQ^{MC} sont incluses pour fixer tous les accessoires LinQ de BRP. Ils peuvent être installés dans de nombreuses configurations en fonction de l'accessoire utilisé.



BOÎTE DE CHARGEMENT - CÔTÉ DROIT (TYPIQUE)

1. Fixation LinQ
2. Crochet d'ancrage

POINTS DE RÉCUPÉRATION

Le véhicule est équipé d'un crochet de récupération avant et d'un point de récupération arrière.

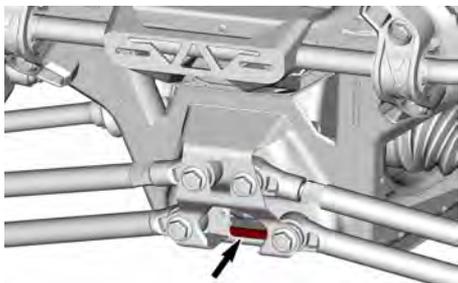
Ces points de récupération doivent uniquement être utilisés pour récupérer le véhicule lorsqu'il bloqué.

AVIS

Les points de récupération sont conçus pour récupérer un véhicule bloqué. Ils ne doivent pas être utilisés pour porter une charge ou pour fixer une poulie ou tout autre dispositif mécanique susceptible de surcharger le point d'attache. Ne pas suivre cette consigne peut endommager le châssis du véhicule.



CROCHET DE RÉCUPÉRATION AVANT



POINT DE RÉCUPÉRATION ARRIÈRE

PORTE-GOBELETS

Six porte-gobelets sont disponibles pour votre confort.

Trois porte-gobelets sont situés à l'arrière de la console inférieure arrière.



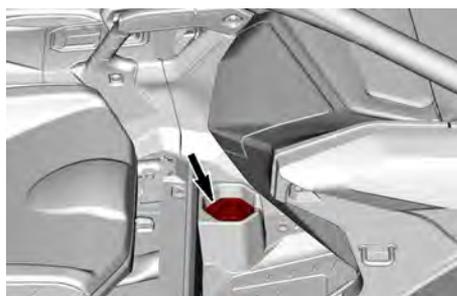
PORTE-GOBELETS DE LA CONSOLE INFÉRIEURE ARRIÈRE

Deux porte-gobelets sont situés à l'arrière de la console inférieure avant.



PORTE-GOBELETS DE LA CONSOLE INFÉRIEURE AVANT

Le troisième est placé sur le plancher, devant le siège du passager.

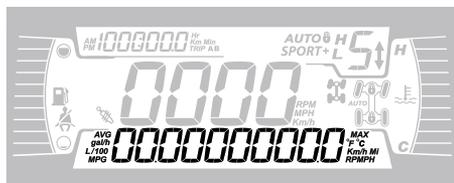


PORTE-GOBELET AVANT

AFFICHAGE NUMÉRIQUE 4,5 PO

AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL

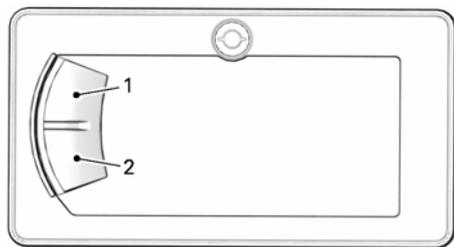
Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

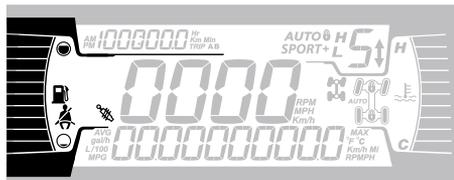
- RÉGIME DU MOTEUR
- Statistiques de vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Paramètres
- Messages

Utilisez le bouton BAS pour changer les informations affichées.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

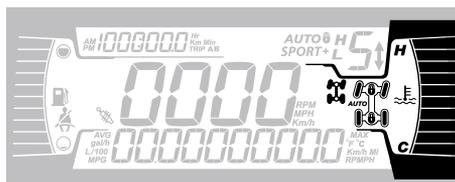
Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Icône de la ceinture de sécurité
- Icône Suspension Smart-Shox (si installé)

Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- 2RM/ 4RM/ Verrou diff.

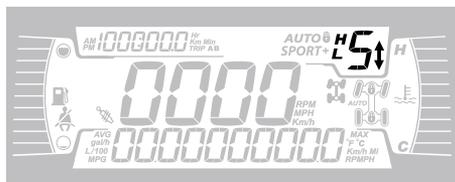
Icône	Description
	Icône 2x4
	Icône 4X4
	Verrouillage du différentiel avant

Affichage central



Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h, ou le régime en tr/mn.

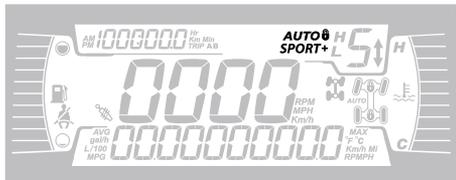
Position du sélecteur de transmission



Cet indicateur affiche le rapport engagé de la boîte de vitesse:

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Plage Haute)s
- L (Plage Basse)
- Vitesses 1 à 7
- - (page invalide)

Affichage du mode de conduite

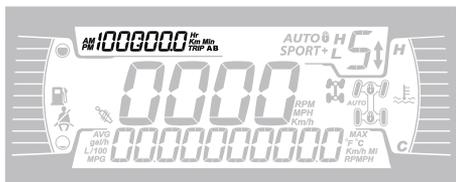


L'affichage MODE indique le mode de fonctionnement sélectionné :

- AUTO
- NORMAL (non illustré)
- SPORT
- SPORT+
-  : Les palettes de changement de vitesses sont désactivées en mode AUTO

Mode Moteur	Message affiché à l'activation
Normal	MODE NORMAL
Sport	MODE SPORT
Sport+	MODE SPORT+

Affichage du compteur journalier

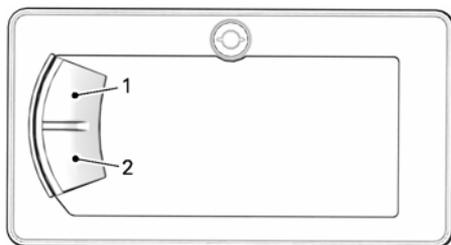


Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B
- Compteur Heures du véhicule
- Horloge

Utilisez le bouton HAUT pour changer les informations affichées.

Maintenez le bouton SUPÉRIEUR pour réinitialiser les odomètres A/B.



1. Bouton Supérieur
2. Bouton Inférieur

Voyants

Avertissement et indicateurs



Avertissement et indicateurs	
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feu de route
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	VERT - Neutre
	ROUGE - Le levier de verrouillage du frein est engagé ou dysfonctionnement du système de freinage.

Avertissement et indicateurs	
	ROUGE - la tension de la batterie est trop basse ou il y a un problème dans le système électrique.
	ROUGE - Basse pression d'huile Normalement allumé lorsque le moteur est ARRÊTÉ
	ORANGE - Bas niveau d'essence
	ORANGE Activer: Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote: Problème de moteur. Le mode Préservation est activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et indicateurs

Icônes et indicateurs	
<i>SPORT</i>	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
<i>SPORT+</i>	Confirme que le mode SPORT+ est sélectionné.
	Il est allumé lorsque la ceinture de sécurité n'est pas attachée alors que le véhicule est arrêté. Il clignote lorsque le véhicule se déplace.

Icônes et indicateurs	
	S'il est fixe, il indique que l'entretien doit être effectué. Consultez votre concessionnaire agréé Can-Am ou le mécanicien de votre choix pour effectuer l'entretien.
	Lorsqu'il est allumé, il indique que les palettes de changement de vitesse sont désactivées. Appuyez pendant plus de 5 secondes sur la touche M pour réactiver les palettes de changement de vitesse.

RÉGLAGES

Les boutons de navigation dans les menus sont situés sur le côté gauche de l'affichage LCD.

Configuration

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **PARAMÈTRES** et maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.

Réinitialiser Entretien

REMARQUE :

Uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **REI ENTR** et maintenez pour réinitialiser l'entretien.

Codes d'erreur

Disponible uniquement lorsqu'au moins un code est activé.

Avec le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **CODES** et maintenez pour afficher les codes d'erreur actifs.

Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

Appuyez sur le bouton BAS, sélectionnez **RÉINITIALISER STATISTIQUES** et maintenez pour lancer la réinitialisation.

Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **UNITÉS** et maintenez pour changer les unités de mesure.

Réglage de l'horloge

Toutes les actions suivantes doivent être effectuées à l'aide du bouton INFÉRIEUR.

1. Sélectionnez **HORLOGE** et maintenez pour changer l'heure.
2. Appuyez sur le bouton pour sélectionner l'affichage de l'horloge.
3. Appuyez et maintenez le bouton pendant une seconde.
4. Appuyez sur le bouton pour sélectionner le mode horaire 12:00 (AM PM) ou 24:00.
5. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
6. Appuyez sur le bouton pour changer le nombre d'heures (qui clignote).
7. Appuyez et maintenez le bouton pour confirmer votre choix.
8. Appuyez sur le bouton pour passer au réglage des minutes (qui clignote).

9. Appuyez sur le bouton et maintenez-le enfoncé pour confirmer la sélection des minutes.

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage.

Consultez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé pour connaître les langues disponibles et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

Appuyez sur le bouton INFÉRIEUR, sélectionnez **LUMINOSITÉ** et maintenez pour choisir un niveau de luminosité.

Avec le bouton INFÉRIEUR, réglez la luminosité, puis maintenez le bouton pour confirmer la sélection.

PERSONNALISER LA CONDUITE

Mode Moteur

Cette touche du clavier  permet de sélectionner les modes du moteur.

Le réglage NORMAL assure une conduite confortable et économe en carburant. Il limite la réponse de l'accélérateur et abaisse le régime lorsque la transmission change de vitesse. Le mode NORMAL peut également être sélectionné sur les pistes irrégulières pour offrir des conditions de conduite plus souples.

Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur.

Le mode SPORT+ offre une réponse plus vive de l'accélérateur sans décalage du turbo. Il maintient une vitesse plus élevée du turbo à faible charge du moteur pour fournir une réponse dynamique optimale.

REMARQUE :

Le comportement de la transmission est également influencé par le mode du moteur. Les modes SPORT et SPORT+ passent les vitesses à un régime plus élevé, rétrogradent plus tôt et conservent un rapport inférieur afin d'optimiser l'accélération et la réactivité.

Pour changer le mode du moteur, appuyez sur le bouton MODE MOTEUR  situé sur le clavier pour faire défiler les modes disponibles.

MODE	Réglage
Normal	Seuil de changement de vitesses basses Vitesse au ralenti autour de 1500 tr/min Pour une conduite en douceur

Sport	Seuil de changement de vitesses basses Vitesse au ralenti autour de 1800 tr/min Pour une conduite en douceur
Sport+	Changement de vitesse à des régimes plus élevés avec réponse anti-retard Vitesse de ralenti autour de 2 200 tr/mn Conçu pour la conduite extrême

Mode 4 roues motrices

Ce bouton du clavier  permet de sélectionner les modes 2x4 et 4x4.

Le dernier mode 4RM sélectionné est activé.

Le mode 4RM ne s'enclenche mécaniquement que lorsque le moteur tourne, pouvant être activé à la volée.

Le solénoïde 4RM peut être activé lorsque le moteur est arrêté. Le véhicule peut être démarré en mettant les gaz à fond. Un cliquetis se fait entendre lorsque le solénoïde s'enclenche.

2 roues motrices

Ce mode peut être utilisé en conduite normale.

Le différentiel avant est déconnecté, seules les roues arrière propulsent le véhicule.

4 roues motrices

Ce mode peut être utilisé en conduite normale.

Le différentiel avant synchronisera automatiquement les roues avant au besoin.

Mode Blocage du différentiel

Cette touche du clavier  permet de sélectionner les modes du différentiel.

4 roues motrices Randonnée

Ce mode peut être utilisé en conduite normale.

Le différentiel avant synchronisera automatiquement les roues avant au besoin.

4 roues motrices Randonnée active

Le mode TRAIL ACTIV augmente la traction du train avant.

Ce mode permet d'optimiser la traction pendant les virages et/ou d'une forte accélération en détectant le couple moteur demandé par le conducteur.

Lorsque vous utilisez ce mode, vous devez adapter votre style de conduite car le train avant va tirer plus que d'habitude.

Blocage du diff. avant 4RM

Ce mode bloque le différentiel avant.

Le différentiel avant reste verrouillé jusqu'à ce qu'à la prochaine pression sur ce même bouton.

Lorsque vous utilisez ce mode, vous devez adapter votre style de conduite car le train avant va tirer plus que d'habitude.

AVERTISSEMENT

Lorsque le différentiel avant est complètement verrouillé, la manœuvrabilité du véhicule est réduite dans certaines conditions.

Fonction DPS

Le système de servodirection dynamique (DPS) trimode offre une

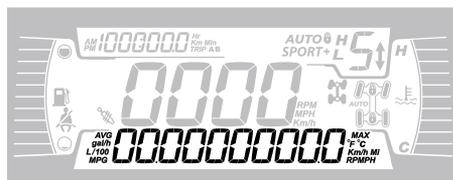
assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement selon la vitesse du véhicule et à la demande du conducteur, afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse, lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Au fur et à mesure que la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Vous pouvez choisir entre trois modes d'assistance : Minimum, Moyen et Maximum. Ces modes sont utilisés pour régler le niveau d'assistance selon les préférences de chaque conducteur. Chaque mode continue à s'adapter automatiquement, de sorte qu'il n'est pas nécessaire d'en changer en cours de route.

Les modes DPS suivants sont pré-réglés sur le véhicule.

MODE DPS	
DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

1. Appuyez sur le bouton **DPS**  du clavier pour changer le mode DPS.
2. Vérifiez l'affichage inférieur de l'écran pour confirmer le mode DPS actif.



3. Répétez jusqu'au réglage désiré.

Directives de réglage de la suspension

La tenue de route et le confort du véhicule dépendent des réglages de la suspension.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule.

Toujours prendre le temps de se familiariser avec le comportement du véhicule après tout réglage de la suspension.

Les choix de réglage de la suspension varient en fonction de la charge du véhicule, de la préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Le meilleur moyen de régler la suspension consiste se baser les réglages d'usine, puis à personnaliser chacun des réglages, un à la fois.

Les réglages avant et arrière sont liés. Par exemple, il est possible que vous ayez à régler de nouveau les amortisseurs arrière après avoir réglé les amortisseurs avant.

Effectuez un essai du véhicule dans les mêmes conditions de terrain, vitesse, charge, etc. Modifiez un réglage et refaites le test. Procédez de façon méthodique jusqu'à l'obtention du réglage voulu.

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

Réglages d'usine de la suspension

Pour les procédures de réglage, reportez-vous à : *Réglages de la suspension*.

Réglages en usine de la suspension avant

Précharge du ressort

75,7 ± 1,2 mm (2,98 ± 0,05 po)

Position de l'anneau de transition

45,7 ± 1,2 mm (1,8 ± 0,05 po)

Amortissement de la compression

Position 2

Réglages en usine de la suspension arrière

Précharge du ressort

247,7 ± 1,2 mm (9,75 ± 0,05 po)

Position de l'anneau de transition

68,6 ± 1,2 mm (2,7 ± 0,05 po)

Amortissement de la compression

Position 2

Réglages de la suspension

Réglage de la précharge à ressort

Raccourcissez le ressort pour avoir une conduite plus ferme, pour rouler sur des terrains difficiles, ou pour tracter une charge.

Allongez le ressort pour une conduite plus douce et des conditions de conduite douces.

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position.

Ne réglez jamais un seul amortisseur.

Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

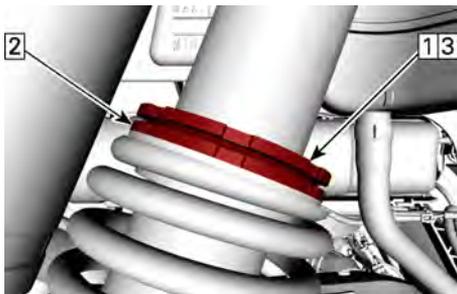
Soulevez le véhicule. La longueur du ressort doit être mesurée sans charge sur les roues.

La longueur du ressort doit être égale de chaque côté du véhicule

Ajustez la fermeté du ressort en desserrant l'anneau de blocage et en tournant l'anneau de réglage en conséquence. Utilisez l'outil de la trousse du véhicule.

REMARQUE :

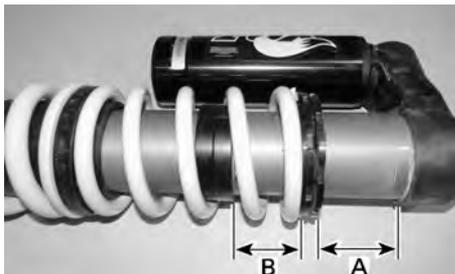
Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

**TYPIQUE**

1. Desserrez l'anneau de réglage supérieur
2. Tournez l'anneau de réglage en conséquence
3. Serrez l'anneau de réglage supérieur

Réglage du point de transition du ressort

Le point de transition d'un ressort à double taux de compression peut être modifié en réglant la position des anneaux. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

**TYPIQUE - RÉGLAGE DU POINT DE TRANSITION - AMORTISSEUR ARRIÈRE**

A. Précharge du ressort

B. Position de l'anneau de transition

Réglage de l'amortissement de compression

L'amortissement de la compression contrôle la réaction de l'amortisseur lors de la conduite.

Position	Réglage	Résultat sur de grosses bosses
1	Souple	Amortissement de la compression plus souple
2	Moyen (usine)	Amortissement de la compression moyen
3	Ferme	Amortissement de la compression plus ferme



AMORTISSEMENT DE LA COMPRESSION

1. **Augmente** la compression (plus ferme)
2. **Diminue** la compression (plus souple)

Tournez le dispositif de réglage dans le sens horaire pour **augmenter** l'amortissement (plus ferme).

Tournez le dispositif de réglage dans le sens antihoraire pour **réduire** l'amortissement (plus souple).

Action	Résultat
Augmentation de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus ferme
Diminution de la puissance d'amortissement de la compression	Amortissement de la compression plus souple

AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le réglage d'amortissement de la compression est identique des deux côtés.

CARBURANT

EXIGENCES DU CARBURANT

AVIS

Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les carburants contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases du carburant et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Carburant recommandé

Utilisez de l'essence sans plomb régulier avec un indice d'octane AKI (R

+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.

Utilisez de l'essence sans plomb ayant un teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol.



AVIS

N'utilisez jamais d'autres carburants. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS

N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation de carburant étiqueté E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

PROCÉDURE DE RAVITAILLEMENT EN CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau pour effectuer le ravitaillement.

1. Placez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

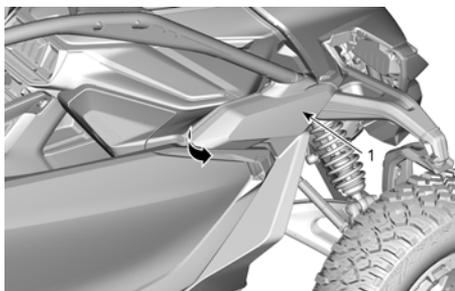
Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

3. Le conducteur et le passager doivent sortir du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

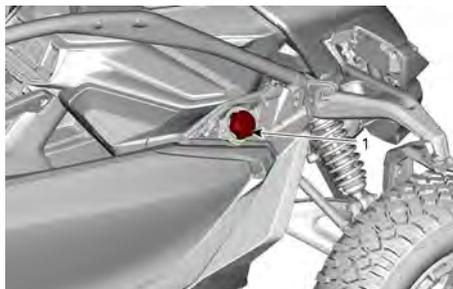
Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence. Si un feu ou une explosion se produisait au moment du remplissage, un passager pourrait ne pas être en mesure de sortir rapidement du véhicule.

4. Ouvrez le couvercle du bouchon du réservoir d'essence.



1. Couvercle du bouchon de réservoir d'essence

5. Dévissez lentement le bouchon du réservoir d'essence en le desserrant dans le sens antihoraire.



1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

6. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
7. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.
8. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

9. Serrez complètement le bouchon du réservoir d'essence jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.
10. Fermez le couvercle du bouchon du réservoir d'essence.

 **AVERTISSEMENT**

**Ne jamais fermer le couvercle du réservoir avec le pistolet de la pompe à carburant.
Essayez toujours toute essence répandue sur le véhicule.**

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 10 heures de fonctionnement ou 300 km (200 mi) est nécessaire pour le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler des vitesses élevées.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins

AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.

Appliquez une force de freinage modérée pendant les 40 à 50 premiers freinages.

PROCÉDURES DE BASE

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut se traduire en blessure sérieuse ou mort.

DÉMARRER LE MOTEUR

! AVERTISSEMENT

Après le démarrage du véhicule, lorsque le moteur n'est pas à la température de fonctionnement, le véhicule peut bouger légèrement lorsque la position D ou R est sélectionnée.

Pour éviter que le véhicule ne se déplace sans surveillance, il faut toujours le mettre en position de stationnement avant d'arrêter le moteur.

1. Installez la clé D. E. S. S. sur la borne D.E.S.S.
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

REMARQUE :

N'enfoncez pas la pédale d'accélération. Si la pédale de frein est enfoncée à plus de 20%, le moteur ne redémarrera pas.

4. Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

AVIS

Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage du moteur pendant plus de 10 secondes. Reportez-vous à la section *Diagnostic des pannes*.

5. Avant de rouler, attendez environ 10 secondes pour laisser l'huile

circuler dans le moteur et le turbocompresseur.

MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE

1. Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demi-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :
 - Pendant 20 secondes, **sans** alimenter l'équipement, si la clé D.E.S.S. n'est **PAS** installée sur la borne D.E.S.S.
 - Pendant 10 minutes, alimentant l'équipement, si la clé D.E.S.S. est installée sur la borne D.E.S.S. Le système électrique est mis hors tension après 20 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée.

AVIS

La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

UTILISATION DU LEVIER SÉLECTEUR

1. Appuyez sur la pédale de frein (le véhicule doit être complètement arrêté).
2. Tirez le levier sélecteur vers l'arrière pour sélectionner la position D (conduite) ou poussez le levier sélecteur vers l'avant pour sélectionner la position R (marche arrière).

3. Relâchez les freins.

AVIS

Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. Le non-respect de cette consigne risque d'endommager la boîte de vitesses.

CHOISISSEZ LA GAMME APPROPRIÉE (BASSE OU HAUTE)

Gamme haute

Le mode Haute vitesse est la position par défaut.

Gamme Basses vitesses

Sélectionnez la gamme Basses vitesses dans les conditions suivantes :

- Tracter ou récupérer
- Pousser
- Transport d'une charge
- Applications 4 roues motrices
- Trous de boue
- Trous d'eau
- Traverse d'obstacles
- Monter sur une remorque
- Monter une côte

ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule dans une pente abrupte.

⚠ AVERTISSEMENT

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

⚠ AVERTISSEMENT

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

1. À l'arrêt ou en stationnement, mettez toujours le sélecteur sur la position de stationnement (P).

Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques.

2. Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.
3. Relâchez la pédale d'accélérateur, et immobilisez le véhicule en freinant.
4. Appuyer sur le bouton Stationnement (P).
5. Appuyez sur le bouton de démarrage/d'arrêt pour éteindre le moteur.
6. Retirez la clé D. E. S. S. de sa borne.
7. Bloquez les roues avec des pierres ou des briques si vous devez vous garer sur une pente raide ou si le véhicule est chargé.
8. Avant d'arrêter le moteur et de stationner le véhicule après une

conduite intensive, laissez le moteur tourner au ralenti pendant 1 à 2 minutes pour que le système de turbocompression se refroidisse.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

ACTIVATION DU POINT MORT PERMANENT ou du POINT MORT MÉCANIQUE

Le Point mort PERMANENT et le Point mort MÉCANIQUE sont différents du Point mort NORMAL (touche N).

Point mort NORMAL :

Cette fonction est sélectionnée en appuyant sur la touche "N".

Le véhicule revient en position de stationnement lorsque le moteur est arrêté.

L'icône **N** apparaît sur l'écran numérique lorsque la transmission est au Point mort.

Point neutre PERMANENT :

Ce Point mort peut être sélectionné en appuyant sur le bouton "N" près du levier sélecteur pendant au moins 5 secondes.

Le message "Point mort permanent" s'affiche sur l'écran numérique.

Le véhicule reste au Point mort après l'arrêt du moteur.

Le Point mort permanent doit être sélectionné avant de remorquer le véhicule.

Point mort MÉCANIQUE :

Ce Point mort est sélectionné manuellement en suivant la procédure suivante.

Le Point mort mécanique doit être utilisé lorsque la batterie est déchargée ; lorsqu'il n'est pas possible d'activer le système électrique à l'aide d'une batterie de secours ou d'un chargeur de batterie (voir *Batterie déchargée*) ; ou lorsqu'un problème survient au niveau de l'actionneur de changement de vitesse.

Activation du point neutre permanent

1. Appuyez sur le bouton POINT MORT pendant environ 5 secondes.

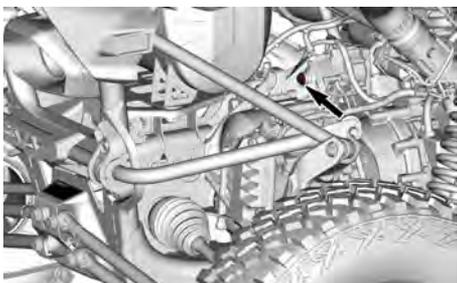
2. Le message "Point mort permanent" s'affiche sur l'écran numérique.
3. COUPER le moteur.

Activation du point neutre mécanique

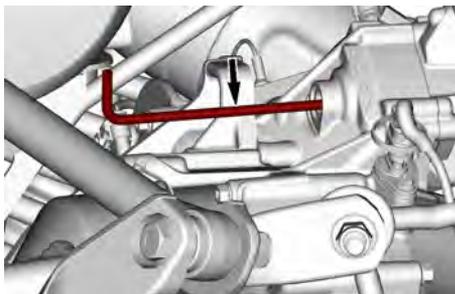
1. Choisissez un terrain le plus plat possible à proximité du véhicule.
2. Demandez à quelqu'un d'appuyer sur la pédale de frein et de la maintenir pendant toute la procédure.

Si cela n'est pas possible, bloquez les roues pour éviter tout mouvement inattendu du véhicule, à l'aide de pierres, de morceaux de bois ou d'autres objets appropriés.

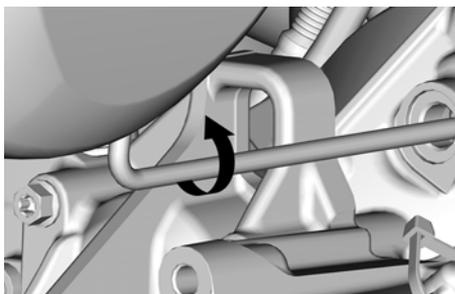
3. Depuis l'arrière du véhicule, retirez le bouchon d'accès au sélecteur de vitesses.



4. Insérez la clé Torx T30 (située dans la trousse à outils du véhicule) dans l'extrémité de l'axe du sélecteur de vitesses par le trou d'accès.



5. Tournez la clé Torx T30 vers le côté conducteur (gauche du véhicule) jusqu'à ce qu'elle s'arrête.



6. Commencez à tourner dans l'autre sens pendant environ sept tours et quart.

Faites attention pendant cette étape, un léger "clac" se fera entendre lorsque vous atteindrez la position neutre.

7. Éloignez-vous du véhicule et vérifiez s'il peut être déplacé en desserrant le frein ou en essayant de le faire basculer.

Dans l'affirmative, poursuivez la procédure.

Dans la négative, refaites la procédure.

8. Retirez la clé Torx T30.
9. Installez le bouchon d'accès au sélecteur de vitesses.
10. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route aussitôt que possible.

MODE PRÉSERVATION

Le mode Préservation est activé automatiquement pour limiter la puissance du moteur, mais il permet de continuer à rouler en cas de dysfonctionnement d'un composant ou dans certaines conditions.

Ce mode est souvent déclenché par une surchauffe du moteur, un manque d'huile moteur, une faible tension de la batterie ou d'autres dysfonctionnements électriques ou des capteurs.

Lorsque le mode Préservation est activé, l'icône « Vérifier le moteur »  s'allume et le message MODE PRÉSERVATION est affiché.

En mode d'urgence, le régime moteur est restreint et la vitesse maximale du véhicule est réduite.

Lorsque mode MODE PRÉSERVATION est activé, vous devez faire transporter le véhicule chez votre concessionnaire Can-Am tout-terrain agréé dès que possible.

Si vous conduisez le véhicule en MODE PRÉSERVATION, évitez les manœuvres brusques et allez immédiatement chez le concessionnaire autorisé de véhicules Can-Am Hors route le plus proche pour le faire examiner.

SURCHAUFFE DU MOTEUR APRÈS AVOIR TRAVERSÉ DES EAUX PROFONDES OU DE LA BOUE

Si le moteur surchauffe après avoir traversé des eaux profondes ou de la boue, procédez comme suit :

1. Arrêtez le moteur dès que possible.
2. Vérifiez que les ventilateurs de refroidissement avant ne sont pas obstrués ou endommagés.
3. Ensuite, vérifiez les fusibles du ventilateur de refroidissement. S'ils

sont grillés, remplacez-les par des fusibles de même calibre.

AVIS

N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

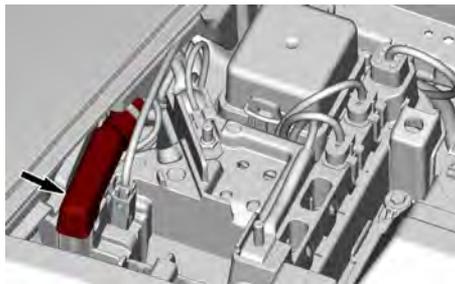
BATTERIE À PLAT

Si la batterie est à plat ou trop faible pour lancer le moteur, on peut la survolter à l'aide d'une batterie.

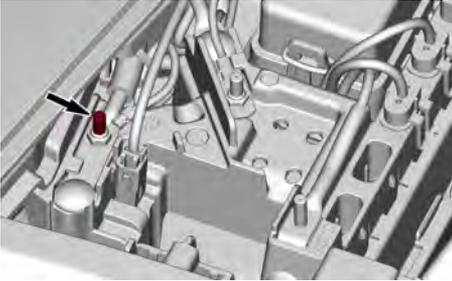
⚠ AVERTISSEMENT

Connectez les câbles de démarrage comme indiqué dans la procédure de démarrage.

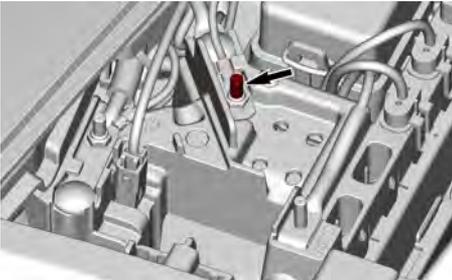
1. Immobilisez le véhicule de secours devant votre véhicule.
2. Ouvrez le compartiment des fusibles situé au centre du tableau de bord.
3. Retirez le capuchon de la borne positive et nettoyez la corrosion sur les bornes de la batterie avant de connecter les câbles de démarrage.



4. Connectez d'abord l'extrémité du câble ROUGE à la borne positive (+) de la batterie à plat.



5. Branchez l'autre extrémité du câble ROUGE (+) à la borne POSITIVE (+) de la batterie de secours.
6. Connectez une extrémité du câble NOIR à la borne négative (-) de la batterie à plat.



7. Branchez l'autre extrémité du câble NOIR (-) à la borne négative (-) de la batterie de secours.
8. Démarrez le moteur du véhicule portant la batterie de secours et laissez tourner au ralenti.
9. Démarrez votre véhicule comme d'habitude. Si le moteur ne démarre pas, attendez quelques minutes avant de recommencer pour protéger le démarreur et la batterie du véhicule de secours.

REMARQUE :

Si le moteur ne démarre toujours pas, il se peut que le démarreur soit en panne. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans cette section) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am Hors route le plus proche pour le faire réparer.

10. Lorsque votre moteur a démarré, laissez les deux véhicules tourner au ralenti pendant quelques minutes avant de débrancher les câbles de démarrage.
11. Retirez les câbles dans l'ordre inverse de connexion.

REMARQUE :

Si le moteur s'arrête peu après son démarrage, ou lorsqu'on débranche les câbles de démarrage, cela peut indiquer un problème au niveau du système de charge. Faites transporter le véhicule (consultez la rubrique *Transport du véhicule* dans cette section) chez un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am Hors route le plus proche pour le faire réparer.

12. Dès que possible, faites recharger la batterie avec un chargeur de batterie (reportez-vous aux *Procédures d'entretien*) ou adressez-vous à un service qualifié.

Après avoir rechargé la batterie, faites inspecter le véhicule par un concessionnaire autorisé Can-Am Hors route.

VÉHICULE RENVERSÉ

Les manœuvres brusques, les virages serrés, la conduite à flanc de montage ou un accident peuvent entraîner le reversement du véhicule.

Si le véhicule s'est renversé, il faudra le transporter le plus tôt possible chez un concessionnaire autorisé Can-Am hors route pour l'inspecter. **NE JAMAIS FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR!**

Les éléments à vérifier incluent, sans s'y limiter :

- Niveaux de tous les liquides.
- La contamination dans le boîtier de filtre à air et le filtre à air

- Ceintures de sécurité, y compris les rétracteurs, les boucles et les pattes de serrage
- Cage et points de fixation
- Système de direction
- Suspension et points de fixation

VÉHICULE IMMERGÉ

Si le véhicule est submergé, il faut le transporter chez un concessionnaire Can-Am hors route autorisé dès que possible.

AVIS

Ne faites jamais démarrer le moteur. Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne suivez pas les bonnes directives de redémarrage.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS

Ne remorquez pas ce véhicule sans avoir engagé le Point mort PERMANENT ou le Point mort MÉCANIQUE - le remorquage peut sérieusement endommager la transmission.

AVIS

Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule— Elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves ou mortelles ou des dommages à des composants importants.

- N'utilisez jamais le câble/ corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Consultez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tracter des charges.

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils ne tombent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

⚠ AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

Précautions de sécurité	
Équipement de transport	Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.
Véhicule de remorquage	Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.
Visibilité	Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.
Terrain	Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent.
Rampes	Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.
Personnes à proximité	Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.
Accessoires et chargement	Assurez-vous que tous les accessoires, la cargaison et les objets non fixés à l'intérieur du véhicule sont correctement fixés, ou retirez-les pour éviter qu'ils n'échouent sur la route et ne créent un danger pour les véhicules suivants.

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :

1. Portez des vêtements de protection.
2. Attachez votre ceinture de sécurité.
3. Utilisez la gamme de vitesses basses et le mode 4 roues motrices.
4. Lorsque vous conduisez, restez toujours assis.
5. Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.
6. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.

7. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.
8. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
9. Avancez avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.
10. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
11. Une fois le véhicule en place, mettez le levier sélecteur sur la position Stationnement et arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.

Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

Lorsque le véhicule ne peut pas

monter par lui-même, procédez comme suit :

⚠ AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

REMARQUE :

Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuilage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Choisissez l'une des options suivantes :
 1. Démarrez le moteur et sélectionnez le POINT MORT (N).
 2. Si le moteur ne peut pas être démarré, utilisez le Point mort PERMANENT.
 3. Si le système électrique ne peut pas être alimenté (ou connecté à une batterie de secours) ou si l'actionneur de changement de vitesse est défectueux, utiliser le Point mort MÉCANIQUE.
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :
 1. Attachez une sangle au crochet de récupération avant.
 2. Attachez la sangle au câble du treuil de la remorque.

3. Chargez le véhicule sur ou dans une remorque.
4. Lorsque le véhicule est chargé, mettez le sélecteur sur Stationnement (P) et sécurisez le véhicule en bloquant ses roues.

Immobilisation du véhicule pour le transport

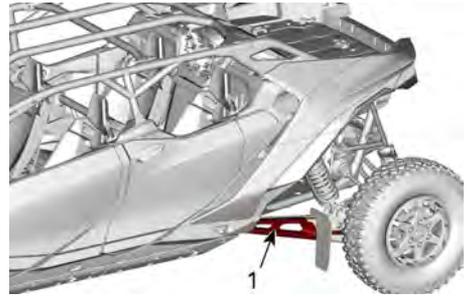
⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts importants sur des composants essentiels.

- N'utilisez jamais le câble/corde du treuil pour retenir un véhicule pendant le remorquage.
- Ne roulez jamais avec le câble/corde du treuil attaché à une charge ou à un autre véhicule.
- N'utilisez le treuil que pour aider un véhicule enlisé (neige, boue, etc.).
- Respectez toujours les instructions du fabricant du treuil avant de tirer des charges.

1. Vérifiez que le sélecteur est sur la position Stationnement (si possible).
2. Retirez la clé de la borne D.E.S.S.
3. Sécurisez le véhicule avec des sangles de pneus UTV afin que la suspension du véhicule soit libre de bouger pendant le transport.

Si cela n'est pas possible, sécurisez l'arrière du véhicule des deux côtés à l'aide d'une sangle placée autour du bras oscillant, aussi près que possible de la roue.



1. Bras longitudinal

À l'avant, fixez le véhicule des deux côtés en plaçant la sangle autour du bras de suspension inférieur, aussi près de la roue que possible.



4. Assurez-vous que les deux roues, avant et arrière, sont fixées fermement à la remorque.

Retrait du véhicule de la remorque

⚠ AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.

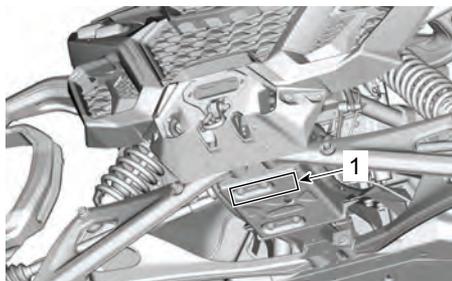
 **AVERTISSEMENT**

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veiller à ce que les alentours soient sécurisés.

LEVAGE ET SUPPORT DU VÉHICULE

Avant du véhicule

1. Placez le véhicule sur un terrain plat non glissant.
2. Bloquez correctement les roues arrière pour éviter tout mouvement inattendu du véhicule
3. Installez un cric hydraulique sous la partie avant du support de différentiel.

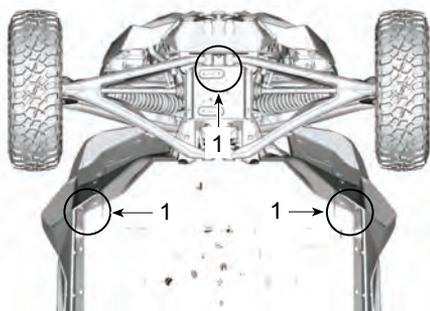


1. Zone de levage avant

4. Soulevez l'avant du véhicule et installez une chandelle sur chaque côté sous le châssis, comme indiqué ci-dessous :

AVIS

Veillez à aligner les chandelles sur les membres tubulaires du châssis sous la plaque de protection.



POSITIONNEMENT DES CHANDELLES À L'AVANT

1. Emplacements avant pour positionner les chandelles

5. Abaissez le pont élévateur et vérifiez que le véhicule repose sur les deux chandelles en toute sécurité.

Arrière du véhicule

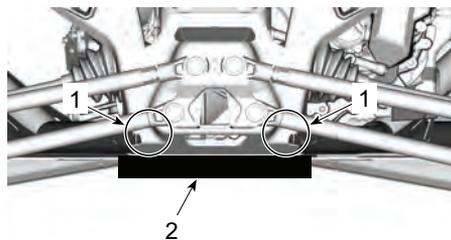
1. Placez le véhicule sur un terrain plat non glissant.
2. Bloquez correctement les roues avant pour éviter tout mouvement inattendu du véhicule
3. Installez un cric hydraulique sous la plaque arrière à l'aide d'une cale en bois. Cette cale en bois doit être suffisamment longue pour supporter les deux points de levage.

AVIS

N'installez jamais le cric hydraulique directement sous la partie centrale de la plaque arrière sans utiliser une cale en bois.

La partie centrale de la plaque arrière peut se plier si le cric n'est pas positionné correctement. Des dommages permanents au châssis peuvent en résulter.

Sans cale en bois, deux chandelles doivent être installées pour soutenir le véhicule correctement.



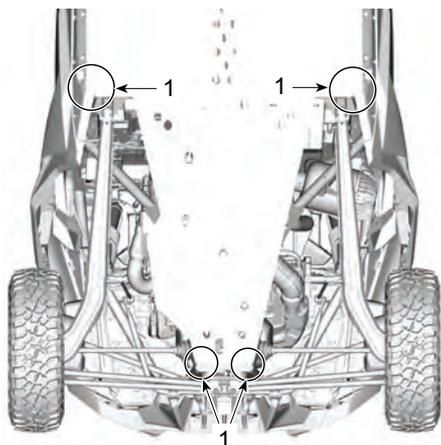
POSITION DU CRIC HYDRAULIQUE ARRIÈRE

1. Points de fixation arrière
2. Cale en bois

4. Soulevez l'arrière du véhicule et installez une chandelle sur chaque côté sous le châssis, comme indiqué ci-dessous :

AVIS

Veillez à aligner les chandelles sur les membres tubulaires du châssis sous la plaque de protection.



EMPLACEMENT DES CHANDELLES ARRIÈRE

1. *Emplacement des chandelles arrière*
5. Abaissez le véhicule et vérifiez qu'il repose en toute sécurité sur les deux chandelles.

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est indispensable pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Effectuez des vérifications périodiques et suivez le programme d'entretien. **L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.**

AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne de votre choix peut effectuer l'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire Can-Am hors route autorisé ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une réclamation au regard de la garantie pourra être rejetée si, entre autres, le propriétaire ou l'opérateur a causé l'apparition de problèmes du fait d'un entretien ou d'une utilisation inapproprié(e).

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires autorisés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon l'EPA DES É.-U. dans la section de ce document portant sur la *garantie*.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence contenant plus de 10 % vol d'éthanol avec ce moteur risque d'endommager le système de contrôle des émissions.

Instructions d'entretien du filtre à air

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée lorsque vous roulez sur de la neige, du sable sec, de la terre, du gravier ou des conditions similaires qui présentent une forte dispersion de poussière ou de particules.

La conduite en groupe dans de telles conditions exige un entretien du filtre à air plus fréquent.

REMARQUE :

Des filtres et pré-filtres accessoires sont disponibles pour de telles conditions. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route agréé pour plus de détails.

Utilisation intensive

Si votre véhicule est utilisé dans les conditions suivantes, reportez-vous à la section *Utilisation intensive* dans le calendrier d'entretien.

- Conduite dans les dunes
- Conduire à des vitesses excessives pendant une période prolongée.
- Le transport répété de charges supérieures à 75 % de la capacité maximale.
 - L'augmentation de la charge de travail appliquée au système d'entraînement accélère la durée de vie des différentiels, de la boîte de vitesses/transmission et de l'huile moteur. Cela réduit la longévité des composants internes s'ils ne sont pas remplacés plus fréquemment.

Températures extrêmement basses

Lorsqu'un moteur fonctionne fréquemment à une température ambiante égale ou inférieure à -25 °C (-13 °F), la fréquence des procédures indiquées dans le calendrier d'entretien doit être augmentée.

Tout moteur à combustion fonctionnant à ces basses températures ambiantes accumulera une quantité accrue de condensation à chaque démarrage/réchauffement.

Comme le moteur n'atteint pas sa température de fonctionnement normale pendant de longues périodes, l'huile commence à être fortement diluée par des résidus de gaz et d'eau (teneur en eau accrue).

Un moteur doit atteindre sa température de fonctionnement pour que le condensat puisse se séparer de l'huile et s'évaporer.

Si l'utilisation quotidienne (cycle de conduite professionnel ou privé/loisirs) est similaire aux conditions ci-dessous, BRP recommande fortement de changer l'huile au moins une fois par mois.

Paramètres d'augmentation des opérations d'entretien et du calendrier de maintenance :

- Le moteur n'atteint pas la température de fonctionnement appropriée lors d'une utilisation quotidienne normale.
- Démarrages et arrêts multiples sans atteindre la température de fonctionnement
- Plusieurs périodes de ralenti courtes

- Cycle de conduite à bas régime sur de courtes distances sans atteindre la température de fonctionnement.

REMARQUE :

BRP recommande fortement d'installer un chauffe-moteur pour réchauffer les liquides, ce qui contribuera également à prolonger la durée de vie de l'huile.

Eau/ boue profonde

Ce type d'utilisation nécessite une maintenance et des inspections plus fréquentes afin de s'assurer que des débris ne se sont pas infiltrés dans les composants mécaniques.

Si vous avez roulé dans un environnement de boue profonde ou d'eau, effectuez les *opérations d'entretien spécifiques pour la boue et l'eau* de la liste suivante.

Procédures d'entretien pour les environnements de boue/ eau profonde

- Rincez le véhicule et ses composants à l'eau douce
- Inspectez et nettoyez le filtre à air du moteur et le boîtier du filtre à air du moteur.
- Nettoyez les radiateurs et le refroidisseur intermédiaire
- Vérifiez s'il y a une accumulation d'eau dans les tuyaux de ventilation (réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière). Si vous trouvez de l'eau, demandez à votre concessionnaire Can-Am Hors route le plus proche de réaliser une inspection et l'entretien des composants principaux des événements
- Nettoyez les amortisseurs avant et arrière pour empêcher la détérioration des joints par la poussière ou la saleté.
- Nettoyez les soufflets de l'arbre d'entraînement et les soufflets ou les manchons protecteurs de l'arbre d'hélice.

Calendrier d'entretien

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux.

Les intervalles des tableaux d'entretien sont basés sur 3 facteurs :

- Durée au calendrier
- Compteur horaire du véhicule
- Lecture du kilométrage.

Tenir compte de la première éventualité pour déterminer le seuil de maintenance.

Vos habitudes de conduite déterminent les facteurs auxquels vous devrez adhérer. Par exemple :

- Quelqu'un qui utilise son véhicule un week-end sur deux pour faire des randonnées avec des amis suivra probablement le **kilométrage** pour déterminer l'intervalle d'entretien.
- Une personne qui utilise son véhicule rarement au cours de l'année ou seulement à quelques occasions (chasse, camping) suivra très probablement le **calendrier** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

- Une personne qui utilise son véhicule tous les jours ou toutes les semaines pendant de longues périodes, par exemple dans le cadre de l'agriculture ou du travail, suivra probablement les **heures de fonctionnement du véhicule** pour déterminer l'intervalle d'entretien.

IMPORTANT : Les tableaux suivants indiquent l'application d'entretien appropriée pendant les 3 premières années. Pour les années suivantes, répétez le même schéma alternativement.

Présentation de l'entretien régulier

Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Utilisation normale
1	100	3 000 km (1 900 mi)	A
2	200	6 000 km (3 700 mi)	A / B
3	300	9 000 km (5 600 mi)	A

Vue d'ensemble de l'entretien pour Usage intensif

Années civiles	Heures de conduite	Odomètre	Usage intensif et eau/ boue profonde
0,5	50	1 500 km (900 mi)	A+
1	100	3 000 km (1 900 mi)	A+ / A
1,5	150	4 500 km (2 800 mi)	A+
2	200	6 000 km (3 700 mi)	A+ / A / B
2,5	250	7 500 km (4 700 mi)	A+
3	300	9 000 km (5 600 mi)	A+ / A

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Coupler	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Alimentation en carburant et air		
Filtre à air du moteur	I, C ou R	
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	I, C	
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I
Pression de la pompe à essence		I
Carrosserie et châssis		
Boulons de fixation de la cage	T	
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage	I, C	
Moteur et refroidissement		
Huile à moteur et filtre	R	
Composants du refroidissement du moteur (densité du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*	I, C, A	
Fluide de refroidissement	R Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi)	
Bougies (sans tenir compte du calendrier d'entretien)		R
Radiateurs	C	
Joint du moteur	I	
Échappement et émissions		
Filtre de reniflard de mise à l'air libre du réservoir de carburant (sauf modèles EVAP)	R	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles EVAP)		R
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*	I	

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Anneaux de fixation de l'échappement		I
Pare-étincelles du silencieux	C	
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux	C	
Freins		
Fonction et composants du système de freinage (plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	I, C, L	
Liquide de frein	R Tous les 2 ans	
Transmission		
Huile et filtre de la boîte à vitesses	Remplacer après les premiers 3000 km (1900 mi) et à 6000 km (3700 mi) puis suivre le calendrier régulier.	
Huile et filtre de la boîte à vitesses	I, A	R
Huile de différentiel avant	I, A	R
Huile de l'entraînement final	Remplacer après les premiers 3000 km (1900 mi) et à 6000 km (3700 mi) puis suivre le calendrier régulier.	
Huile de l'entraînement final	I, A	R
Huile de l'unité de déconnexion		R
Composants de transmission (arbre d'entraînement (soufflets, raccords, joints), joints en U de l'arbre d'hélice, roulements de roue)*	I	
Pneus (usure, pression)	I, A	
Boulons de roue à anneau de retenue (selon l'équipement)	T	
Écrous de roue	T	
Racleurs de roues arrière et déflecteurs de caillou	I, C	
Système électrique		
Connexions de la batterie et état	I, C	

UTILISATION NORMALE	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Fonctionnement des commutateurs de commande et de l'éclairage	I	
Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)	I	
Guidon		
Fonction et composants de la direction (crémaillère, colonne de direction, biellette)*	I	
Suspension		
Fonction et composants de la suspension (amortisseurs, roulements sphériques, joints à rotule, bras de suspension, barres stabilisatrices et colliers de serrage)*	I, C, L, T	
Boulons de la suspension avant	T Tous les 1 500 km (900 mi)	
Lubrification des bagues de la barre stabilisatrice	L Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)	
*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire Can-Am Hors route local.		

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Alimentation en carburant et air			
Filtre à air du moteur	I, C ou R		
Fonction et composants de l'alimentation en air (boîte à air, corps de papillon, conduits, colliers)*	I, C		
Fonction et composants du système de carburant (bouchon du réservoir, réservoir, tuyaux, colliers de serrage, fuites)*			I
Pression de la pompe à essence			I
Carrosserie et châssis			
Boulons de fixation de la cage		T	
Rétracteurs de ceintures de sécurité, boucles et pattes de serrage		I, C	
Moteur et refroidissement			
Huile à moteur et filtre	R		
Composants du refroidissement du moteur (densité du liquide de refroidissement, niveau du liquide de refroidissement, état des tuyaux, colliers de serrage, fuites)*		I, C, A	
Fluide de refroidissement	R Tous les 5 ans ou 12 000 km (7 500 mi)		
Bougies (sans tenir compte du calendrier d'entretien)		R	
Radiateurs		C	
Joint du moteur		I	
Échappement et émissions			

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Filtre de reniflard de mise à l'air libre du réservoir de carburant (sauf modèles EVAP)		R	
Pré-filtre de l'évent de la cartouche (modèles EVAP)			R
Composants de l'échappement (joints, tuyaux, état du silencieux)*		I	
Anneaux de fixation de l'échappement			I
Pare-étincelles du silencieux	C		
Débris autour du tuyau d'échappement et de la zone du silencieux		C	
Freins			
Fonction et composants du système de freinage (plaquettes de frein, disques de frein, étriers, tuyaux et maître-cylindre)*	I, C	C, L	
Liquide de frein	R Tous les 2 ans		
Transmission			
Huile et filtre de la boîte à vitesses	Remplacer après les premiers 1500 km (900 mi) et à 3000 km (1900 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile et filtre de la boîte à vitesses	I, A	R	
Huile de différentiel avant	I, A	R	
Huile de l'entraînement final	Remplacer après les premiers 1500 km (900 mi) et à 3000 km (1900 mi) puis suivre le calendrier régulier.		
Huile de l'entraînement final	I, A	R	
Huile de l'unité de déconnexion			R

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Composants de transmission (arbre d'entraînement (soufflets, raccords, joints), joints en U de l'arbre d'hélice, roulements de roue)*	I		
Pneus (usure, pression)	I, A		
Boulons de roue à anneau de retenue (selon l'équipement)		T	
Écrous de roue	T		
Racleurs de roues arrière et déflecteurs de caillou		I, C	
Système électrique			
Connexions de la batterie et état		I, C	
Fonctionnement des commutateurs de commande et de l'éclairage		I	
Modules électroniques (codes d'erreur et mises à jour logicielles applicables)		I	
Guidon			
Fonction et composants de la direction (crémaillère, colonne de direction, biellette)*	I		
Suspension			
Fonction et composants de la suspension (amortisseurs, roulements sphériques, joints à rotule, bras de suspension, barres stabilisatrices et colliers de serrage)*	I, C, L, T		
Boulons de la suspension avant	T Tous les 1 500 km (900 mi)		

UTILISATION INTENSIVE	A+	A	B
A = Ajuster C = Nettoyer I = Inspecter L = Lubrifier R = Remplacer T = Couple	Tous les 6 mois ou 50 heures ou 1500 km (900 mi)	Chaque année ou 100 heures ou 3000 km (1900 mi)	Tous les 2 ans ou 200 heures ou 6000 km (3700 mi)
Lubrification des bagues de la barre stabilisatrice	L Recommandé tous les 1 000 km (620 mi)		
*Pour une liste exhaustive des procédures d'entretien à effectuer, consultez votre concessionnaire Can-Am Hors route local.			

Dossiers d'entretien

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

Prélivraison	
Numéro de série : _____ Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE inspection	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature :
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service

Kilométrage :

Heures :

Date :

Numéro du
concession
naire :

Remarques :

Signature :

Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

Service	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le programme d'entretien, voir la section Informations sur l'entretien du présent guide du conducteur	

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.

Étant donné la complexité de certains procédés d'entretien, de bonnes compétences mécaniques sont requises. Si vous n'avez pas la compétence mécanique requise pour effectuer ces procédures, n'hésitez pas à contacter un concessionnaire agréé Hors Route Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant d'entreprendre tout entretien.

⚠ AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

FILTRE À AIR DU MOTEUR

AVIS

Ne modifiez jamais le système d'admission d'air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

Directives de remplacement du filtre à air du moteur

L'inspection et le remplacement du filtre à air doivent être effectués selon les conditions d'utilisation. Ceci est essentiel pour assurer de bonnes performances du moteur et sa durée de vie.

L'inspection et la fréquence de remplacement du filtre à air du moteur doit être augmentée pour les conditions de conduite difficiles suivantes:

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur surfaces poussiéreuses et sèches
- Conduite sur sentiers de gravier secs ou dans des conditions semblables.
- Conduite dans des zones à forte concentration de graines ou cosses de récolte.
- Conduite dans des conditions hivernales difficiles.

AVIS

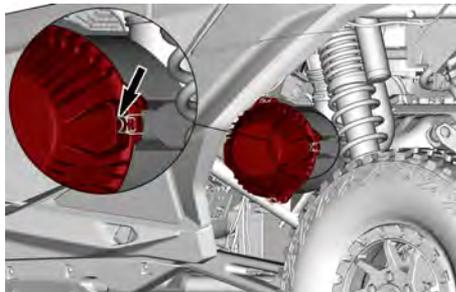
Dans des conditions poussiéreuses ou sableuses, le filtre à air doit être nettoyé avant chaque randonnée.

REMARQUE :

La conduite en groupe dans de telles conditions exige une augmentation de la fréquence d'entretien du filtre à air.

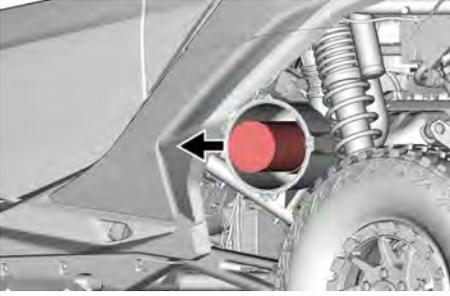
Pour retirer le filtre à air du moteur

1. En passant par le passage de roue arrière gauche, ouvrez les quatre clips de retenue du couvercle du filtre à air.



CLIP DE FIXATION – TYPIQUE

2. Retirez le filtre à air de son logement.



Nettoyage du boîtier du filtre à air du moteur

1. Inspectez le boîtier du filtre à air pour confirmer qu'il est propre.

AVIS

Si du sable ou d'autres particules se trouvent dans le boîtier du filtre à air, nettoyez-le à l'aide d'un aspirateur.

Nettoyage du filtre à air du moteur

1. Inspectez le filtre pour rechercher des traces de fuites. Une ligne de poussière sur le côté propre du filtre est un signe évident. Remplacez le filtre s'il n'est pas en bon état. Éliminez toutes les sources de fuite d'air avant d'installer un nouveau filtre.
2. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde. Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

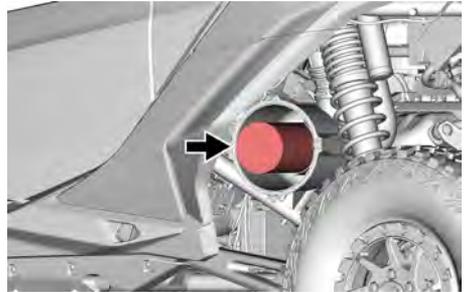
AVIS

Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux. Si le filtre à air du moteur est trop sale et ne peut être nettoyé en suivant la procédure recommandée, il devrait être remplacé.

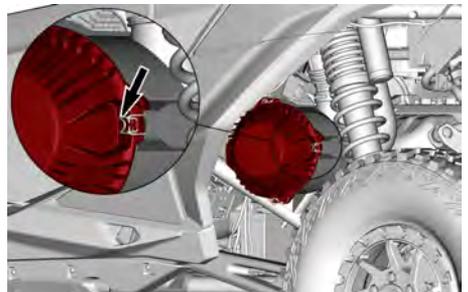
3. Utilisez un chiffon propre et humide pour essuyer la surface d'étanchéité du filtre et l'intérieur du tube de sortie. Vérifiez que la zone d'étanchéité du tube de sortie n'est pas endommagée.
4. Inspectez le boîtier du filtre à air pour confirmer qu'il est propre.

Installation du filtre à air du moteur

1. Insérez le nouvel élément du filtre à air du moteur dans son logement.



2. Vérifiez que l'élément est bien en place.
3. Positionnez le couvercle du filtre à air sur le boîtier et fermez-le avec les quatre clips de retenue.

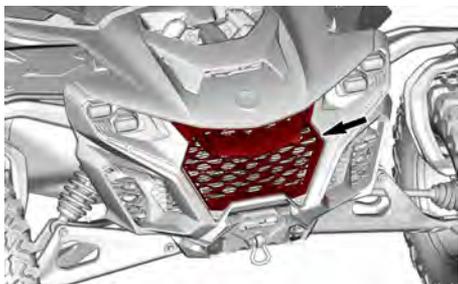


CLIP DE FIXATION – TYPIQUE

GRILLE AVANT

Dépose de la grille avant

La grille avant fait partie de la calandre.



1. Appuyez sur la partie supérieure de la grille pour l'abaisser.
2. Tirez délicatement la grille vers l'avant pour dégager ses quatre languettes munies d'attaches à ressort.

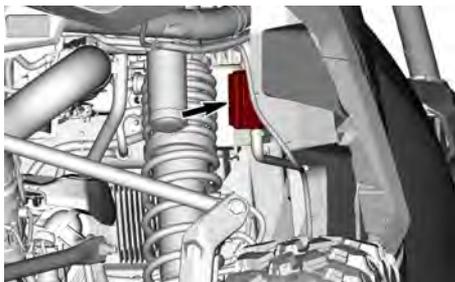
Installation de la grille de la calandre

1. Enfoncez avec précaution la grille dans la calandre de manière à ce que ses quatre languettes s'engagent dans les attaches à ressort.
2. Vérifiez que tous les clips de fixation sont correctement engagés.

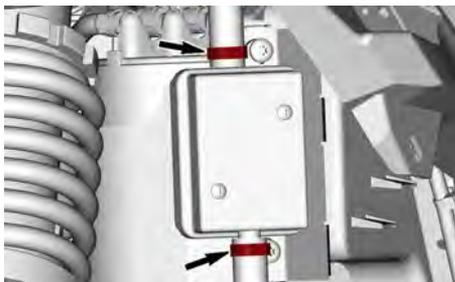
PRÉFILTRE DU SYSTÈME DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION (si équipé)

Remplacement du pré-filtre du système d'émission par évaporation

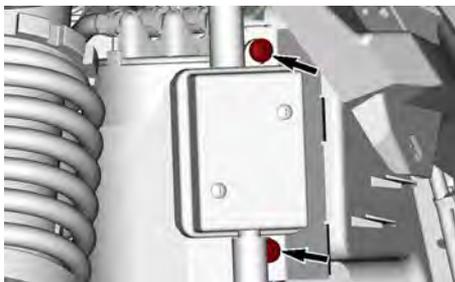
Le pré-filtre est situé sous l'aile arrière droite.



1. Retirez les colliers Oetiker qui fixent les tuyaux d'entrée et de sortie sur le pré-filtre.



2. Débranchez ensuite les tuyaux sur le pré-filtre.
3. Retirez les vis de fixation.



4. Retirez l'unité du préfiltre.
5. Fixez le nouveau pré-filtre sur le châssis.

Couple de serrage	
Vis du pré-filtre	2.5 ± 0.5 Nm (22 ± 4 lbf-po)

6. Branchez les tuyaux d'entrée et de sortie au pré-filtre.

7. Montez les tuyaux avec des colliers Oetiker neufs.

HUILE MOTEUR

Huile moteur recommandée

AVIS

Ne pas verser de l'huile moteur dans la boîte de vitesses. La boîte de vitesses nécessite de l'huile DCT et de l'huile pour engrenages.

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés avec de l'huile XPS®. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

Huile de moteur recommandée XPS	
Usage général	Huile synthétique 5W40
Basse température	Huile synthétique 0W40
Haute température	Huile synthétique 10W50

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

- Utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants :
- Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile, qui doit inclure les normes indiquées.
 - **Classification de service API SN et JASO MA2**

Vérification du niveau d'huile à moteur

AVIS

L'utilisation du véhicule avec un niveau d'huile incorrect peut gravement endommager le moteur.

Le niveau d'huile moteur doit être vérifié à la température normale de fonctionnement, soit après avoir roulé, soit après avoir laissé tourner le moteur au ralenti pendant au moins 10 minutes.

REMARQUE :

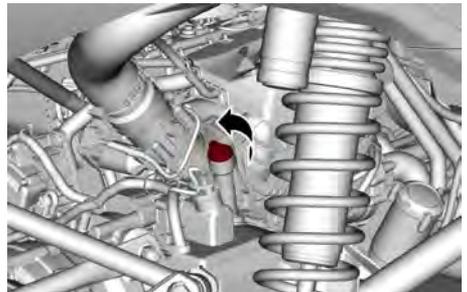
Le moteur a atteint sa température de fonctionnement normale lorsque l'indicateur de température sur l'affichage latéral droit indique 5 bandes.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Mettez le sélecteur sur la position Stationnement (P).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 20 secondes.
4. Arrêtez le moteur.

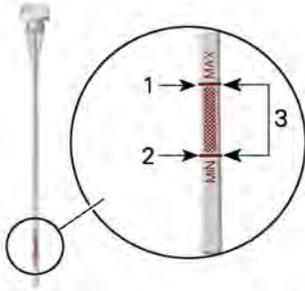
AVIS

La vérification du niveau d'huile du moteur doit être effectuée pendant la minute qui suit l'arrêt du moteur.

5. Dévissez la jauge en passant par le passage de roue arrière droit. Retirez et essuyez la jauge.



6. Réinsérez la jauge de niveau d'huile et vissez-la à fond complètement.
7. Retirez-la de nouveau et lisez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque supérieure (MAX).



1. MAX.
2. MIN
3. Plage de fonctionnement

8. Si de l'huile doit être ajoutée, insérez un entonnoir dans le tube de la jauge.
9. Pour éviter tout débordement, ajoutez une petite quantité d'huile moteur recommandée, puis vérifiez à nouveau le niveau d'huile. Reportez-vous à *Huile à moteur recommandée*.

Niveau d'huile entre les marques MIN et MAX.

600 ml
(20,3 onces liquides (É.-U.))

10. Répétez l'étape précédente jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure (MAX) de la jauge.

AVIS

Évitez tout remplissage excessif.

11. Insérez la jauge et serrez-la correctement.
12. Essayez de renverser de l'huile.

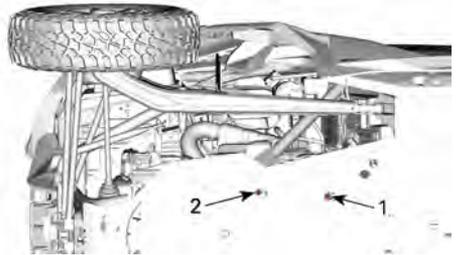
Changez l'huile de moteur

L'huile moteur et le filtre doivent être changés en même temps, lorsque le moteur est chaud.

ATTENTION

L'huile à moteur peut être brûlante. Laissez-la refroidir suffisamment avant de commencer.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Mettez le sélecteur sur la position Stationnement (P).
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 2 minutes.
4. Arrêtez le moteur.
5. Retirez la jauge d'huile.
6. Nettoyez la zone autour des bouchons de vidange.



1. Bouchon de vidange magnétique du couvercle de la magnéto
2. Bouchon de vidange magnétique du couvercle du réservoir d'huile
7. Pour éviter tout débordement, installez un entonnoir entre les trous de drainage et la plaque de protection.

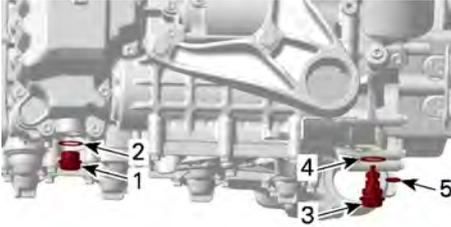
Entonnoir

(N/P 529000155)



8. Placez un bac de récupération sous les bouchons de vidange.
9. Dévissez les deux bouchons de vidange magnétiques. Jetez les

bagues d'étanchéité et le joint torique.



1. Bouchon de vidange magnétique du couvercle du réservoir d'huile
2. Joint d'étanchéité
3. Bouchon de vidange magnétique du couvercle de la magnéto
4. Joint d'étanchéité
5. Joint d'étanchéité

10. Laissez l'huile s'écouler complètement du carter.
11. Nettoyez les bouchons de vidange magnétiques afin de retirer tout débris ou résidus métalliques. La présence de débris donne une indication du niveau d'usure ou de détérioration du moteur.
12. Installez des bagues d'étanchéité et des joints toriques neufs sur les bouchons de vidange magnétiques.

AVIS

Ne jamais réutiliser les bagues d'étanchéité ou les joints toriques. Ils doivent toujours être remplacés par des NEUFS. Un joint torique manquant ou endommagé entraînera une perte de pression d'huile et des dommages éventuels au moteur.

13. Remplacer le filtre à huile. Reportez-vous à la section *Remplacement du filtre à huile moteur*.
14. Installez et serrez les bouchons de vidange magnétiques conformément aux spécifications.

Couple de serrage

Bouchons de vidange magnétiques	30 ± 3 Nm (22 ± 2 lbf-pi)
---------------------------------	------------------------------

15. Effectuez le remplissage avec l'huile moteur recommandée. Reportez-vous à *Huile à moteur recommandée*

Contenance d'huile moteur

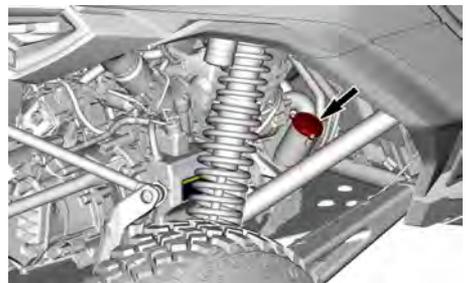
Remplacement de l'huile moteur et du filtre à huile	2,8 l (2,96 quarts (liq., US))
---	--------------------------------------

16. Après le remplissage, démarrez le moteur et vérifiez le niveau d'huile. Voir *Vérification du niveau d'huile moteur*.
17. Essuyez tout fluide renversé.
18. Évacuez le filtre et l'huile usagés conformément aux réglementations environnementales locales.

FILTRE À HUILE MOTEUR

Emplacement du filtre à huile du moteur

Le filtre à huile se trouve sur la droite du moteur.

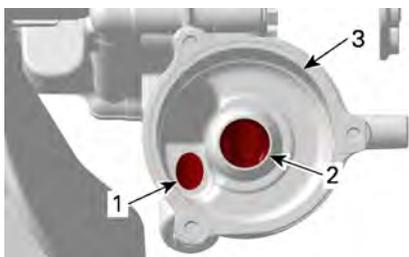


Remplacement du filtre d'huile moteur

1. Nettoyez la zone du filtre à huile à moteur.



2. Retirez le couvercle du filtre à huile. Mettez au rebut le joint torique.
3. Retirez et mettez au rebut le filtre d'huile.
4. Vérifiez et nettoyez la zone d'entrée/sortie du filtre à huile pour y déceler la présence de saletés et autres contaminations.



1. Orifice d'entrée de l'huile sous pression refoulée par la pompe à huile
2. Orifice de sortie vers le circuit de lubrification du moteur
3. Boîtier du filtre à huile

5. Lubrifiez un joint torique **NEUF** avec de l'huile moteur. Glissez-le sur le couvercle du filtre à huile.
6. Installez un filtre à huile moteur **NEUF** dans le couvercle du filtre à huile.
7. Appliquez de l'huile moteur sur le joint à l'extrémité ouverte du filtre à huile.



- APPLIQUEZ DE L'HUILE À MOTEUR ICI :**
8. Installez le nouveau filtre à huile dans le carter.

AVIS

Le filtre à huile du moteur et le filtre à huile de la boîte de vitesses sont similaires, ne les mélangez pas.
Le filtre à huile du moteur a une extrémité fermée tandis que le filtre à huile de la boîte de vitesses est ouvert aux deux extrémités et le mot "gearbox" (boîte de vitesses) y est inscrit.

Filtre à huile moteur	Filtre d'huile de boîte de vitesses
<p>1. Extrémité fermée</p>	<p>1. Ouverte (soupape de surpression) 2. Indication du rapport de boîte de vitesses sélectionné</p>

9. Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple spécifié.

AVIS

Faites attention à ne pas pincer le joint torique pendant l'installation du filtre et du couvercle.

Couple de serrage

Vis du couvercle de filtre à huile

$9 \pm 1 \text{ Nm}$
($80 \pm 9 \text{ lbf-po}$)

10. Essayez toute huile renversée sur le moteur.
11. Évacuez le filtre et l'huile usagés conformément aux réglementations environnementales locales.

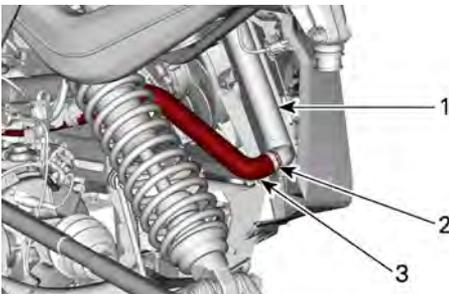
RADIATEUR AVANT**Inspection et nettoyage du radiateur avant**

1. Retirez la grille de la calandre, reportez-vous à la section *Dépose de la grille de la calandre*.

ATTENTION

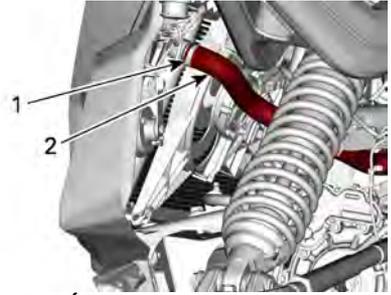
Avant de continuer, attendez que le radiateur refroidisse.

2. Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés. Remplacez-les au besoin.



TUYAU INFÉRIEUR DU RADIATEUR

1. Radiateur
2. Collier de serrage
3. Boyau inférieur du radiateur



TUYAU SUPÉRIEUR DU RADIATEUR

1. Collier de serrage
2. Tuyau supérieur du radiateur
3. Nettoyez les ailettes du radiateur. Elles doivent être exemptes de tout matériau étranger susceptible d'entraver le refroidissement.
4. Utilisez un tuyau d'arrosage pour rincer les ailettes.

AVIS

Faites attention à ne pas endommager les ailettes du radiateur pendant leur nettoyage. Utilisez un jet d'eau à faible pression. N'utilisez jamais un nettoyeur HAUTE PRESSION. Ne pas utiliser d'outil susceptible d'endommager les ailettes.

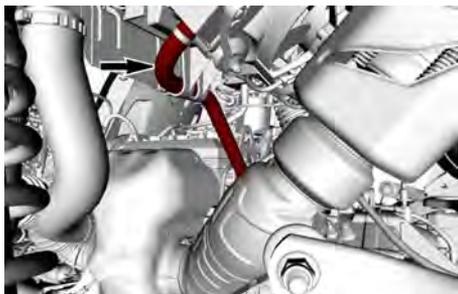
5. Réinstallez la calandre. Voir la section *Installation de la calandre*.

REFROIDISSEUR INTERMÉDIAIRE ET RADIATEUR ARRIÈRE**Inspection et nettoyage du refroidisseur intermédiaire/ radiateur arrière**

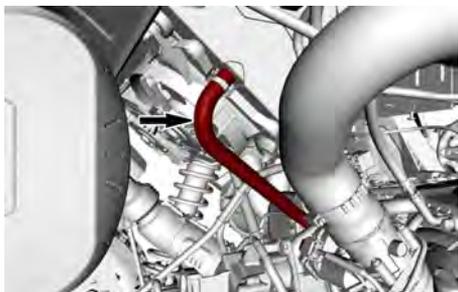
1. Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés. Remplacez-les au besoin.

ATTENTION

Avant de continuer, attendez que le radiateur refroidisse.



TUYAU INFÉRIEUR DU RADIATEUR - PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE



TUYAU SUPÉRIEUR DU RADIATEUR - PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE

2. Retirez le rivet en plastique situé sur la partie supérieure de la grille d'entrée d'air derrière les sièges.



3. Déclipez et retirez la grille d'entrée d'air.

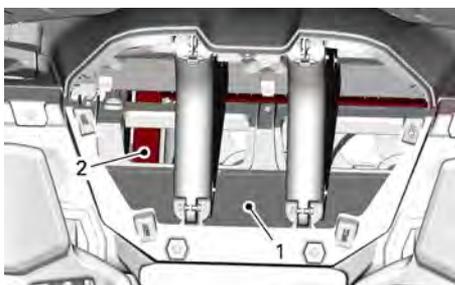
4. Inspectez les ailettes du refroidisseur intermédiaire et les ailettes du radiateur. Elles doivent être exemptes de tout matériau étranger susceptible d'entraver le refroidissement.

5. Utilisez un tuyau d'arrosage pour nettoyer le refroidisseur

intermédiaire et les ailettes du radiateur arrière.

AVIS

Veillez à ne pas endommager les ailettes du refroidisseur intermédiaire ou du radiateur lors du nettoyage. Utilisez un jet d'eau à faible pression. N'utilisez jamais un nettoyeur HAUTE PRESSION. Ne pas utiliser d'outil susceptible d'endommager les ailettes.



1. Refroidisseur intermédiaire
2. Radiateur arrière

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Liquide de refroidissement recommandé

Liquide de refroidissement XPS recommandé

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

Si un produit XPS n'est pas disponible

Mélange d'eau distillée et d'antigel (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel).

AVIS

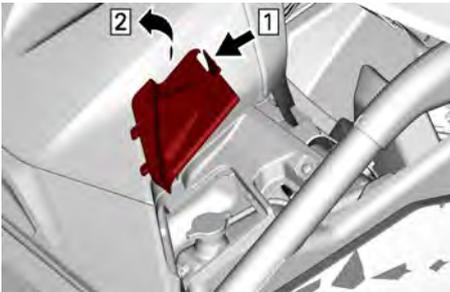
Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid.

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Pour retirer le couvercle de service, appuyez sur le loquet et inclinez le couvercle vers l'arrière.

**DÉPOSE DU COUVERCLE D'ENTRETIEN**

1. Appuyez sur le verrou
 2. Inclinez vers l'arrière
3. Vérifiez que le niveau du liquide de refroidissement se trouve au niveau de la ligne MAX sur le côté du réservoir.



4. Ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir si nécessaire. Reportez-vous à la section *Remplissage et purge du système de refroidissement*

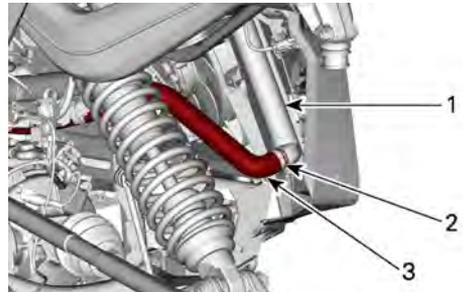
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

Vidange du système de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon de pression et ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.

1. Soulevez l'arrière du véhicule jusqu'à ce que les roues arrière ne touchent plus le sol.
2. Placez un bac de récupération sous le tuyau inférieur du radiateur.



1. Radiateur
2. Collier Oetiker
3. Boyau inférieur du radiateur

3. Installez un gros pince-boyau sur le tuyau inférieur du radiateur.
4. Retirez le collier Oetiker et déconnectez lentement le tuyau du radiateur.
5. Retirez le bouchon pressurisé du réservoir du liquide de refroidissement.



6. Attendez que le liquide de refroidissement cesse de couler.
7. Retirez le pince-boyau pour drainer le liquide restant.
8. Installez le tuyau du radiateur avec un collier de serrage Oetiker neuf.
9. Remplissez le système de refroidissement avec un liquide approprié, voir *Remplissage et purge du système de refroidissement*.

Remplissage et purge du système de refroidissement.

1. Enlevez le bouchon de pression.



2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à ce que le niveau atteigne la ligne MAX sur le réservoir de liquide de refroidissement. Reportez-vous à *Liquide de refroidissement recommandé*. Utilisez un

entonnoir pour éviter de renverser du liquide. **Évitez tout remplissage excessif.**



3. Installez le bouchon de radiateur.
4. Faites tourner le moteur au ralenti avec le bouchon pressurisé **EN PLACE** jusqu'à ce que le ventilateur de refroidissement avant démarre une deuxième fois.
5. Appuyez cinq (5) fois sur la pédale d'accélérateur pour faire tourner le moteur autour de 4 000 tr/min pendant 1 à 2 secondes.
6. Arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon de pression et ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.

7. Ajoutez du liquide au besoin.
8. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement après la première randonnée qui suit cette procédure. Ajoutez du liquide de refroidissement au besoin. Reportez-vous à la rubrique *Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur*.

SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Nettoyage de la zone entourant le système d'échappement

⚠ AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

De même, vérifiez régulièrement que les boucliers thermiques des pots d'échappement ne sont pas endommagés et remplacez-les si nécessaire.

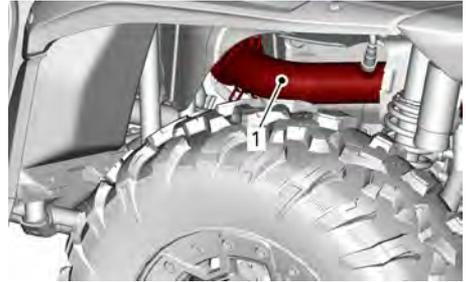
⚠ ATTENTION

Ne faites jamais cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant.

1. En commençant depuis l'arrière du véhicule, nettoyez les zones autour du silencieux.
2. Nettoyez les zones autour du tuyau d'échappement et du collecteur d'échappement.

⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyez aussi sous les pare-chaaleur.



1. Tuyau d'échappement arrière

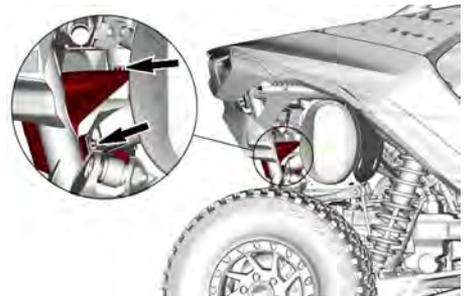
Nettoyage du pare-étincelles du silencieux.

Le pare-étincelles du silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

⚠ ATTENTION

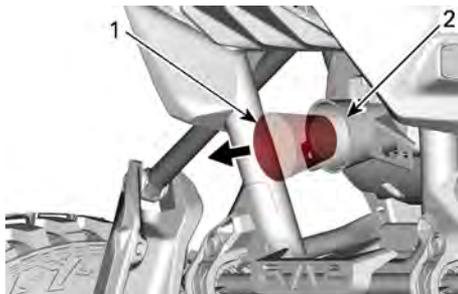
Ne faites jamais cette opération lorsque le véhicule vient d'être utilisé, car l'échappement est brûlant.

1. Retirer les vis qui fixent l'embout d'échappement à ses supports. Retirez ensuite l'embout d'échappement.



VIS DE L'EMBOUT D'ÉCHAPPEMENT – CÔTÉ DROIT (TYPIQUE)

2. Retirer le pare-étincelles sur le tuyau de sortie des gaz d'échappement.



1. Pare-étincelles
2. Tuyau de sortie

AVIS

Utilisez une brosse métallique souple et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

3. Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.
4. Inspectez les mailles du pare-étincelles pour vérifier qu'elles ne sont pas endommagées. Remplacez-la si besoin.
5. Inspectez l'intérieur du tuyau de sortie des gaz d'échappement. Retirez tous les débris au besoin.
6. Placez le pare-étincelles à l'intérieur du tuyau de sortie.
7. Appliquez une goutte de frein-filet sur les filetages des vis de l'embout d'échappement.

Loctite 243 (Bleu)

8. Positionnez l'embout d'échappement sur ses supports et serrez les vis selon les spécifications.

Couple de serrage

Vis de l'embout d'échappement

24,5 ± 3,5 Nm
(18 ± 2,5 lbf-po)

HUILE DCT DE BOÎTE DE VITESSES

Huile de boîte de vitesses DCT recommandée

AVIS

Remarque : le système de transmission à double embrayage (DCT) de la boîte de vitesses est un système très performant et nécessitant un entretien de haut niveau, une huile performante de haute qualité, pour fonctionner correctement, en toute sécurité, et préserver le cycle de vie prévu. La transmission DCT et la boîte de vitesse ont été développés et validés à l'aide de l'huile DCT XPS.

Les dommages causés par une huile qui ne respecte pas ou ne dépasse pas les spécifications de l'huile DCT XPS peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée de BRP.

N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

Huile XPS de boîte de vitesses DCT recommandée

Huile synthétique XPS pour transmission DCT

Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé.

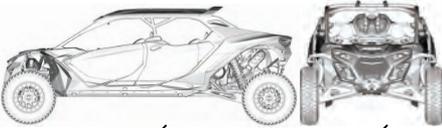
Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses DCT

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

AVIS

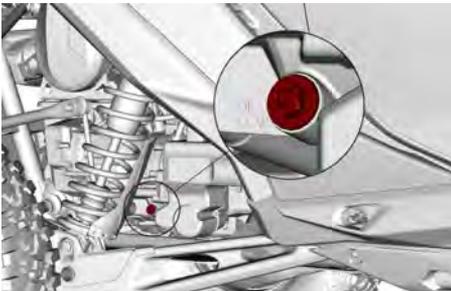
Pour une bonne lecture du niveau, le véhicule doit être horizontal dans les deux directions (latéralement et longitudinalement).

Un alignement erroné du véhicule entraînera une lecture incorrecte du niveau d'huile DCT de la boîte de vitesses et peut influencer son comportement.



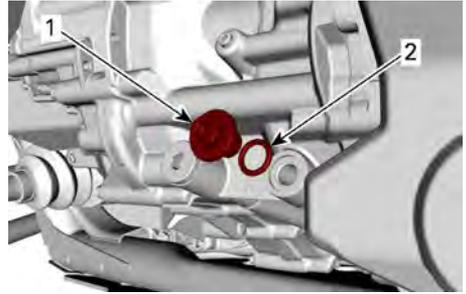
VÉHICULE SUR UNE SURFACE HORIZONTALE

2. Mettez le sélecteur sur position de stationnement « P ».
3. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 2 minute.
4. Arrêtez le moteur et attendez environ 3 minutes.
5. Nettoyez la zone autour du bouchon du filtre à huile de la boîte de vitesses DCT.



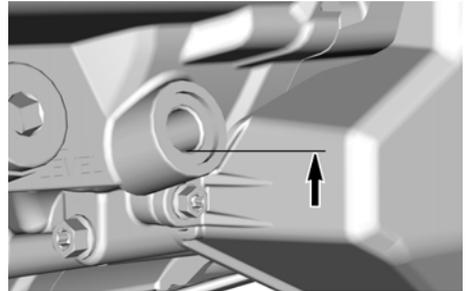
PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE

6. Retirez le bouchon de niveau d'huile et le joint torique.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Joint d'étanchéité

7. Vérifiez le niveau d'huile. Il doit atteindre le sommet du filet extérieur de l'orifice de niveau d'huile.



NIVEAU D'HUILE

8. Pour ajuster le niveau d'huile, remplissez une seringue avec l'huile recommandée. Reportez-vous à *Huile de boîte de vitesses DCT recommandée*.
9. Ajoutez de l'huile par le trou jusqu'à ce qu'elle atteigne le niveau approprié.
10. Réinstallez le bouchon de remplissage d'huile avec un joint torique NEUF. Serrez au couple prescrit.

AVIS

Remplacez le joint torique s'il est cassant ou endommagé.

Couple de serrage	
Bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses DCT	5 ± 0.6 Nm (44 ± 5 lbf-po)

11. Essuyez tout fluide renversé.

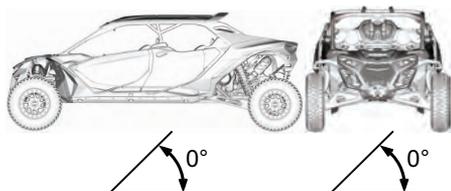
Remplacement de l'huile et du filtre de la boîte de vitesses DCT

1. Laissez tourner le moteur pendant quelques minutes pour réchauffer l'huile DCT.
2. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

AVIS

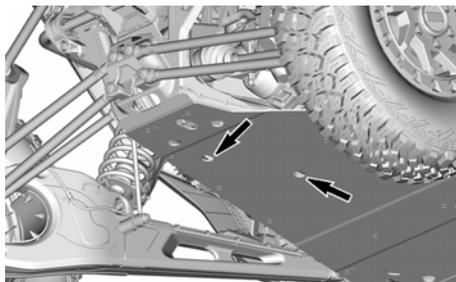
Pour une bonne lecture du niveau, le véhicule doit être horizontal dans les deux directions (latéralement et longitudinalement).

Un alignement erroné du véhicule entraînera une lecture incorrecte du niveau d'huile DCT de la boîte de vitesses et peut influencer son comportement.



VÉHICULE SUR UNE SURFACE HORIZONTALE

3. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
4. Sous le véhicule, nettoyez la zone autour des deux bouchons de vidange.



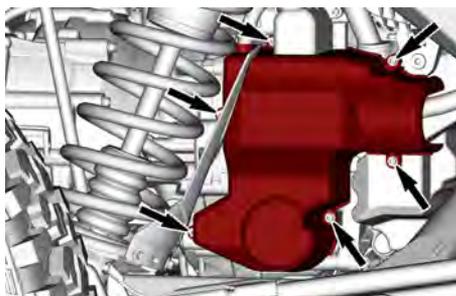
OUVERTURES DES BOUCHONS DE VIDANGE.

5. Placez un bac de récupération sous les bouchons de vidange.
6. Retirez les deux bouchons de vidange magnétiques. Jetez les bagues d'étanchéité et le joint torique.
7. Nettoyez les bouchons de vidange magnétiques afin de retirer tout débris ou résidus métalliques.

AVIS

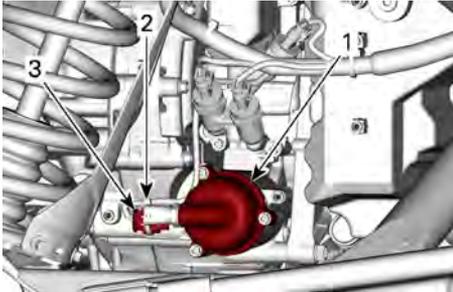
La présence de résidus abrasifs fins est acceptable.

8. Retirez les vis qui maintiennent en place le couvercle de protection de la valve hydraulique et du filtre à huile. Retirer ensuite le cache.



PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE

9. Nettoyez la zone autour du couvercle du filtre à huile.
10. Coupez l'attache et débranchez le connecteur du capteur de température.



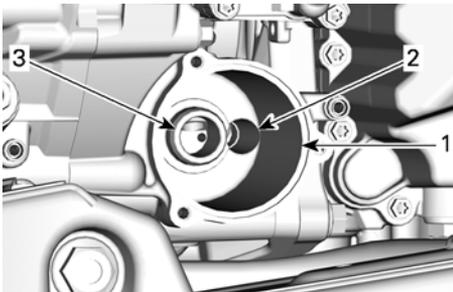
1. Couvercle du filtre à huile
2. Attache de blocage
3. Connecteur du capteur de température

11. Retirez le couvercle du filtre et mettez le joint torique au rebut.



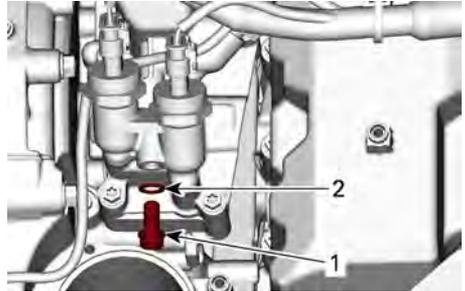
1. Vis du couvercle de filtre à huile
2. Couvercle du filtre à huile
3. Joint torique (à mettre au rebut)
4. Filtre à huile

12. Vérifiez et nettoyez les zones autour de l'entrée et de la sortie du filtre à huile.



1. Boîtier du filtre à huile
2. Orifice d'entrée de l'huile de la pompe
3. Orifices de lubrification

13. Retirez le bouchon de vidange d'huile du couvercle de la valve hydraulique. Mettez le joint d'étanchéité au rebut.



1. Bouchon de vidange d'huile
2. Bague d'étanchéité (au rebut)

14. Laissez l'huile s'écouler complètement hors du boîtier hydraulique.
15. Réinstallez le bouchon de vidange magnétique du carter hydraulique avec une bague d'étanchéité neuve, puis serrez au couple prescrit.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange du carter hydraulique	15 ± 2 Nm (133 ± 18 lbf-po)

16. Appliquez une fine couche d'huile DCT sur le joint du nouveau filtre à huile de la boîte de vitesses.

AVIS

Le filtre à huile du moteur et le filtre à huile de la boîte de vitesses sont similaires. Ils ne doivent pas être confondus.

Le filtre à huile du moteur a une extrémité fermée, tandis que le filtre à huile de la boîte de vitesses est ouvert aux deux extrémités.

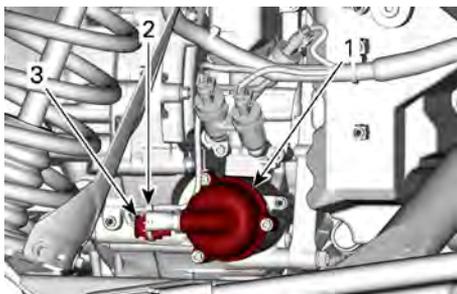
Le filtre à huile de la boîte de vitesses porte la mention "GEAR-BOX ONLY" (boîte de vitesses uniquement).

Filtre à huile moteur	Filtre d'huile de boîte de vitesses
 <p>1. Extrémité fermée</p>	 <p>1. Ouverte (soupape de surpression) 2. Indication "BOÎTE DE VITESSES UNIQUEMENT"</p>

17. Installez le nouveau filtre à huile dans le carter.
18. Lubrifiez un nouveau joint torique avec de l'huile DCT et montez-le sur le couvercle du filtre à huile.
19. Installez le couvercle du filtre et serrez les vis au couple recommandé.

Couple de serrage	
Vis du couvercle du filtre	$11 \pm 1 \text{ Nm}$ ($97 \pm 9 \text{ lbf-pi}$)

20. Branchez le capteur de température et fixez le câble au boîtier du connecteur à l'aide d'une attache.



1. Couvercle du filtre à huile
2. Attache de blocage
3. Connecteur du capteur de température

21. Installez des bagues d'étanchéité et un joint torique neuf sur les bouchons de vidange de la boîte de vitesses.

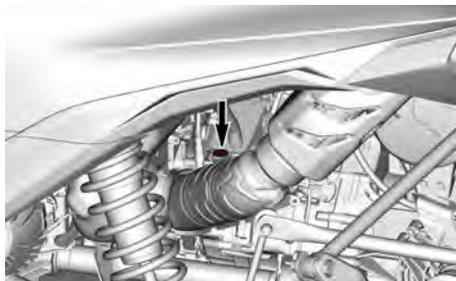
AVIS

Un joint torique manquant ou endommagé peut entraîner une fuite interne de la boîte de vitesses et une défaillance de la pression d'huile de la boîte de vitesses.

22. Installez les bouchons de vidange de la boîte de vitesses et serrez-les selon les spécifications.

Couple de serrage	
Bouchons de vidange de boîte de vitesses	$30 \pm 3 \text{ Nm}$ ($22 \pm 2 \text{ lbf-pi}$)

23. Du côté gauche du moteur, retirez le bouchon de remplissage de la boîte de vitesses et jetez la bague d'étanchéité.



24. Remplissez une seringue avec de l'huile DTC recommandée, voir *Huile recommandée pour la boîte de vitesses DCT*.

Quantité d'huile DCT de la boîte de vitesses	
Quantité minimale requise	4,2 l (4,4 quarts (liq., US))

25. Ajoutez l'huile en la versant dans l'orifice de remplissage.

26. Réinstallez le bouchon de remplissage avec une bague d'étanchéité neuve, puis serrez au couple prescrit.

Couple de serrage	
Bouchon de remplissage d'huile de boîte de vitesses DCT	$30 \pm 3 \text{ Nm}$ ($22 \pm 2 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

27. Essuyez tout fluide renversé.
 28. Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 2 minute.
 29. Arrêtez le moteur et attendez environ 3 minutes.
 30. Vérifiez le niveau d'huile DCT, voir *Vérification du niveau d'huile DCT de la boîte de vitesses*.
 31. Ajoutez de l'huile pour mettre à niveau, si besoin.
 32. Installez le couvercle de protection du filtre de la valve hydraulique.

Couple de serrage	
Vis du couvercle de protection du filtre de la valve hydraulique	$11 \pm 1 \text{ Nm}$ ($97 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

33. Évacuez le filtre et l'huile usagés conformément aux réglementations environnementales locales.

UNITÉ DE DÉCONNEXION

Huile de l'unité de déconnexion recommandée

AVIS

Remplissez uniquement l'unité de déconnexion avec le type d'huile recommandé.

Huile XPS de l'unité de déconnexion recommandée

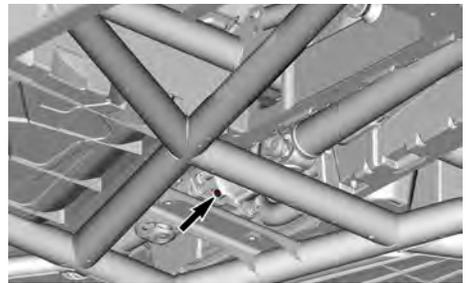
Huile synthétique 5W40

Si l'huile de moteur XPS recommandée n'est pas disponible :

- Utilisez une huile pour moteur 4 temps SAE respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants :
- Vérifiez toujours l'étiquette de certification de service API sur le récipient d'huile, qui doit inclure les normes indiquées.
- **Classification de service API SN et JASO MA2**

Changement de l'unité de déconnexion

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
3. Nettoyez la zone autour du bouchon de vidange d'huile.

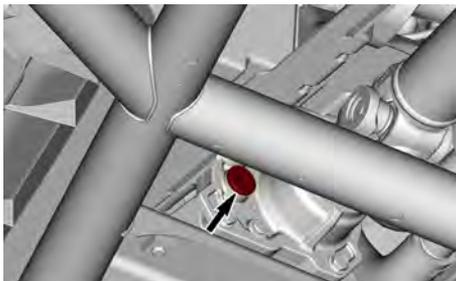


LA PLAQUE DE PROTECTION EST OMISE POUR PLUS DE CLARTÉ.

4. Placez un bac de vidange sous la zone du bouchon de vidange de l'unité de déconnexion.
5. Enlevez le bouchon de vidange d'huile. Laissez l'huile s'écouler complètement.
6. Inspectez le joint torique du bouchon de vidange. Remplacez-le si nécessaire.
7. Installez le bouchon de vidange et serrez au couple spécifié.

Couple de serrage	
Débranchez le bouchon de vidange d'huile de l'unité.	2.5 ± 0.5 Nm (22 ± 4 lbf-po)

8. Enlevez le bouchon du remplissage d'huile.



9. A l'aide d'une seringue, ajoutez l'huile recommandée. Reportez-vous à *Huile d'unité de déconnexion* recommandée.

Quantité d'huile de l'unité de déconnexion
65 ml (2,2 onces liquides (É.-U.))

10. Inspectez le joint torique du bouchon de remplissage. Remplacez-les au besoin.
11. Installez le bouchon de vidange et serrez au couple spécifié.

Couple de serrage	
Débranchez le bouchon de remplissage d'huile de l'unité.	16.5 ± 2.5 Nm (146 ± 22 lbf-po)

DIFFÉRENTIEL AVANT

Huile de différentiel avant recommandée

L'huile XPS est spécialement formulée pour répondre aux exigences de ce différentiel. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

AVIS

N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

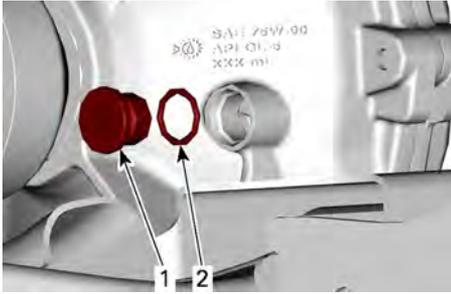
Huile de différentiel avant XPS recommandée
Huile synthétique pour engrenage 75W90
Produit alternatif, ou de remplacement si un produit XPS n'est pas disponible
Huile synthétique pour engrenages 75W 90 API GL-5

Vérification du niveau d'huile du différentiel avant

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
3. Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile du différentiel avant.

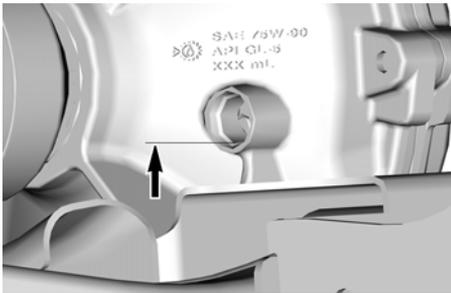


4. Retirez le bouchon de niveau d'huile et le joint torique.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Joint d'étanchéité

5. Vérifiez le niveau d'huile. Il doit atteindre le sommet du filet extérieur de l'orifice de niveau d'huile.



6. Pour ajuster le niveau d'huile, remplissez une seringue avec l'huile recommandée du différentiel avant. Reportez-vous à *Huile du différentiel avant* recommandée.
7. Ajoutez de l'huile par le trou jusqu'à ce qu'elle atteigne le niveau approprié.
8. Installez le joint torique du bouchon de niveau d'huile. Remplacez-les au besoin.
9. Remettez en place le bouchon de niveau d'huile avec le joint torique et serrez-le selon les spécifications

10. Essayez de renverser de l'huile.

Changement de l'huile du différentiel avant

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
3. Nettoyez la zone autour du bouchon du filtre à huile.



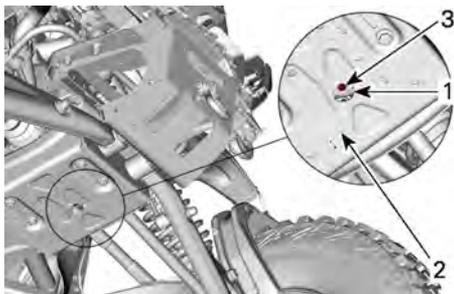
4. Retirez le bouchon de niveau d'huile et le joint torique.



1. Bouchon de niveau d'huile
2. Joint d'étanchéité

5. Sous le véhicule, nettoyez la zone autour du bouchon de vidange.

Couple de serrage	
Bouchon du niveau d'huile du différentiel avant	16.5 ± 2.5 Nm (146 ± 22 lbf-po)



1. Trou d'accès
2. Plaque de protection
3. Bouchon de vidange

6. Placez un bac de récupération sous le différentiel avant.
7. Accédez au bouchon de vidange par le trou de la plaque de protection. Retirez le bouchon de vidange et le joint torique.
8. Inspectez le joint torique du bouchon de vidange. Remplacez-les au besoin.
9. Une fois que toute l'huile s'est écoulee du différentiel avant, installez le bouchon de vidange avec le joint torique. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange du différentiel avant	$2.5 \pm 0.5 \text{ Nm}$ ($22 \pm 4 \text{ lbf-po}$)

10. En utilisant l'huile recommandée, remplissez le différentiel avant par l'orifice de niveau d'huile. Reportez-vous à *Huile du différentiel avant* recommandée.
11. Le niveau d'huile doit atteindre le sommet du filet extérieur de l'orifice de niveau d'huile.
12. Installez le joint torique du bouchon de niveau d'huile. Remplacez-les au besoin.
13. Installez le bouchon de niveau d'huile avec le joint torique. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Bouchon du niveau d'huile du différentiel avant	$16.5 \pm 2.5 \text{ Nm}$ ($146 \pm 22 \text{ lbf-po}$)

14. Essuyez tout fluide renversé.

TRANSMISSION FINALE ARRIÈRE

Huile de l'entraînement final recommandée

L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette entraînement final.

BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

AVIS

N'utilisez pas d'autre huile que celle recommandée.

Huile de transmission finale XPS recommandée

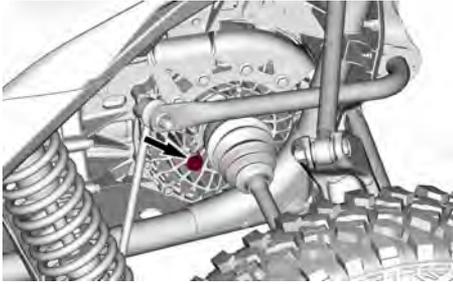
Huile synthétique pour engrenage
75W140

Si le produit XPS n'est pas disponible

Utilisez une huile synthétique pour engrenage 75W140 conforme aux spécifications API GL-5.

Vérification du niveau d'huile de l'entraînement final arrière

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
3. Du côté gauche, nettoyez la zone autour du bouchon de niveau d'huile de la transmission finale arrière.



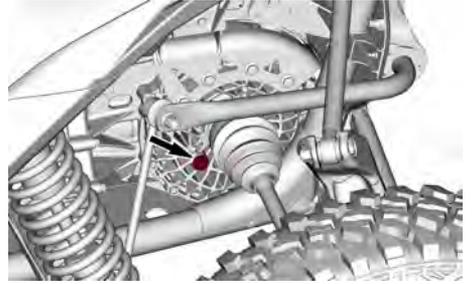
4. Retirez le bouchon de niveau d'huile de la transmission finale et le joint torique.
5. Vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver au bord inférieur de l'orifice.
6. Pour ajuster le niveau d'huile, remplissez une seringue avec l'huile recommandée. Reportez-vous à *Huile de la transmission finale recommandée*.
7. Ajoutez une petite quantité d'huile par l'orifice de niveau d'huile jusqu'à ce qu'elle atteigne le fond de l'orifice.
8. Installez le joint torique du bouchon de niveau d'huile. Remplacez-les au besoin.
9. Remettez en place le bouchon de niveau d'huile avec le joint torique et serrez-le selon les spécifications

Couple de serrage	
Bouchon de niveau d'huile de la transmission finale arrière	$5 \pm 0,6 \text{ Nm}$ ($44 \pm 5 \text{ lbf-po}$)

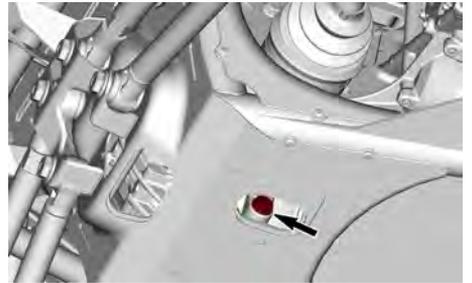
Remplacement de l'huile de l'entraînement final arrière

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Sélectionnez la position Stationnement (P) et arrêtez le moteur.
3. Du côté gauche, nettoyez la zone autour du bouchon de niveau

d'huile de la transmission finale arrière.



4. Par le dessous du véhicule, à travers le trou de la plaque de protection, nettoyez la zone autour du bouchon de vidange magnétique.



5. Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange magnétique.
6. Retirez le bouchon de vidange magnétique et jetez la bague d'étanchéité.

REMARQUE :

Laissez l'huile s'écouler complètement hors de la transmission.

7. Retirez le bouchon de niveau d'huile de la transmission finale et le joint torique.
8. Nettoyez le bouchon de vidange magnétique afin de retirer tout débris ou résidus métalliques.

REMARQUE :

La présence de résidus métalliques fins est acceptable.

9. Réinstallez le bouchon de vidange magnétique avec une bague d'étanchéité neuve, puis serrez au couple prescrit.

AVIS

Ne réutilisez jamais un joint ou bague d'étanchéité. Toujours les remplacer par des neufs.

REMARQUE :

Laissez l'huile s'écouler complètement de la transmission finale avant de remettre le bouchon.

Couple de serrage	
Bouchon de vidange de la transmission finale arrière	30 ± 3 Nm (22 ± 2 lbf-pi)

10. Remplissez une seringue avec de l'huile recommandée. Reportez-vous à *Huile de la transmission finale* recommandée.
11. Ajoutez de l'huile par le trou jusqu'à ce qu'elle soit au niveau du fond du trou.
12. Installez le joint torique du bouchon de niveau d'huile. Remplacez-les au besoin.
13. Remettez en place le bouchon de niveau d'huile avec le joint torique et serrez-le selon les spécifications

Couple de serrage	
Bouchon de niveau d'huile de la transmission finale arrière	5 ± 0,6 Nm (44 ± 5 lbf-po)

BATTERIE

Entretien de la batterie

AVIS

Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

AVIS

Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Accès à la batterie

Accédez à la batterie par le panneau de service situé derrière le siège de passager arrière gauche. Reportez-vous à : *Dépose et installation d'un siège*.



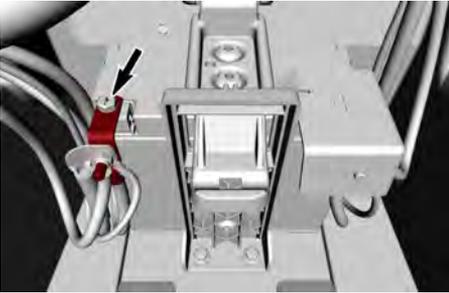
1. Panneau Service
2. Batterie

Dépose de la batterie

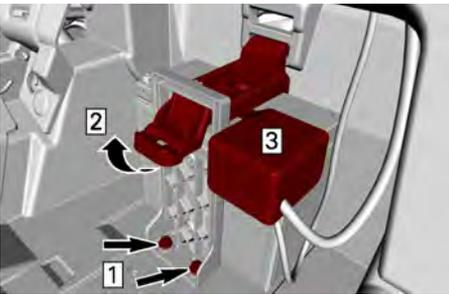
1. Retirez la vis à tête hexagonale et les rondelles de blocage qui fixent le câble noir à la borne négative (-) de la batterie. Débranchez ensuite le câble.

AVIS

Respectez toujours cet ordre de démontage : Toujours débrancher le câble NOIR (-) en premier.

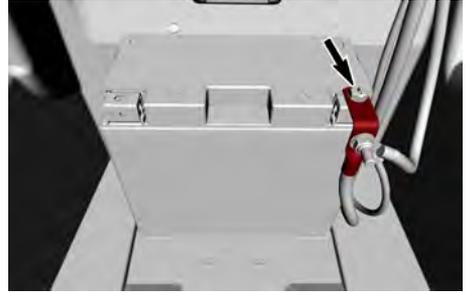


2. Retirez les deux vis à tête hexagonale et les rondelles plates qui fixent le support de batterie au fond de son compartiment.



1. Déposer les vis
2. Tirez vers le haut
3. Retirez l'enjoliveur

3. Tirez le support vers le haut, puis retirez-le.
4. Retirez le capuchon de la borne positive.
5. Retirez la vis à tête hexagonale et les rondelles de blocage qui fixent le câble rouge à la borne positive (+) de la batterie. Débranchez ensuite le câble.



6. Retirez la batterie.

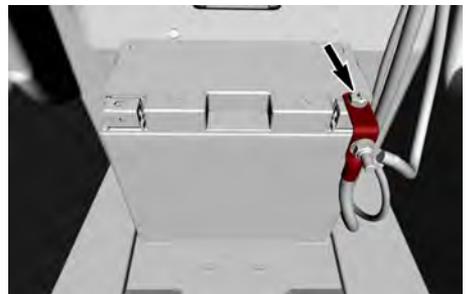
Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie. Nettoyez le boîtier de la batterie avec une brosse douce et une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Installation de la batterie

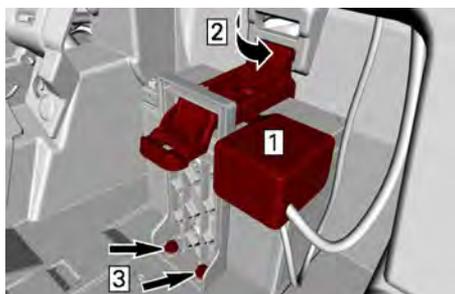
1. Placez la batterie dans son compartiment.
2. Connectez le câble rouge à la borne positive (+) de la batterie, à l'aide de la vis à tête hexagonale et des rondelles de blocage. Serrez au couple recommandé.

**AVIS**

Respectez toujours cet ordre de montage : Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) en premier.

Couple de serrage	
Vis de la borne positive	5,0 ± 0,5 Nm·m (44 ± 4 lbf-po)

- Placez le capuchon de protection sur la borne positive.
- Positionnez le support de batterie sur la batterie. Assurez-vous que la partie supérieure du support est correctement engagée dans son emplacement.

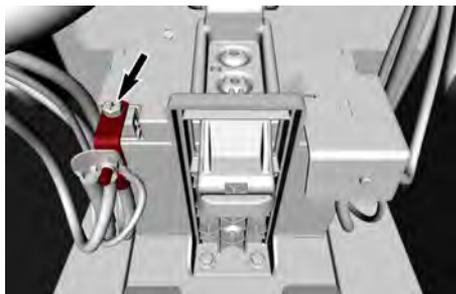


- Placez le bouchon du terminal positif
- Engagez le support dans son emplacement
- Installez les vis et rondelles

- Installez les deux vis de maintien du support de batterie et les rondelles plates. Serrez au couple recommandé.

Couple de serrage	
Vis de fixation du support de la batterie	5 ± 1 Nm·m (44 ± 4 lbf-po)

- Connectez le câble noir à la borne négative (+) de la batterie, à l'aide de la vis à tête hexagonale et des rondelles de blocage. Serrez au couple recommandé.



Couple de serrage	
Vis de la borne négative	5,0 ± 0,5 Nm·m (44 ± 4 lbf-po)

- Installez les sièges.

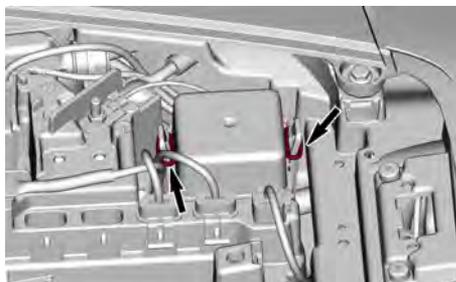
FUSIBLES

Remplacer un fusible

Si un fusible est grillé, remplacez-le par un autre de même calibre.

AVIS
N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pourrait causer des dommages importants.

- Pour ouvrir la boîte à fusibles, retirez les joints toriques installés sur les deux serrures.



- Appuyez sur les deux languettes contre le couvercle et tirez-le vers le haut.

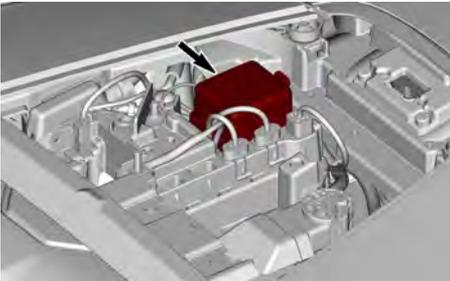
Positions de la boîte à fusibles et du porte-fusibles

Boîte à fusibles avant

La boîte à fusibles avant est située au centre du tableau de bord, sous un couvercle spécifique.



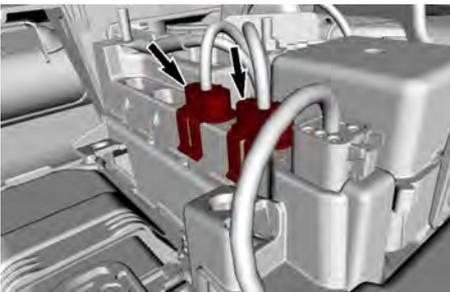
COUVERCLE DE LA BOÎTE À FUSIBLES AVANT



BOÎTE À FUSIBLES AVANT

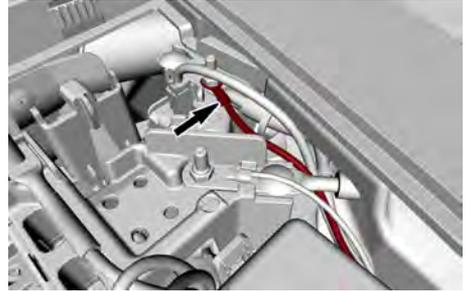
Porte-fusibles

Les porte-fusibles sont également situés sous le couvercle de la boîte à fusibles avant, à côté de la boîte à fusibles avant.

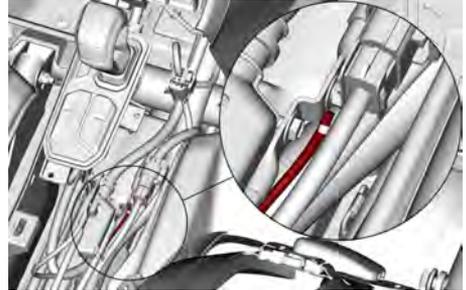


Éléments fusibles

Le véhicule comporte deux Éléments fusibles. L'un d'eux est situé près de la boîte à fusibles avant.



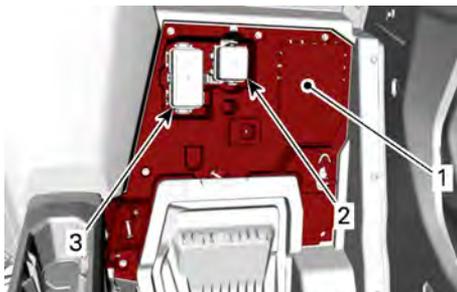
L'autre se trouve sous la console centrale.



En cas de rupture d'un fusible, consultez votre concessionnaire Can-Am hors route.

Boîtes à fusibles arrière

Les boîtes à fusibles arrière sont situées sur le couvercle du déflecteur arrière, derrière le siège du passager arrière gauche. L'une est la boîte à fusibles du moteur et l'autre la boîte à fusibles du véhicule.



1. Panneau de cloison arrière
2. Boîte à fusibles du moteur
3. Boîte à fusibles du véhicule

Description de la boîte à fusibles et du porte-fusibles

Boîte à fusibles avant

Boîte à fusibles avant		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
F7	Témoin du commutateur et capteur	10 A
F11	Phare	10 A
F12	DC1-DC3	10 A
F14	Borne ACC	20 A
F16	Feu arrière	10 A
F22	SAS BCM (si équipé)	20 A
F23	Smart Lock BCM	20 A
R3	Relais d'accessoires	—
R4	Relais des phares	—
R8	Relais Disjoncteur	—

Porte-fusibles

Porte-fusibles		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
F2	DPS	40 A
F29	Écran tactile couleur 10,25 po (si équipé)	20 A

Boîte à fusibles arrière - Véhicule

Boîte à fusibles arrière - Véhicule		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
F4	Relais Compteur de vitesse	10 A
F5	Bobine/SS1-SS2	10 A
F6	ECM	10 A
F8	Interrupteur à clé/ Horloge	10 A
F9	Ventilateur du moteur No.1	15 A
F17	Refroidisseur intermédiaire du moteur	25 A
F18	EVAP Lambda	10 A
F28	Pompe à essence	10 A
F33	Ventilateur du moteur No.2	15 A
F34	Témoin Relais principal	25 A
F35	Inj - Capteur de vitesse Capteur d'oxygène	10 A
R1	Relais du ventilateur du moteur	—

Boîte à fusibles arrière - Véhicule		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
R2	Relais principal	—
R10	Relais 1 Ventilateur du refroidisseur intermédiaire	—

Boîte à fusibles arrière - Moteur

Boîte à fusibles arrière - Moteur		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
F17	Ventilateur 1 du refroidisseur intermédiaire du turbo moteur	25 A
F27	Boîte de vitesses ACT	25 A
F30	Ventilateur Boîte de vitesses 1	15 A
F31	Ventilateur Boîte de vitesses 2	15 A
F32	Ventilateur Refroidisseur intermédiaire 2	25 A
R5	Relais du ventilateur de boîte de vitesses	—
R10	Relais 2 Ventilateur du refroidisseur intermédiaire	—

Éléments fusibles

Éléments fusibles		
No.	DESCRIPTION	CALIBRE
FL-1	Connexion de fusible 1	14 AWG
FL-2	Connexion de fusible 2	14 AWG

LUMIÈRES

Remplacement des ampoules

Aucun remplacement d'ampoule n'est nécessaire pour ce véhicule.

Il est équipé de feux DEL (diodes électroluminescentes). Cette technologie a prouvé sa fiabilité.

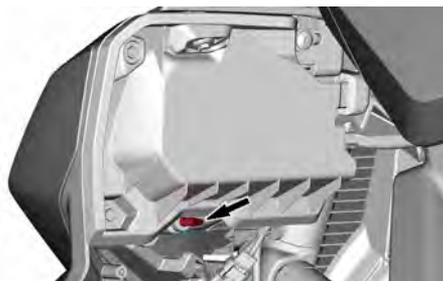
Dans le cas peu probable où une DEL ne fonctionnerait pas, faites-la vérifier par un concessionnaire autorisé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

Visée du faisceau des phares

1. Tournez les vis de réglage pour régler la hauteur du faisceau selon votre préférence. La vis d'orientation du faisceau est située sous le module de phare.

REMARQUE :

Les réglages des phares gauche et droit doivent être identiques.

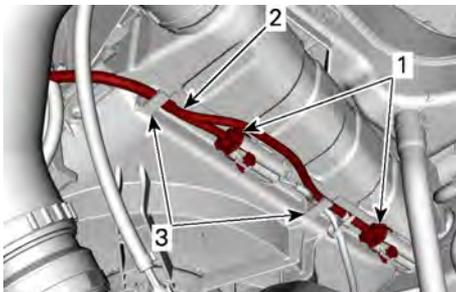


BOUGIES

Accès aux bougies

Pour accéder aux bougies d'allumage, il faut déposer le refroidisseur intermédiaire.

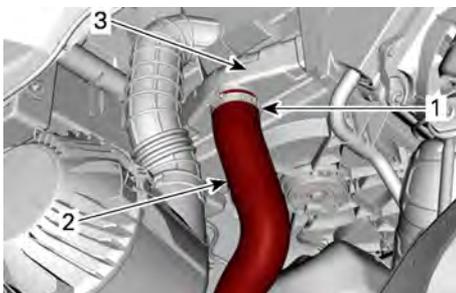
1. Débranchez les deux connecteurs du ventilateur du refroidisseur intermédiaire. Retirez ensuite le faisceau du ventilateur de ses crochets en plastique.



PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE

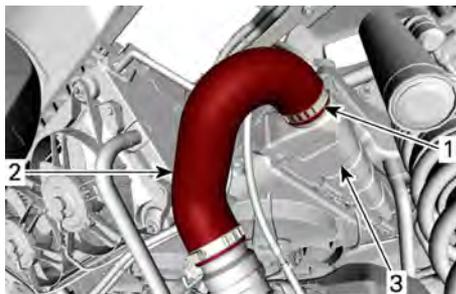
1. Connecteurs de ventilateur
2. Faisceau de ventilateur
3. Crochets en plastique

2. Desserrez les colliers de serrage des tuyaux gauche et droit du refroidisseur intermédiaire. Débranchez ensuite les tuyaux du refroidisseur intermédiaire.



PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE GAUCHE

1. Collier de serrage
2. Tuyau gauche du refroidisseur intermédiaire
3. Refroidisseur intermédiaire



PASSAGE DE ROUE ARRIÈRE DROITE

1. Collier de serrage
2. Tuyau droit du refroidisseur intermédiaire
3. Refroidisseur intermédiaire

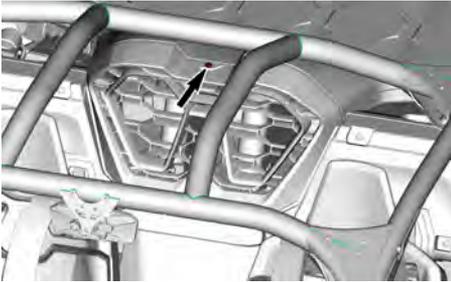
3. Retirez les quatre bouchons en plastique, deux derrière chaque siège.



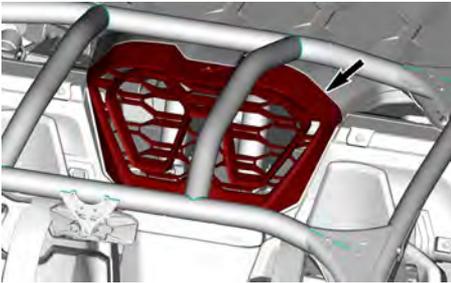
4. Retirez les quatre vis, deux derrière chaque siège, qui fixent le support du refroidisseur d'air à la cloison centrale arrière.



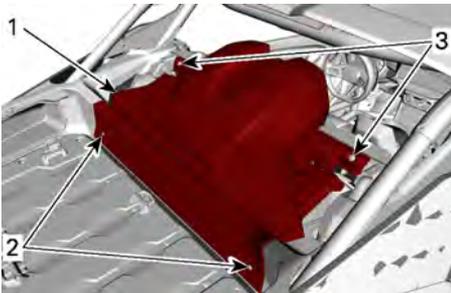
5. Retirez le rivet en plastique situé sur la partie supérieure de la grille d'admission d'air.



6. Tirez vers l'avant pour retirer la grille d'admission d'air.

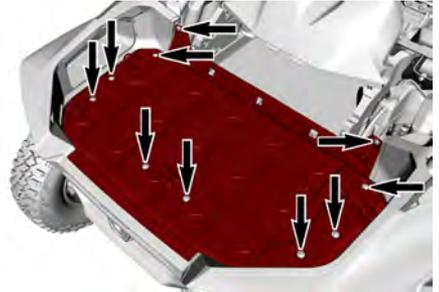


7. Retirez les rivets et les vis en plastique qui fixent l'ensemble d'admission d'air au porte-bagages. Déposez la boîte à air.

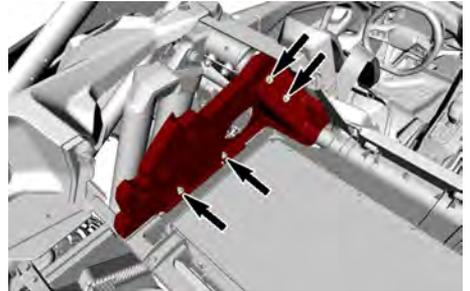


1. Système d'admission d'air
2. Rivets de plastique
3. Vis

8. Retirez les vis et les rondelles plates du porte-bagages. Retirez ensuite le porte-bagages.

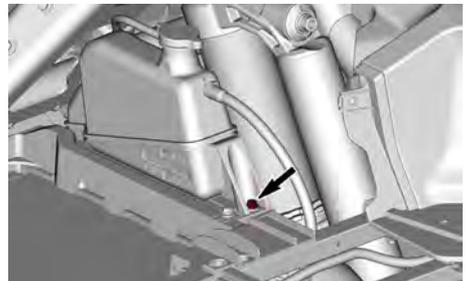


9. Retirer les vis qui maintiennent les déflecteurs acoustiques sur le support du refroidisseur intermédiaire et le châssis. Retirez ensuite le déflecteur de chaque côté du refroidisseur intermédiaire.



BAFFLE ACOUSTIQUE - GAUCHE - TYPIQUE

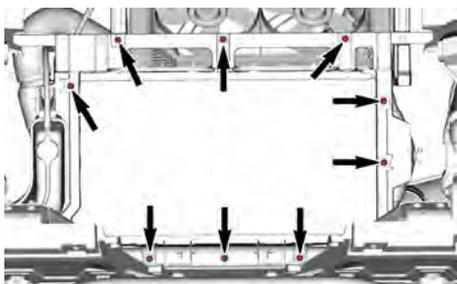
10. Retirez la vis et la rondelle plate qui maintiennent le réservoir de liquide de refroidissement sur le support du refroidisseur intermédiaire. Ensuite, mettez-le de côté.



11. Sur le côté gauche, détachez le tuyau d'admission du filtre à air du déflecteur latéral.



12. Retirez les vis du support du refroidisseur intermédiaire. Retirez ensuite le refroidisseur d'air.



Les bougies d'allumage sont maintenant accessibles.

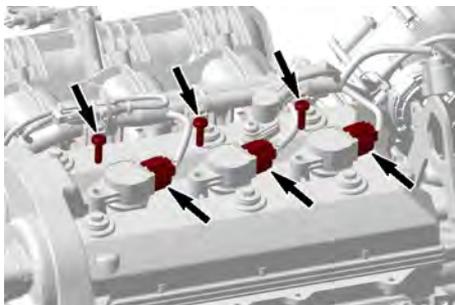
Lors de la réinstallation des composants susmentionnés, il convient de faire attention aux points suivants :

Couples de serrage	
Colliers de serrage des tuyaux du refroidisseur intermédiaire.	$6 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($53 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Vis d'admission d'air	$2,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($22 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Vis du porte-bagages	$3,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($31 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Vis du baffle acoustique (dans le châssis)	$8 \pm 1 \text{ Nm}\cdot\text{m}$ ($71 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

Couples de serrage	
Vis du baffle acoustique (dans le support du refroidisseur intermédiaire)	$5,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($49 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Vis du réservoir de liquide de refroidissement	$4,5 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($40 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Fixation du tuyau de l'admission d'air	$6 \pm 0,5 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($53 \pm 4 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)
Vis du support du refroidisseur intermédiaire	$8 \pm 1 \text{ Nm}\cdot\text{m}$ ($71 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{po}$)

Retrait de la bougie

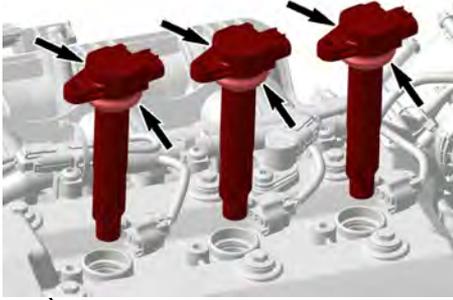
1. Débranchez le connecteur de la bobine d'allumage.
2. Retirez la vis de la bobine d'allumage.



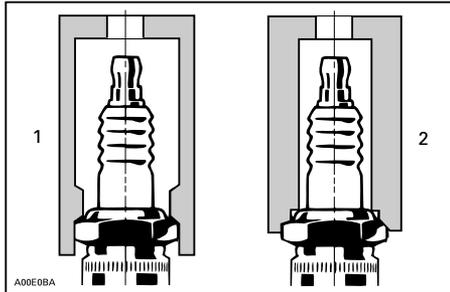
3. Enlevez les bobines d'allumage avec les joints en tournant la bobine d'un côté à l'autre tout en la tirant vers le haut.

AVIS

N'écarter pas la bobine d'allumage à l'aide d'un outil.



4. À l'aide d'une douille à bougie, relâcher le couple appliqué aux bougies.



1. Douille approuvée
2. Douille inadéquate

5. Nettoyez le trou de la bougie d'allumage avec de l'air comprimé.
6. Retirer la bougie.
7. Utilisez la bobine d'allumage comme extracteur pour extraire la bougie de son trou.



Inspection de la bougie

1. A l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifiez l'écartement des électrodes comme spécifié.

Bougies	
Constructeur et type	NGK SILMAR9F7
Écart d'électrode.	0,6 - 0,7 mm (0,024 - 0,028 po)

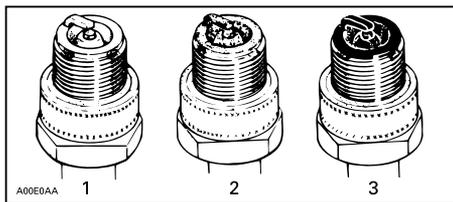
AVIS

Remplacez la bougie si elle n'est conforme aux spécifications.

Dépannage d'une bougie d'allumage encrassée

1. L'encrassement de la bougie d'allumage se manifeste par un fonctionnement irrégulier du moteur ou des ratés, une diminution du régime moteur causée par des ratés d'allumage, une réduction des performances et une augmentation de la consommation de carburant.
2. Autres causes possibles : utilisation d'un carburant incorrect ou défectueux, système d'allumage défectueux, écartement incorrect des bougies d'allumage, perte de compression ou entrée d'huile de graissage dans la chambre de combustion.
3. La face d'une bougie encrassée présente un dépôt de carbone noir sec ou humide. Ces revêtements forment une connexion conductrice entre l'électrode centrale et la masse.

Analyse des bougies



TYPIQUE

1. *Surchauffée (gris clair, blanc)*
2. *Normale (marron clair, marron)*
3. *Contaminée (noir, humide ou sèche, résidus noirs, grise couverture fondue)*

L'électrode de la bougie et sa zone sont révélatrices de l'état du moteur, des conditions de fonctionnement, du mode de conduite et du mélange de carburant. C'est pourquoi il est conseillé d'inspecter la bougie aux intervalles prescrits, en examinant la partie qui dépasse dans la chambre de combustion.

Installez la bougie

1. Avant l'installation, vérifiez si les surfaces de contact de la culasse et des bougies sont propres.
2. Vissez la bougie à la main dans la culasse, puis serrez avec une clé dynamométrique au couple approprié.

Couple de serrage	
Bougie	$14 \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($124 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

3. Installez la bobine d'allumage et branchez le connecteur.

Couple de serrage	
Vis de la bobine d'allumage	$9 \pm 1 \text{ N}\cdot\text{m}$ ($80 \pm 9 \text{ lbf}\cdot\text{pi}$)

SOUFFLETS D'ARBRE DE TRANSMISSION

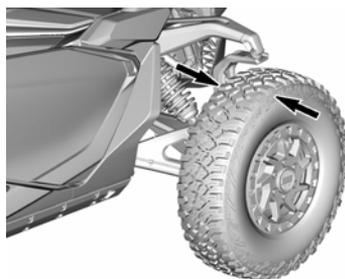
Inspection du soufflet de l'arbre de transmission

1. Vérifiez visuellement le bon état des soufflets d'arbre de transmission.
2. Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.
3. Remplacez les soufflets endommagés selon les besoins.

ROULEMENT DE ROUE

Inspection d'un roulement de roue

1. Soulevez le véhicule et soutenez-le.
2. Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.



3. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de jeu anormal.

JANTES ET PNEUS

Dépose d'une roue.

1. Desserrez les écrous, puis soulevez et soutenez le véhicule.
2. Retirez les écrous de roue, puis retirez la roue.

Installer une roue

1. Vérifiez que les goujons de roue sont propres, sans saletés ou résidus métalliques.

⚠ AVERTISSEMENT

N'appliquez aucun lubrifiant sur le filetage des boulons avant le serrage.

2. Levez la roue sur les goujons.
3. Installez les écrous de roue et serrez-les à la main jusqu'à ce qu'ils soient bien ajustés.

AVIS

Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.

4. Serrez au couple spécifié, dans l'ordre indiqué ci-dessous.

Couple de serrage

Écrous de roue	120 ± 5Nm (88,5 ± 4 lbf-pi)
----------------	--------------------------------



Pression des pneus

⚠ AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule.

Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante.

Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées.

NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum. Le pneu pourrait se déloger de la jante.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Consultez l'étiquette de pression des pneus et de charge maximale de votre véhicule pour connaître la pression applicable.

REMARQUE :

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi il est recommandé d'emporter un manomètre pour pneus, une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

État des pneus

Vérifiez si les pneus présentent :

- Des coupures, des fentes ou des craquelures
- Des bosses ou des boursouflures (partie latérale ou bande de roulement)
- Des clous ou d'autres corps étrangers (partie latérale ou bande de roulement)

- Des fuites d'air (sifflement) causées par une jante mal ajustée ou une valve de pneu défectueuse.

Si c'est le cas, faites réparer ou remplacer le pneu dès que possible par un concessionnaire autorisé de véhicules sur route Can-Am.

Usure de la bande de roulement des pneus

Vérifiez la profondeur minimale des sculptures des pneus. Faites la vérification à trois endroits sur la surface du pneu :

- Rebord extérieur
- Centre
- Rebord intérieur.

Il est normal que les pneus s'usent de façon inégale en fonction du type de conduite et des conditions de roulage.

Remplacez le pneu dès que la profondeur minimale est atteinte ou sur le point de l'être.

Remplacement des pneus

Les remplacements de pneus doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

AVERTISSEMENT

Ne remplacez les pneus qu'avec des pneus de même type et de même taille que les pneus originaux. Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation. Les pneus doivent être montés par quelqu'un d'expérience, conformément aux méthodes de montage reconnues, en se servant de l'équipement d'installation et des outils appropriés.

SUSPENSION

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix en cas de problème.

Inspection des bras de suspension avant

1. Vérifiez si les bras de suspension sont fissurés, pliés ou endommagés.
2. Resserrez les boulons du bras de suspension à la hauteur de conduite selon les spécifications.

AVIS

Pour éviter d'endommager les bagues de suspension, ne soulevez jamais le véhicule du sol pour resserrer les attaches des bras de suspension.

Dans la mesure du possible, appliquez toujours le couple de serrage sur la tête du boulon et non en utilisant l'écrou pour assurer un serrage optimal.

Couple de serrage	
Boulons du bras de suspension supérieur	185 ± 5 Nm (136 ± 4 lbf-pi)
Boulons du bras de suspension inférieur	240 ± 5 Nm (177 ± 4 lbf-pi)

Inspection des bras de suspension arrière

1. Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.
2. Resserrez les bras oscillants selon les spécifications.

AVIS

Les bras de suspension doivent être serrés au niveau de la tête du boulon M14 et non au niveau de l'écrou (si cela est possible) afin de garantir un serrage optimal.

Couple de serrage

Tous les boulons M14	170 ± 20 Nm (125 ± 157 lbf-pi)
----------------------	-----------------------------------

Inspection des amortisseurs

1. Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile, de l'usure de la butée de suspension ou tout autre dommage.
2. Vérifiez si les fixations sont encore bien serrées.

Couple de serrage

Boulon M14	140 ± 10 Nm (103 ± 7 lbf-pi)
------------	---------------------------------

Inspection de la barre stabilisatrice

1. Vérifiez si les barres stabilisatrices sont fissurées, pliées ou autrement endommagées.

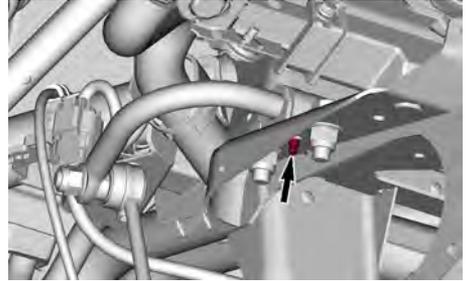
Lubrification de la barre stabilisatrice.

1. Lubrifiez les barres stabilisatrices avec le produit indiqué ci-dessous.

Graisse synthétique pour suspension XPS

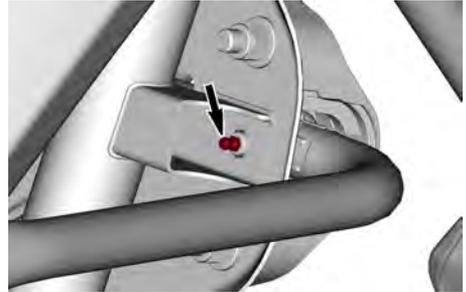
Emplacements des raccords de graissage des barres stabilisatrices

Un raccord de graissage est disponible sous chaque palier de barre stabilisatrice avant.



CÔTÉ AVANT DROIT ILLUSTRÉ - DERRIÈRE LE RADIATEUR AVANT

Un autre raccord de graissage est disponible sous chaque palier de barre stabilisatrice arrière.



BARRE STABILISATRICE ARRIÈRE - CÔTÉ GAUCHE - TYPIQUE

FREINS

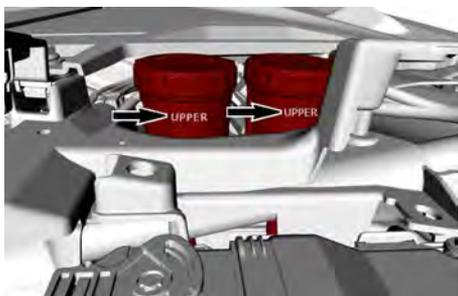
Vérifier le niveau de liquide de frein

1. Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.
2. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
3. Retirez le couvercle de service avant.



1. Couverture de boîte à fusibles
2. Couverture de service avant

4. Vérifiez le niveau du liquide à l'aide des repères situés sur les réservoirs de liquide de frein. Le niveau adéquat doit se situer entre les lignes **INFÉRIEURE** et **SUPÉRIEURE**.



RÉSERVOIRS DE LIQUIDE DE FREIN - DU CÔTÉ PASSAGER

REMARQUE :

Si le niveau du fluide est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées.

Ajout de liquide de frein

1. Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
2. Ajoutez du liquide au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.**
3. Fermez le bouchon de remplissage et serrez ses vis selon les spécifications.

AVIS

Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Couple de serrage

Vis du bouchon de remplissage	0.75 ± 0.2 Nm (6,6 ± 1,8 lbf-po)
-------------------------------	-------------------------------------

Liquide de frein recommandé

Utilisez toujours un liquide de frein qui répond à la norme DOT 4.

AVIS

Pour éviter que le système de freinage soit gravement endommagé, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé et ne mélangez pas différents liquides pour le remplissage. N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Inspection des freins

L'inspection, l'entretien et la réparation des freins doivent être effectués par un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix.

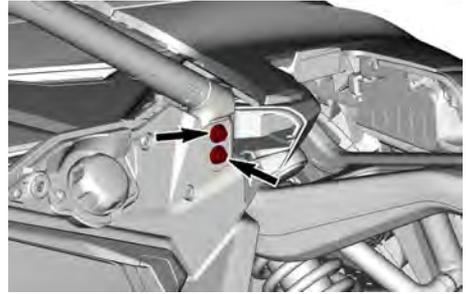
Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé:

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- Usure des plaquettes de frein

- État des disques de frein
- Si les freins sont propres.

⚠ AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé pour la vidange du liquide de frein, tout entretien ou toute réparation du système de freinage.



FIXATIONS AVANT — TYPIQUE

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Nettoyage de la ceinture de sécurité

1. Nettoyez les sangles avec une éponge imprégnée d'eau et de savon doux pour éliminer la saleté et les taches.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez jamais un nettoyeur haute pression pour nettoyer les composants de la ceinture de sécurité. L'utilisation d'un nettoyeur haute pression peut endommager de façon permanente les composants de la ceinture de sécurité.

AVIS

N'utilisez pas de javellisant, de teinture ou de détergents ménagers.

CAGE

Serrez les fixations de la cage

Le serrage des fixations de la cage doit être vérifié périodiquement.

1. Serrez les fixations avant conformément aux spécifications.

Couple de serrage	
Vis inférieure res M12 X 60	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

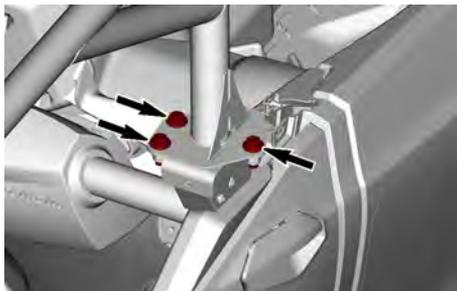
2. Serrez les fixations latérales avant conformément aux spécifications.



FIXATIONS LATÉRALES AVANT — TYPIQUE

Couple de serrage	
Vis inférieure res M12 X 30	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

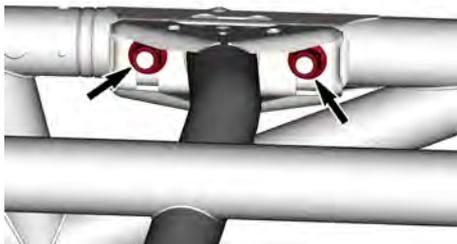
3. Serrez les fixations inférieures du centre selon les spécifications.



FIXATIONS INFÉRIEURS DU CENTRE -
TYPIQUE

Couple de serrage	
Vis inférieure res M12 X 30	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

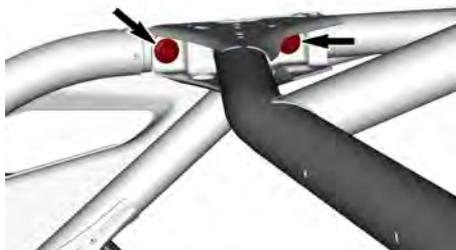
4. Serrez les écrous latéraux du centre selon les spécifications.



ÉCROUS LATÉRAUX DU CENTRE -
TYPIQUE

Couple de serrage	
Écrous M12	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

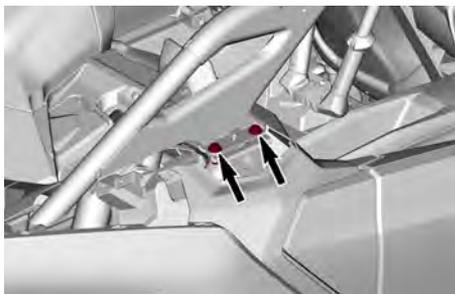
5. Serrez les fixations latérales arrière conformément aux spécifications.



FIXATIONS LATÉRALES ARRIÈRE -
TYPIQUE

Couple de serrage	
Vis inférieure res M12 X 30	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

6. Serrez les fixations arrière conformément aux spécifications.



FIXATIONS ARRIÈRE — TYPIQUE

Couple de serrage	
Vis inférieure res M12 X 30	110 ± 10 Nm (81 ± 7 lbf-pi)

SOINS DU VÉHICULE

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS

Lorsque vous utilisez un nettoyeur haute pression, procédez avec précaution autour des sièges, des composants électriques et des autocollants.

Maintenez également une bonne distance entre la buse et la surface à laver.

Vérifiez les zones où l'eau salée, la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer :

- Incendie
- Usure
- Interférences
- Corrosion.

La liste inclut, mais sans limitation :

- le tour du système d'échappement, entre le silencieux et les couvercles du silencieux.
- Sous et autour du réservoir d'essence
- Radiateur
- Amortisseurs
- Autour des différentiels avant et arrière
- Autour et sous le moteur et la boîte de vitesses
- Intérieur des roues

- Sur la partie supérieure des plaques de protection.

⚠ AVERTISSEMENT

L'accumulation de débris peut entraîner un incendie du véhicule lorsque le système d'échappement est chaud et que les débris sont secs.

Dans certaines situations, ce problème peut être la cause de dégâts matériels importants, de blessures graves ou même mortelles.

Nettoyez souvent et régulièrement la zone entourant le système d'échappement lorsque vous roulez dans un marécage, une tourbière, du foin ou des feuilles mortes.

Dans d'autres situations, nettoyez selon les exigences du programme d'entretien.

Lorsque le véhicule est utilisé dans un environnement de boue ou d'eau salée, il est nécessaire de le rincer à l'eau douce pour éviter la corrosion de ses composants après chaque journée d'utilisation.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, lavez la carrosserie à l'eau chaude et au savon (utilisez un détergent doux seulement). Appliquez une cire non abrasive.

AVIS

Ne nettoyez jamais les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Protégez le véhicule non utilisé avec

une bâche pour éviter l'accumulation de poussière.

AVIS

Le véhicule doit être stocké dans un endroit frais et sec et recouvert d'une bâche opaque. Vous protégerez ainsi les plastiques et le vernis des saletés.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de 4 mois, vous devez l'entreposer adéquatement.

Si le véhicule doit rester inactif pendant plus de 21 jours, débranchez le câble NOIR (-) de la batterie.

L'utilisation d'un chargeur d'appoint à faible ampérage est recommandée pour maintenir la batterie complètement chargée.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte.

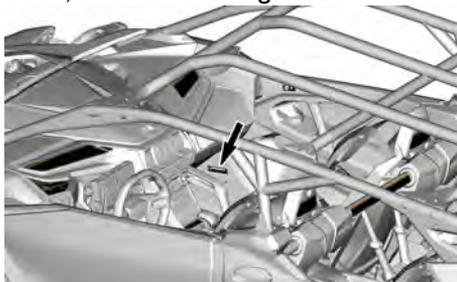
Le concessionnaire Can-Am hors route agréé a besoin de ces numéros pour remplir les réclamations de garantie.

On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

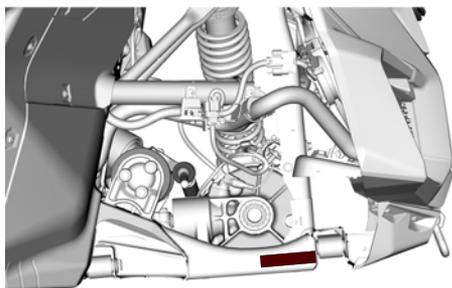
Étiquette NIV

L'étiquette NIV est située sur le panneau, sous la boîte à gants.



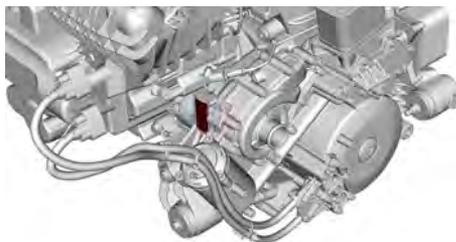
Le numéro d'identification du véhicule est aussi gravé sur son châssis.

Il est situé sur la partie inférieure droite du châssis, juste en dessous du différentiel avant.



Numéro d'identification du moteur

La plaque du numéro de série du moteur est située à droite du moteur, près du boîtier du filtre à huile.

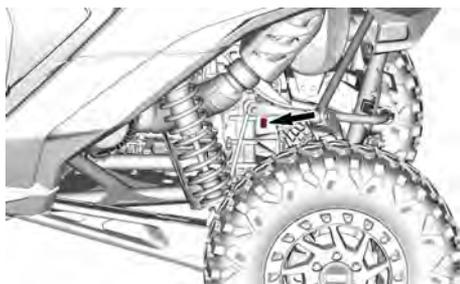


Numéro d'identification de la transmission

La plaque d'identification de la transmission est située sur le côté gauche de la boîte de vitesses, près de la transmission finale.

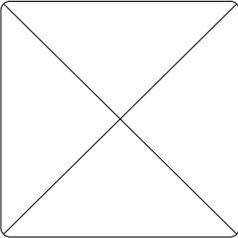
Modèles NRMM	
	<input type="text"/> kW <input type="text"/> kg
<small>Bombardier Produits Récréatifs Inc. 565 de la Montagne, Valcourt, QC Canada, J0E 2L0</small>	
<small>TYPE: VCC Fabriqué au Mexique BRP-Rotax GmbH Co. KG Rotaxstrasse 1 Gunskirchen, A-4623, Autriche</small>	
Tous les autres modèles	
	<input type="text"/>
<small>Bombardier Produits Récréatifs Inc. 565 de la Montagne, Valcourt, QC Canada, J0E 2L0</small>	
<small>TYPE: VTT / ATV CAN ICES-002 / NMB-002 Fabriqué au Mexique / Made in Mexico</small>	

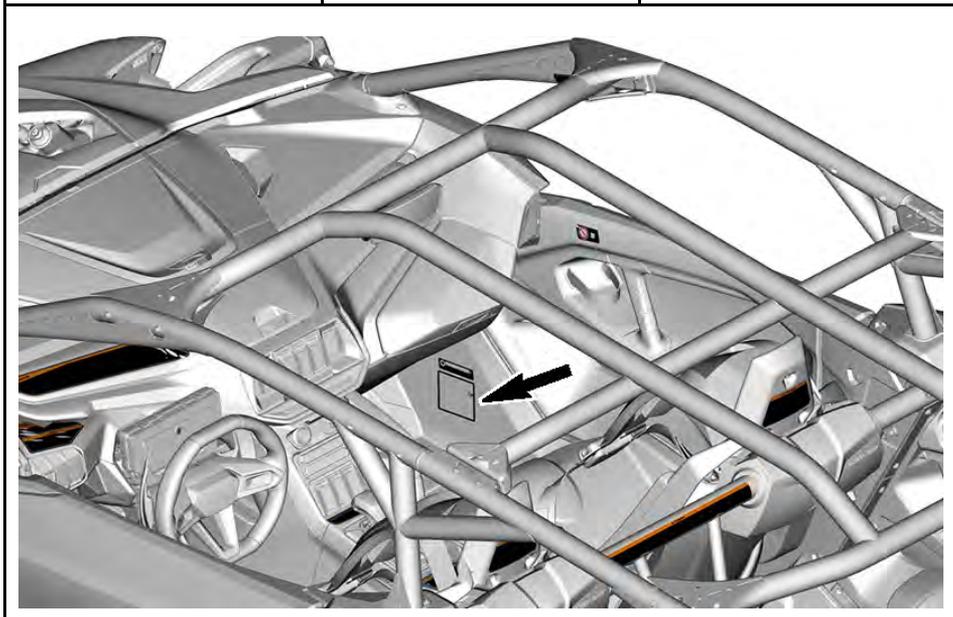
NIV estampillé



ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ

Informations sur le contrôle des émissions

NRMM	CARB	Autres modèles
		



Étiquette ANSI/ROHVA

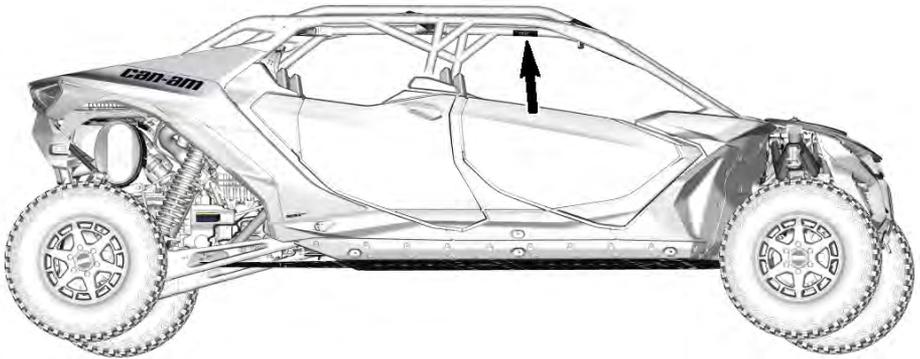
BRP certifies that this ROV complies with the American National Standard for Recreational Off-Highway Vehicles, ANSI / ROHVA 1 - 2016 Standard.

BRP certifie que ce véhicule récréatif hors-route est conforme à la norme "American National Standard for Recreational Off-Highway Vehicles", ANSI / ROHVA 1 - 2016.

This roll over protective structure meets the performance requirements of ISO 3471: 2008.

Cette structure de protection contre le retournement respecte les requis de performance de la norme ISO 3471: 2008.

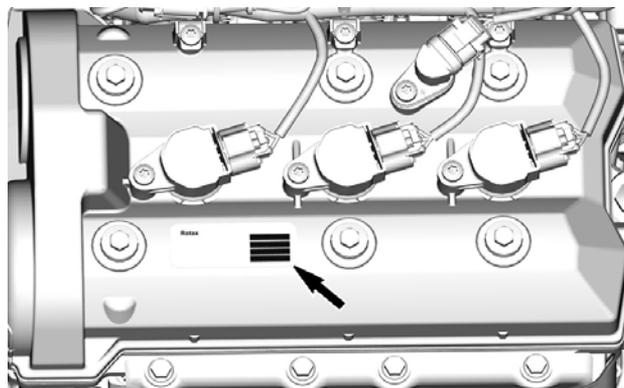
704906982



Étiquette de conformité NRMM

Rotax

8938



Teneur en éthanol du carburant

Cette étiquette est située près du bouchon du réservoir.



ÉTIQUETTES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Vérification du niveau d'huile à moteur

ATTENTION

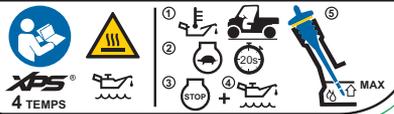
Consultez la procédure indiquée dans le guide de l'opérateur.
Le moteur de ce VCC a été développé et homologué avec l'huile synthétique 4 temps XPS BRP.

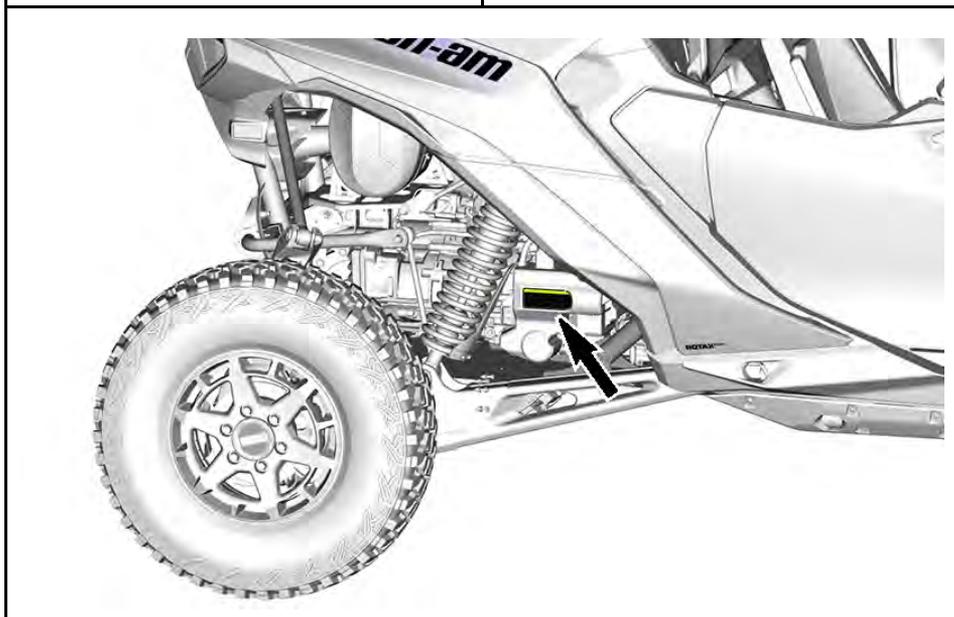
L'huile moteur et certains composants du compartiment moteur peuvent être chauds. Un contact direct peut provoquer des brûlures.

1. Le moteur DOIT être préchauffé à sa température de fonctionnement.
2. Le véhicule doit être de niveau pour effectuer la vérification.
3. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 20 secondes.
4. Arrêtez le moteur et essuyez la jauge d'huile.
5. Vissez complètement la jauge avant de vérifier le niveau d'huile.

Modèles nord-américains

Modèles à l'extérieur de l'Amérique
du Nord

<p style="text-align: center;">⚠ ATTENTION</p> <p>L'huile moteur et certains composants du compartiment moteur peuvent être chauds. Un contact direct peut provoquer des brûlures.</p> <p>Vérifier le niveau d'huile du moteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que le moteur a atteint sa température de fonctionnement. • Le véhicule doit être de niveau pour effectuer cette vérification. • Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes. • Arrêtez le moteur et attendez 30 secondes. • Vérifiez le niveau d'huile à l'aide de la jauge d'huile du moteur, en la relevant. <p>Le moteur de ce VCC a été développé et validé avec de l'huile synthétique 4-temps XPS™ de BRP.</p> <p style="text-align: right;">BRP conseille Vientini di Bagnoli utiliser son huile XPS™ recommandée ou une huile équivalente. Les dommages causés par une huile qui ne convient pas à ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP. Consultez le Guide du conducteur.</p> 	<p style="text-align: center;">⚠</p>  <p>① ② ③ ④</p> <p>XPS 4 TEMPS 20s STOP + MAX</p>
---	---

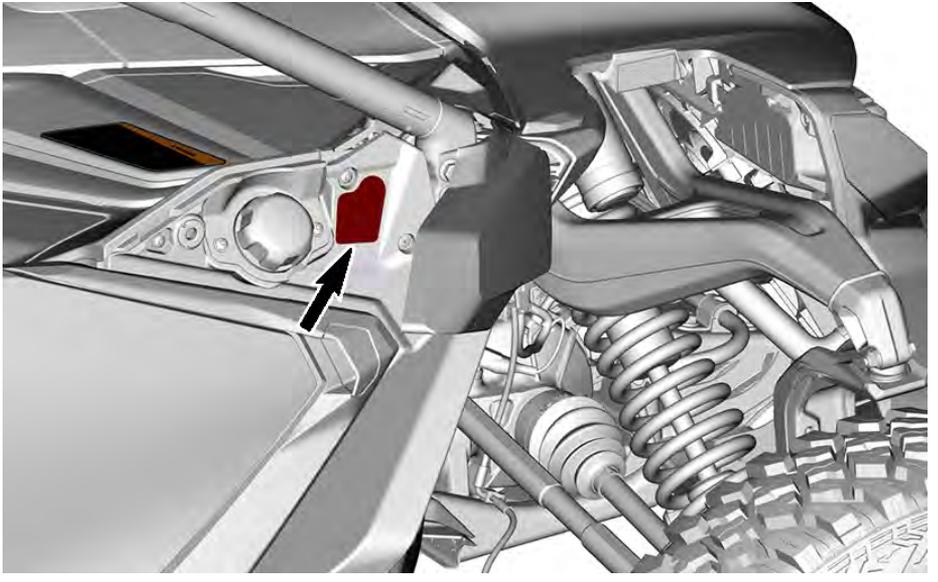
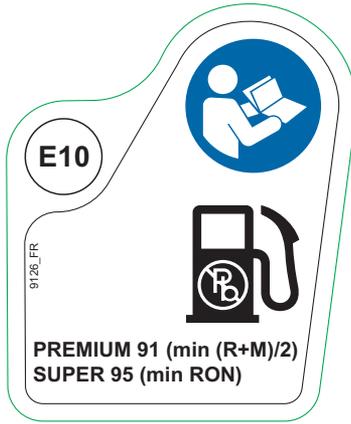


Essence recommandée

À l'intérieur du couvercle du bouchon du réservoir d'essence

AVIS

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb. Indice d'octane recommandé : PREMIUM 91 (min (R+M)/2) ou SUPER 95 (min RON). Consultez le Guide du conducteur.



Entretien du filtre à air

Sur le boîtier de filtre à air du moteur

AVIS

Voir les instructions et le programme d'entretien dans le Guide du conducteur.

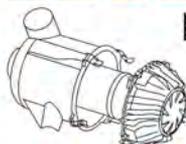
ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

L'entretien doit être effectué tel que spécifié dans le guide du conducteur. Entretien le filtre à air plus souvent dans des conditions plus extrêmes (milieux poussiéreux).

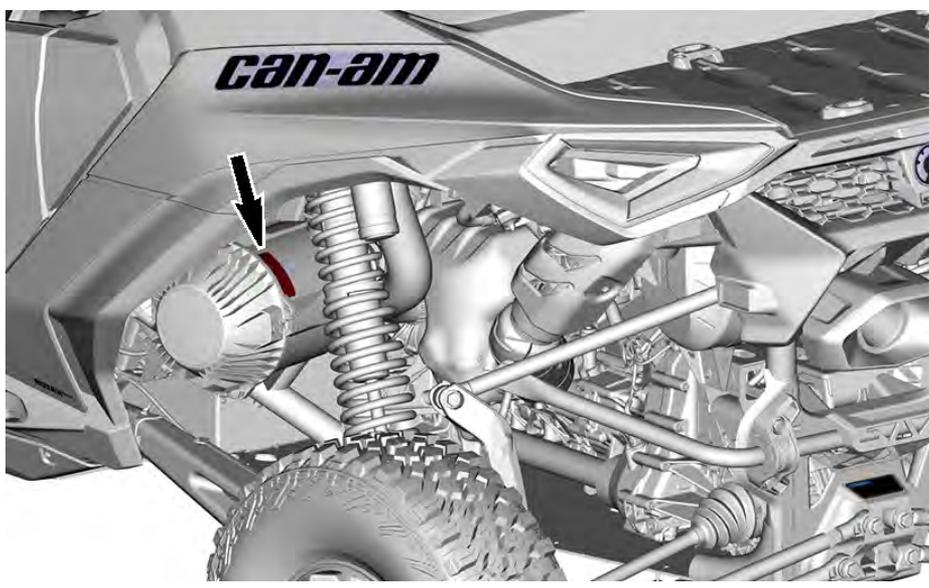
AIR FILTER MAINTENANCE

Maintenance must be performed as specified in the operator's guide. Air filter maintenance should increase in frequency in more severe (dusty) conditions.

9481_LFR



9480



BRP RF DESS POST GEN3 (CAN)

États-Unis et Canada

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences, et
2. cet appareil doit accepter toute interférence, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites imposées aux appareils numériques de classe B, conformément à la section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio. S'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut causer des interférences nuisibles aux communications radio. Cependant, il n'y a aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'équipement, l'utilisateur peut essayer de corriger les interférences avec une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception;
- Augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- Brancher l'appareil sur une prise de courant appartenant à un circuit où le récepteur n'est pas branché.
- Consultez le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté pour obtenir de l'aide.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

Le dispositif a été évalué et déclaré conforme aux exigences générales de l'exposition aux radiofréquences. L'appareil peut être utilisé dans des conditions d'exposition mobiles sans restriction.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

1. l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et
2. l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Tout changement ou modification effectuée sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'usage de l'équipement.

IC : 12006A-1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

ID FCC : 2ACER 1001317030 Pour les variantes 1001316154 (CAN)

Mexique



IFETEL

Marca: BRP Megatech

Número : BRME1023-28186

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450978

Modelo : 1001316154

NOM-208-SCFI-2016 (Disposición Técnica IFT-008-2015)

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones:

1. Es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y
2. Este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Brésil



Número : 05254-23-15603

Numéro de certificat BRP Megatech : 1450991

Modelo : 1001316154

Este equipamento não tem direito à proteção contra interferência prejudicial e não pode causar interferência em sistemas devidamente autorizados. Para maiores informações, consulte o site da ANATEL.

Japon

Ce dispositif est autorisé conformément à la loi japonaise sur la radio (電波法) et à la loi japonaise sur le commerce des télécommunications (電気通信事業法). Ce dispositif ne doit pas être modifié (sinon le numéro de désignation attribué deviendra invalide).

Europe

Déclaration de conformité

Déclaration de conformité simplifiée de l'UE selon la directive relative aux équipements hertziens 2014/53/EU



DE

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FR

Le soussigné, BRP Megatech, déclare que l'équipement radioélectrique du type 1001316154 est conforme à la directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

BG

С настоящото BRP Megatech декларира, че този тип радиосъоръжение 1001316154 е в съответствие с Директива 2014/53/ЕС.

Цялостният текст на ЕС декларацията за съответствие може да се намери на следния интернет адрес: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EL

Με την παρούσα ο/η BRP Megatech, δηλώνει ότι ο ραδιοεξοπλισμός 1001316154 πληροί την οδηγία 2014/53/ΕΕ. Το πλήρες κείμενο της δήλωσης συμμόρφωσης ΕΕ διατίθεται στην ακόλουθη ιστοσελίδα στο διαδίκτυο: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

CS

Tímto BRP Megatech prohlašuje, že typ rádiového zařízení 1001316154 je v souladu se směrnicí 2014/53/EU. Úplné znění EU prohlášení o shodě je k dispozici na této internetové adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

DA

Hermed erklærer BRP Megatech, at radioudstyrstypen 1001316154 er i overensstemmelse med direktiv 2014/53/EU.

EU-overensstemmelseserklæringens fulde tekst kan findes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ET

Käesolevaga deklareerib BRP Megatech, et käesolev raadioseadme tüüp 1001316154 vastab direktiivi 2014/53/EL nõuetele.

ELi vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on kättesaadav järgmisel internetiaadressil: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

ES

Por la presente, BRP Megatech declara que el tipo de equipo radioeléctrico 1001316154 es conforme con la Directiva 2014/53/UE.

El texto completo de la declaración UE de conformidad está disponible en la dirección Internet siguiente: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

FI

BRP Megatech vakuuttaa, että radiolaitetyyppi 1001316154 on direktiivin 2014/53/EU mukainen. EU-vaatimustenmukaisuusvakuutuksen täysimittainen teksti on saatavilla seuraavassa internetosoitteessa: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

EN

Hereby, BRP Megatech declares that the radio equipment type 1001316154 is in compliance with Directive 2014/53/EU. The full text of the EU declaration of conformity is available at the following internet address: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/product-safety.html>

HR

BRP Megatech ovime izjavljuje da je radijska oprema tipa 1001316154 u skladu s Direktivom 2014/53/EU. Cjeloviti tekst EU izjave o sukladnosti dostupan je na sljedećoj internetskoj adresi: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

HU

BRP Megatech igazolja, hogy a 1001316154 típusú rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelvnek. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege elérhető a következő internetes címen: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

IT

Il fabbricante, BRP Megatech, dichiara che il tipo di apparecchiatura radio 1001316154 è conforme alla direttiva 2014/53/UE.

Il testo completo della dichiarazione di conformità UE è disponibile al seguente indirizzo Internet: <https://www.brp.com/en/corporate-socialresponsibility/product-safety.html>

LT

Aš, BRP Megatech, patvirtinu, kad radijo įrenginių tipas 1001316154 atitinka Direktyvą 2014/53/ES. Visas ES atitikties deklaracijos tekstas prieinamas šiuo interneto adresu: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

LV

Ar šo BRP Megatech deklarē, ka radioiekārta 1001316154 atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams šādā interneta vietnē: <https://www.brp.com/en/corporate-social-responsibility/productsafety.html>

MT

B'dan, BRP Megatech, niddikjara li dan it-tip ta' tagħmir tar-radju 1001316154 huwa konformi mad-Direttiva 2014/53/UE. It-test kollu tad-dikjarazzjoni ta' konformità tal-UE huwa disponibbli f'dan l-indirizz tal-Internet li ġej: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NL

Hierbij verklaar ik, BRP Megatech, dat het type radioapparatuur 1001316154 conform is met Richtlijn 2014/53/EU.

De volledige tekst van de EU-conformiteitsverklaring kan worden geraadpleegd op het volgende internetadres: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PL

BRP Megatech niniejszym oświadcza, że typ urządzenia radiowego 1001316154 jest zgodny z dyrektywą 2014/53/UE. Pełny tekst deklaracji zgodności UE jest dostępny pod następującym adresem internetowym: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

PT

O(a) abaixo assinado(a) BRP Megatech declara que o presente tipo de equipamento de rádio 1001316154 está em conformidade com a Diretiva 2014/53/UE.

O texto integral da declaração de conformidade está disponível no seguinte endereço de Internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RO

Prin prezenta, BRP Megatech declară că tipul de echipamente radio 1001316154 este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației UE de conformitate este disponibil la următoarea adresă internet: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SV

Härmed försäkrar BRP Megatech att denna typ av radioutrustning 1001316154 överensstämmer med direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten till EU-försäkran om överensstämmelse finns på följande webbadress: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SL

BRP Megatech potrjuje, da je tip radijske opreme 1001316154 skladen z Direktivo 2014/53/EU. Celotno besedilo izjave EU o skladnosti je na voljo na naslednjem spletnem naslovu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SK

BRP Megatech týmto vyhlasuje, že rádiové zariadenie typu 1001316154 je v súlade so smernicou 2014/53/EÚ. Úplné EÚ vyhlásenie o zhode je k dispozícii na tejto internetovej adrese: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

IS

BRP Megatech lýsir því hér með yfir að þráðlausi fjarskiptabúnaðurinn 1001316154 er í samræmi við tilskipun 2014/53/ESB. Óstytta texta ESB-samræmisyfirlýsingarinnar er að finna á veffanginu: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

Liechtenstein

Hiermit erklärt BRP Megatech, dass der Funkanlagentyp 1001316154 der Richtlinie 2014/53/EU entspricht. Der vollständige Text der EU-Konformitätserklärung ist unter der folgenden Internetadresse verfügbar: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

NO

Hermed erklærer BRP Megatech at radioutstyrstypen 1001316154 er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Hele teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internetadresse: <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

RU

Компания BRP Megatech настоящим заявляет, что радиотехническое оборудование категории 1001316154 отвечает требованиям Директивы 2014/53/EU.

Полный текст декларации соответствия ЕС доступен на сайте : <https://www.brp.com/en/corporatesocialresponsibility/productsafety.html>

SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION

Modèles de Californie avec système de contrôle des émissions par évaporation

À partir de 2018, certains modèles California sont certifiés conformes TP-933 du California Air Resources Board (CARB). Ces modèles sont équipés d'un système de contrôle des émissions par évaporation comprenant un réservoir d'essence à faible perméation (LPFT), des canalisations d'essence à faible perméation (LPFL) et un filtre à charbon actif.

L'énoncé suivant est exigé par le California Code of Regulation (CCR): Une pièce ajoutée ou modifiée doit être conforme aux normes de contrôle des émissions par évaporation de l'ARB. Un non-respect de cette exigence entraînera des pénalités civiles et/ou criminelles.

RÈGLEMENT SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS SONORES (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

É.-U. et Canada seulement

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

VALEURS ÉMISSIONS SONORES ET VIBRATIONS

Modèles conformes à la Directive sur les machines 2006/42/EC

Les valeurs d'émission de bruit et de vibration sont mesurées conformément à la directive relative aux machines 2006/42/CE sur une surface pavée, au Point mort.

Valeurs émissions sonores et vibrations		
Bruit	Niveau de pression acoustique (LpA)	85 dB (A) (incertitude (KpA) 3 dB)
	Niveau de puissance acoustique (LWA)	100 dB (A) (incertitude (KwA) 3 dB)
Vibration	Système main-bras	Moins de 2,5 m/s ²
	Tout le corps sur le siège	Moins de 0,5 m/s ²

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Déclaration de conformité UE



565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada
www.brp.com

Déclaration de conformité UE

Représentant autorisé : BRP-Rotax GmbH Co. KG, Rotaxstrasse 1, Gunskirchen, A-4623, Autriche

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules côte à côte (VCC)** de l'année modèle **2025** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxRxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Traxter, Can-Am Maverick Sport, Can-Am Maverick, et Can-Am Maverick R** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

Directive 2006/42/CE relative aux machines (MD), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2019/1243 inclus	ISO 12100:2010 & EN 16990:2020
Règlement (UE) 2016/1628 relatif aux engins mobiles non routiers (EMNR) sur les polluants gazeux, modifié jusqu'au règlement (UE) 2022/992 inclus	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Directive 2014/30/UE sur la compatibilité électromagnétique (CEM), modifiée jusqu'au règlement (UE) 2018/1139 inclus	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2007 ou UN R10.05 ou version plus récente
Directive sur les batteries 2006/66/CE modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849 et,	
Règlement (UE) 1103/2010 sur l'étiquetage de la capacité des batteries	EN 50342-7:2015
Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/UE, telle que modifiée jusqu'au règlement (UE) 2023/1717 inclus	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 & ISO 11452-2:2004
(Si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1:2017

Luc Bouchard
(N°1 3366 7000) (N°ag. 20-8104 09034 021)

Luc Bouchard, ing.
Directeur, développement des produits, VCC Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada
26 mars 2024

ski-doo lynx sea-doo evinrude rotax can-am

Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni



565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

www.brp.com

Déclaration de conformité pour le Royaume-Uni

Représentant autorisé : BRP Recreational Products UK Ltd., (BWM Accountants Limited),
Suite 5.1, 12 Tithebarn Street, Liverpool, L2 2DT

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le constructeur, déclare par la présente que les **véhicules côte à côte (VCC)** de l'année modèle **2025** portant la marque **UK** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxRxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Traxter**, **Can-Am Maverick Sport**, **Can-Am Maverick**, et **Can-Am Maverick R** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des instruments statutaires suivants :

Règlement de 2008 sur la fourniture de machines (Sécurité), UK SI 2008/1597, modifié jusqu'à SI 2022/1393 inclus	ISO 12100:2010 & EN 16990:2020
Règlement de 2018 sur les engins mobiles non routiers (approbation de type et émission de polluants gazeux et particulaires), UK SI 2018/764 tel que modifié jusqu'à SI 2022/1273 inclus	Catégorie ATS, Limites d'émissions Stage V
Règlement sur la compatibilité électromagnétique de 2016, UK SI 2016/1091 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2022/1393	CISPR 12:2007/A1:2009 et IEC 61000-6-1:2007 ou UN R10.05 ou version plus récente
Règlement de 2008 sur les piles et accumulateurs (mise sur le marché), UK SI 2008/2164, modifié jusqu'à et y compris UK SI 2020/1540	EN 50342-7:2015
Réglementation sur les équipements radioélectriques de 2017, UK SI 2017/1206 tel que modifié jusqu'à et y compris SI 2023/328 (Si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	Art. 3.1a: IEC 62368-1:2014 Art. 3.1b: CISPR 25:2016 & ISO 11452-2:2004 Art. 3.2: ETSI EN 300 330 V2.1.1.2017

Luc Bouchard

Luc Bouchard, ing.
Directeur, développement des produits, VCC Can-Am
Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

26 mars 2024

SKI-DOO LYNX SEA-DOO Evinrude ROTAX CAN-AM

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE

Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MOTEUR

Moteur	
Type de moteur	ROTAX® 999cc avec turbocompresseur
Nombre de cylindres	3
Nombre de soupapes	2 soupapes d'admission et 2 soupapes d'échappement par cylindre (poussoirs hydrauliques autoréglables)
Alésage	78 mm (3,1 po)
Course	69,68 mm (2,74 po)
Cylindrée	999 cm ³ (60,8 po ³)
Puissance maximale	8000 tr/min

Système de lubrification			
Type		Carter sec	
Filtre à huile	Filtre à huile	Cartouche de filtre à huile remplaçable	
Huile moteur	Contenance	2,8 l (3 pintes (liq. É.U.))	
	Huile XPS recommandée	Usage général	Huile synthétique 5W40
		Basse température	Huile synthétique 0W40
	Haute température	Huile synthétique 10W50	

Système de lubrification		
	Si les produits XPS recommandés ne sont pas disponibles	Utilisez une huile SAE pour moteur 4 temps qui répond ou excède les exigences de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API sur le réservoir d'huile, qui doit présenter les normes recommandées. – Classification de service API SN et JASO MA2

Transmission	
Type	Rotax (DCT), 7 vitesses avec plages Haute et Extra basse
Mode Sélection	Mode de sélection automatique des vitesses et mode de changement manuel des vitesses (palettes)
Sélection des vitesses	Plages Haute et Basse avec activation en marche
Modes de conduite disponibles	3 (normal/Sport/Sport+)

Boîte de vitesses				
Type		Deux plages (Haute et Basse), avec Stationnement « P », Point mort « N » et Marche arrière « R »		
Huile de boîte de vitesses	Capacité (quantité minimale, ajustement de niveau nécessaire)	Remplis sez.	2 places	3 à 3,5 l (3,17 à 3,7 qt (liq.,US))
			Modèles MAX	4,2 l (4,4 quarts (liq.,US))
	Nouveau ou	2 places	4,9 l (5,2 quarts (liq.,US))	

Boîte de vitesses				
		renouve lé	Modèles MAX	5,3 l (5,6 quarts (liq.,US))
	Huile XPS de carter de chaîne recommandée			Huile synthétique XPS pour transmission DCT
	Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible			Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am Hors route autorisé.

VÉHICULE

Système d'admission	
Filtre à air	Filtre à haute performance Donaldson

Système d'échappement		
Système d'échappement	modèles NRMM	Catalyseur + Pare-étincelles
	Autres modèles	Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service

Circuit de refroidissement		
Fluide de refroidissement	Type	Radiateur principal à l'avant et radiateur de transmission à l'arrière
	Liquide de refroidissement XPS recommandé	Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée
	Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible	Mélange de glycol éthylique et d'eau (50%/50%) ou liquide de refroidissement spécialement formulé pour les moteurs en aluminium
	Contenance	10,6 l (2,8 gal (liq.,US))

Système électrique		
Puissance de la magnéto		1700 W
Bougie	quantité	3
	Marque et type	NGK SIMLAR9F7
	Écartement des électrodes	0,6 à 0,7 mm (0,023 à 0,028 po)
Batterie	Type	SLA sans entretien

Système électrique		
	Tension	12 volts
	Capacité nominale	20 Ah
	Sortie du démarreur électrique	800 W
Phare		DEL Premium à haute performance
Feu arrière		LED
Fusibles		Voir <i>Fusibles</i> dans la section <i>Entretien</i>
Caméra		No

Circuit de carburant			
Alimentation en essence		Injection d'essence électronique (EFI)	
Pompe à essence	Type	Électrique (à l'intérieur du réservoir d'essence)	
Injecteurs		2 par cylindre	
Corps de papillon		54 mm	
Carburant	Type	Super sans plomb Premium - Reportez-vous à <i>Exigences en matière de carburant</i>	
	Indice d'octane recommandé	Amérique du Nord	91 AKI (R+M)/2
		Ailleurs qu'en Amérique du Nord	95 RON
Contenance du réservoir d'essence		50 l (13,2 gal (liq.,US))	
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME		7 l (1,85 gal (liq.,US))	

Système d'entraînement		
Entraînement avant		Engrenage conique spiralé Différentiel avant verrouillable avec système exclusif Smart-Lok
Rapport d'entraînement avant		3,6:1
Huile de différentiel avant	Contenance	350 ml (11,8 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS de différentiel recommandée	Huile synthétique pour engrenage XPS 75W90
	Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible	Huile synthétique pour engrenage 75W90 API GL-5
Entraînement final arrière		Entraînement final/ engrenage conique spirale
Rapport d'entraînement arrière final		4,09:1
Huile entraînement final arrière	Contenance	500 ml (17 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS de l'entraînement final recommandée	Huile synthétique pour engrenage XPS 75W140
	Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible	Huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5
Unité de désaccouplement	Contenance	65 ml (2,2 oz liq. (É.-U.))
	Huile XPS de l'entraînement final recommandée	Huile mélange synthétique 5W40
	Si le produit XPS recommandé n'est pas disponible	Utilisez une huile SAE pour moteur 4 temps qui répond ou excède les exigences de l'industrie. Vérifiez toujours l'étiquette de certification API du conteneur, qui doit présenter au moins une des normes indiquées. – Classification de service API : SN, ou – JASO MA2
Graisse pour joint homocinétique		Graisse pour joint homocinétique

Guidon	
Type	Centrez la crémaillère
Volant	Volant inclinable

Suspension avant		
Type de suspension	Doubles bras de suspension avec joint à rotule haut, aluminium forgé à haute résistance	
Course	61 cm (24 po)	
Amortisseur	quantité	2
	Type	FOX† 2.5 PODIUM « Piggyback » avec réglage de la compression QS3†
Type de réglage de la précharge		Fileté

Suspension arrière		
Type de suspension	Bras oscillant à 4 liaisons avec joint à rotule haut, aluminium forgé à haute résistance	
Course	61 cm (24 po)	
Amortisseur	quantité	2
	Type	FOX† 2.5 PODIUM QS3† de type « Piggyback » avec réglage de la compression et fonction antitalonnage
Type de réglage de la précharge		Fileté

Freins		
Frein avant	Qté	2

Freins		
	Frein à disque	Rotor de frein monobloc en fonte de 265 mm (10,4 po)
	Étrier	Étriers à 3 pistons hydrauliques de 32 mm (1,3 po)
Frein arrière	Qté	2
	Frein à disque	Rotor de frein monobloc en fonte de 255 mm (10 po)
	Étrier	Étriers à 2 pistons hydrauliques de 32 mm (1,3 po)
Liquide de frein	Type	DOT 4
	Contenance	310 ml (10,5 oz liq. (É.-U.))
Étrier		Flottant
Matériau de la plaquette de frein		Fritté haute performance
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1,0 mm (0,039 po)
Épaisseur minimale des disques de frein	Avant	10,0 mm (0,394 po)
	Arrière	6,5 mm (0,256 po)
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm (0,01 po)

Pneus	
Pression	La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette des pneus. Reportez-vous à la section <i>Étiquettes importantes sur les produits</i> pour connaître son emplacement.
Volume	255/80R16 (UT32x10R16NHS)
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement	3 mm (0,118 po)

Jantes		
Type	Formée coulé en aluminium avec anneau de retenue	
Dimensions de la jante	Avant	40,6 x 17,8 cm (16 x 7,0 po)
	Arrière	40,6 x 17,8 cm (16 x 7,0 po)
Couple de serrage des écrous de roue		120 ± 10 Nm (89 ± 7 lbf-pi)
Déport de la roue	Avant	78,9 mm (3,1 po)
	Arrière	78,9 mm (3,1 po)

Châssis	
type de cage	Tubes d'acier double phase et haute résistance et estampages

Dimensions		
Longueur hors tout		444,7 cm (175 po)
Largeur hors tout	Hauteur de suspension	198 cm (78,1 po)
	Déplacement maximum de la suspension	202 cm (79,4 po)
Hauteur hors tout		173,7 cm (68,4 po)
Empattement		365 cm (142,5 po)
Garde au sol		43,2 cm (17 po)

Capacité de charge et poids	
Poids à sec	1 186 kg (2 610 lb)
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des passagers, des autres charges et des accessoires ajoutés)	458 kg (1 010 lb)
Poids nominal brut du véhicule (Poids à sec + Chargement)	1 701 kg (3 750 lb)
Capacité du porte-bagages arrière	90 kg (200 lb)

Cette page est intentionnellement
vide

DIAGNOSTIC DES PANNES

DIRECTIVES DE DIAGNOSTIC DES PANNES

1. « – » EST INDIQUÉ SUR L’AFFICHAGE DE LA POSITION DE LA BOÎTE DE VITESSES

- Erreur de communication électrique.
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.

2. LE MOTEUR NE TOURNE PAS

- La clé D.E.S.S. n'est pas installée sur la borne D.E.S.S.
- Installez la clé D.E.S.S. sur la borne D.E.S.S. correctement
- Fusible grillé.
- Vérifiez les fusibles.
- Batterie faible ou connexions desserrées.
- Vérifiez le fusible du système de charge.
- Vérifiez le message d'erreur affiché sur le combiné d'instruments.
- Vérifiez l'état des connexions et des bornes de la batterie.
- La batterie doit être vérifiée par un concessionnaire Can-Am hors route autorisé.
- Bouton de démarrage du moteur défectueux.
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
- Solénoïde du démarreur défectueux.
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
- Clé D.E.S.S. non reconnue est affiché dans l'indicateur multifonction.
- Nettoyez la clé D.E.S.S.

3. LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

- Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).
- Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer le mode noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez comme suit:
 - Placez la clé sur la borne D.E.S.S.
 - Appuyez complètement sur la pédale d'accélération et la MAINTENIR dans cette position.
 - Enfoncez le bouton DÉMARRAGE du moteur.
 - Le moteur doit être lancé pendant 10 secondes. Lâchez le bouton DÉMARRAGE.Lâchez l'accélérateur et démarrez à nouveau le moteur.
- **Si le moteur ne démarre pas :**
 - Retirez les bougies (les outils nécessaires sont dans la trousse à outils). Consultez les informations sur les Bougies dans Procédures d'entretien.
 - Faites tourner le moteur plusieurs fois.
 - Installez des bougies neuves si possible ou nettoyez et séchez les bougies retirées.
 - Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les

réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

- L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).
 - Vérifiez le niveau d'essence.
 - Vérifiez le fusible de la pompe à essence.
 - Préfiltre du filtre à essence obstrué ou panne de la pompe à essence. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
- Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).
 - Vérifiez le fusible de l'allumage.
 - Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.
 - Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.
 - Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

4. LE MOTEUR MANQUE DE PUISSANCE OU D'ACCÉLÉRATION

- La ceinture de sécurité n'est pas attachée correctement. Vérifiez le message du combiné d'instruments.
 - Bouclez la ceinture de sécurité.
- Bougie encrassée ou endommagée.
 - Remettre les bougies en place.
- Filtre à air du moteur obstrué ou sale.
 - Vérifiez le filtre à air et remplacez-le au besoin.
 - Vérifiez s'il y a des dépôts dans le boîtier du filtre à air du moteur.
- Manque d'essence
 - Préfiltre du filtre à essence sale ou obstrué. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
- Le moteur est en mode Limite du couple de serrage (selon l'équipement).
 - Le couple moteur est progressivement limité pour plus de protection lorsque la température du liquide de refroidissement est trop élevée. Vérifiez la température du moteur sur l'indicateur multifonctionnel.
 - Laissez le moteur refroidir.
- Le moteur est en mode protection.
 - Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et indique le message « MODE PROTECTION »,

adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

5. LE MOTEUR SURCHAUFFE

- Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.
 - Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et remplir. Voir la section Procédures d'entretien. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.
- Le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas.
 - Vérifiez que les ventilateurs de refroidissement (à l'avant et à l'arrière des radiateurs) ne sont pas bloqués et qu'ils fonctionnent correctement.
 - Vérifiez le fusible du ventilateur. Reportez-vous à Fusibles sous Procédures d'entretien.
- Ailettes de radiateur sales.
 - Vérifiez et nettoyez les ailettes du radiateur. Voir la section Procédures d'entretien.

6. RATÉS D'ALLUMAGE

- Bougie encrassée, endommagée ou usée.
 - Remplacez les bougies au besoin.
- Présence d'eau dans l'essence.
 - Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.

7. RÉPONSE PARTIELLE OU PAS DE RÉPONSE À LA PÉDALE D'ACCÉLÉRATEUR (LE TÉMOIN D'ANOMALIE DU MOTEUR CHECK ENGINE EST ALLUMÉ ET LE MESSAGE ERREUR PPS EST AFFICHÉ)

- Défaillance partielle des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).
 - Utilisez le bouton Neutralisation pour rétablir le fonctionnement normal de la pédale d'accélération. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
- Défaillance complète des capteurs de la pédale d'accélération (PPS).
 - Utilisez le bouton Neutralisation pour contourner la pédale d'accélération et augmenter le régime du moteur pour déplacer le véhicule. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

8. L'ICÔNE CHOC CLIGNOTE RAPIDEMENT LORSQUE LE TÉMOIN DE DYSFONCTIONNEMENT DU VÉHICULE EST ALLUMÉ.

- *Défaillance partielle du système Smart-Shox: Les amortisseurs avant ou arrière deviennent totalement rigides (type Sport+).*
 - *Passez du mode Smart-Shox au mode Sport+ pour avoir un réglage similaire à l'avant et à l'arrière. Le véhicule reste agréable à conduire, mais dans un style différent. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*
- *Défaillance totale du système Smart-Shox: Les amortisseurs avant ou arrière deviennent totalement rigides (type Sport+).*
 - *Le véhicule reste agréable à conduire, mais dans un style différent. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*

MESSAGES DE L’AFFICHAGE NUMÉRIQUE

En cas d’état anormal du moteur, les messages suivants peuvent être combinés avec un témoin.

Message	Description
D.E.S.S. NON RECONNUE	NETTOYAGE CLÉ D.E.S.S. REQUIS.
MAUVAISE CLÉ	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé D.E.S.S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule.
ANOMALIE MOTEUR	Tous les défauts actifs ou anciennement actifs qui nécessitent une attention. Pas de limitation du moteur engagée.
MODE PRÉSERVATION	Des défauts critiques nécessitant un diagnostic le plus tôt possible. Une limitation du moteur est engagée ou le comportement du moteur est modifié.
ERREUR TPS	Erreur carter de papillon, généralement suivi par un message mode préservation.
ERREUR INTERRUPTEUR DE FREIN	Erreur du signal de frein.
VÉRIFIER DPS	Témoin de contrôle du moteur allumé (). Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.
ERREUR PPS	Capteur(s) de position de pédale (PPS).défectueux. Reportez-vous à <i>Bouton Neutralisation</i> sous <i>Commandes secondaires</i> pour conduire le véhicule en mode préservation manuel.
MODE PRÉSERVATION MANUEL	Confirme que le mode préservation manuel est activé à l'aide du bouton Neutralisation en cas de défaillance de PPS.
PANNE DE LA SONDE D'ESSENCE	Lorsque la valeur de la résistance du capteur de carburant est hors de portée, l'indicateur multifonctionnel (analogique/numérique) permet de la détecter et affiche le message.
VÉRIFIER SMART-LOK	Le point d'exclamation d'avertissement s'allume (). Indique que le Smart-Lok ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS : 2025 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« **BRP** ») garantit ses VCC Can-Am 2025 (le « **Produit** ») vendus par les concessionnaires BRP autorisés aux États-Unis (**USA**) et au Canada (un « **Concessionnaire BRP** ») contre tout défaut de matériau ou de fabrication pour la période et les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRES- SÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LA PRÉSENTE GARANTIE CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS, AINSI QUE D'AUTRES DROITS ET RECOURS POUVANT VARIER SELON LES ÉTATS OU LES PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un Distributeur/Concessionnaire BRP, ni aucune autre personne est autorisé à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – Éléments non couverts par la garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;

- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Des dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **SIX (6) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.
2. **Pour les composants appartenant à un système d'émissions**, veuillez vous reporter à la garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.).
3. **Pour les composants du système des émissions par évaporation des modèles de Californie équipés du système de contrôle des émissions par évaporation produits par BRP et vendus dans l'État de la Californie** à un résident ou dont la garantie est ensuite enregistrée à un résident de l'État de la Californie, veuillez vous reporter à la Déclaration de garantie de contrôle des émissions par évaporation en Californie figurant aux présentes.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

5) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. Le Produit doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur BRP autorisé à distribuer des Produits BRP dans le pays où la vente a été conclue;
2. Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
3. Le Produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/Concessionnaire BRP autorisé;
4. Le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside.
5. L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) Comment bénéficiaire de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès la découverte d'une anomalie. Il doit aviser un distributeur/concessionnaire BRP dans les trois (3) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

L'utilisateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire agréé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

7) Obligations de BRP

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à sa seule discrétion, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice ou anomalie, ou soit à remplacer ces pièces sans frais pour les pièces et la main d'œuvre par tout concessionnaire BRP autorisés pendant la période de garantie et les conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Produit au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) Transfert

Si la propriété d'un Produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) Assistance client

Face à un conflit ou à un problème de service lié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous recommande de discuter du problème avec le propriétaire, ou gérant du service du concessionnaire/distributeur BRP autorisé.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur **www.brp.com** ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

ÉMISSION US EPA - GARANTIE CONNEXE

Bombardier Produits Récréatifs inc. («BRP»)* garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule neuf, y compris toutes les pièces de son système de contrôle des émissions d'échappement et de son système de contrôle des émissions par évaporation, est conforme à deux conditions :

1. Ce produit est conçu, fabriqué et équipé et conforme aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060 à la date de sa vente à l'acheteur final.
2. Il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication qui pourraient l'empêcher de satisfaire les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Lorsqu'une condition de garantie est satisfaite, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour toute réclamation de garantie liée aux émissions, BRP restreint le diagnostic et la réparation de pièces liées émissions aux seuls concessionnaires Can-Am autorisés, à moins qu'il s'agisse de réparations d'urgence requises par l'élément 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur l'une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP, si l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel dans sa configuration conforme, dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la déclaration sous garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de tout carburant couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que ce carburant pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel, alors que l'opérateur peut facilement trouver un carburant approprié. Reportez-vous aux sections Entretien et Exigences du carburant et sa manipulation.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement	500	30	5000
Composants liés aux émissions par évaporation	S. O.	24	S. O.

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé, notamment les composants suivants :

1. Pour les émissions de gaz d'échappement, les composants liés aux émissions incluent toutes pièces de moteur dépendantes des systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation en carburant
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement.
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique.
3. Les pièces suivantes sont considérées comme des composants du système de contrôle des émissions par évaporation :
 - Réservoir de carburant
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation du carburant
 - Colliers*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif
 - Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur.

REMARQUE : * En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

4. Les composants liés aux émissions incluent aussi toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions, ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de l'applicabilité de la garantie

En tant que fabricant certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée sous la responsabilité du propriétaire ou de l'utilisateur,

ou accidentellement, et pour lesquelles le fabricant ne peut être tenu responsable, ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités au titre de la garantie, ou le nom et l'emplacement du concessionnaire BRP autorisé le plus proche, vous pouvez contacter BRP en remplissant le formulaire de contact client disponible sur le site web **www.brp.com** ou contactez BRP par courrier à l'une des adresses indiquées dans la section CONTACTEZ-NOUS de ce guide, ou par téléphone au 1-888-272-9222.

GARANTIE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS PAR ÉVAPORATION DE CALIFORNIE

Les périodes de garantie commencent à la date de livraison du nouveau véhicule récréatif hors route (VRHR) à l'acheteur final.

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit au dernier acheteur et à tout acheteur subséquent que ce véhicule VRHR :

1. est conçu, construit et équipé pour assurer sa conformité, au moment de la vente, à tous les règlements applicables, et
2. qu'il est exempt de défauts de matériaux et de fabrication capables d'entraîner la défaillance d'une pièce garantie. Toutes les pièces de rechange doivent être identiques à tous égards importants aux pièces décrites dans la demande de certification de BRP.

La garantie sur les pièces liées aux émissions fonctionne comme suit :

1. La réparation ou le remplacement de toute pièce garantie doit être effectué sans frais pour le propriétaire du VRHR, dans un centre de garantie, sauf en cas de réparation lorsqu'une pièce garantie ou un centre de garantie n'est pas raisonnablement accessible au propriétaire du VRHR. Lorsqu'une réparation est autorisée, elle peut être effectuée dans tout établissement de service disponible, ou par le propriétaire, en utilisant toute pièce de rechange. BRP s'engage à rembourser le propriétaire pour ses dépenses, ainsi que les frais de diagnostic pour une telle réparation ou remplacement, sans dépasser le prix de détail suggéré par le fabricant pour toutes les pièces remplacées sous garantie et les frais de main-d'œuvre basés sur le délai recommandé par le fabricant pour la réparation sous garantie et le taux horaire de main-d'œuvre approprié dans la région concernée.
2. Le manque de disponibilité des pièces nécessaires ou le caractère incomplet des réparations dans un délai raisonnable, sans dépasser 30 jours à compter du moment où le VRHR est initialement présenté au centre de garantie pour réparation, constitue une urgence.
3. Toute pièce garantie dont le remplacement n'est pas prévu par le programme d'entretien dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Si une telle pièce tombe en panne pendant la période de garantie, elle sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce de ce type réparée ou remplacée sous garantie doit être entièrement garantie.
4. Toute pièce garantie dont l'inspection régulière est prévue dans les instructions écrites est garantie pendant la période de garantie définie ci-dessous. Une déclaration incluse dans ces instructions pour "réparer ou remplacer si nécessaire" ne réduit pas la période de couverture de la garantie. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant la période de garantie restante.
5. Toute pièce garantie dont le remplacement est prévu par le programme d'entretien et les instructions écrites est garantie pendant la période ou le kilométrage, selon la première éventualité, avant le premier point de remplacement prévu pour cette pièce. Si la pièce tombe en panne avant le premier point de remplacement prévu, la pièce sera réparée ou remplacée par BRP. Toute pièce réparée ou remplacée sous garantie est garantie pendant le reste de la période avant le premier point de remplacement prévu pour la pièce.
6. Les services de garantie ou les réparations sont fournis par tous les concessionnaires du fabricant qui appartiennent au fabricant ou qui sont franchisés pour l'entretien des VRHR en question.

7. Le propriétaire du VRHR ne doit pas être facturé pour le travail de diagnostic qui permet de déterminer qu'une pièce garantie est en fait défectueuse, à condition que ce travail de diagnostic soit effectué dans une station de garantie.
8. BRP est responsable des dommages causés à d'autres composants du véhicule par la défaillance d'une pièce garantie.
9. Toute pièce de rechange désignée par BRP peut être utilisée pour les réparations sous garantie, sans frais pour le propriétaire d'un véhicule hors route. Une telle utilisation ne réduira pas les obligations de garantie de BRP, sauf que BRP ne sera pas responsable de la réparation ou du remplacement de toute pièce de rechange qui n'est pas une pièce garantie.
10. Toute pièce ajoutée ou modifiée conformément aux exemptions de l'Air Resources Board applicables aux interdictions de la section 27156 du Code des véhicules peut être utilisée sur un VRHR. Une telle utilisation, en soi, ne constitue pas un motif de rejet d'une demande de garantie. BRP n'est pas responsable des défaillances des pièces garanties causées par l'utilisation d'une ou de plusieurs pièces ajoutées ou modifiées, à moins que ces pièces ne soient également garanties.

Conditions et exclusions :

- BRP peut vous refuser la couverture de la garantie si votre VRHR ou une pièce a subi une défaillance directement due à une utilisation abusive, une négligence, un entretien inadéquat ou des modifications non approuvées.

Vos obligations et droits de garantie

Le California Air Resources Board est heureux d'expliquer la garantie du système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif 2025. En Californie, les nouveaux véhicules récréatifs hors route doivent être conçus, construits et équipés pour satisfaire aux normes anti-smog strictes de l'État. BRP doit garantir le système de contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route sportif Hors route pour les périodes de temps indiquées plus bas dans la mesure où il n'y a aucun abus, négligence, entretien inapproprié ou modification non approuvée de votre véhicule sportif Hors route.

Votre système de contrôle des émissions par évaporation peut comprendre des pièces telles que le carburateur ou le système d'injection, un réservoir d'essence, des boyaux d'essence, un réservoir à charbon activé et un ordinateur de moteur. Des boyaux, des courroies, des connecteurs et d'autres assemblages des émissions avec évaporation peuvent aussi en faire partie. Dans l'éventualité d'un problème couvert par la garantie, Bombardier Produits Récréatifs inc. réparera votre véhicule sportif Hors route sans frais incluant le diagnostic, les pièces et la main-d'œuvre.

Protection de la garantie du fabricant OHRV

La période de garantie pour ce véhicule hors route récréatif est de 60 mois, 8 000 kilomètres ou 500 heures, selon la première échéance.

Pièces couvertes:

1. Support(s) de montage de filtre à charbon actif
2. Filtre à charbon actif
3. Connecteur du port de purge

4. Collier(s)*
5. Contrôle électronique*
6. Bouchon du réservoir d'essence
7. Goulot de remplissage
8. Boyau de goulot de remplissage
9. Canalisation(s) d'essence
10. Raccord(s) de canalisation d'essence
11. Réservoir d'essence
12. Soupape(s) de surpression*
13. Robinet(s) de purge
14. Clapet(s) de retenue
15. Tuyau(x) de vapeur
16. Réducteur de débit
17. Filtre(s)*
18. Pompe à essence
19. Les autres pièces ne figurant pas sur cette liste qui ont une incidence sur le système de contrôle des émissions par évaporation

REMARQUE : * En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence.

Si une pièce liée au contrôle des émissions par évaporation de votre véhicule Hors route récréatif est défectueuse, elle sera réparée ou remplacée par Bombardier Produits Récréatifs inc.

Responsabilités du propriétaire au titre de la garantie

Le propriétaire d'un véhicule sportif Hors route, en tant que tel, est responsable de l'entretien obligatoire stipulé dans le Guide du conducteur. Bombardier Produits Récréatifs inc. recommande que vous conserviez tous les reçus relatifs à l'entretien du moteur de votre véhicule sportif Hors route; toutefois, Bombardier Produits Récréatifs inc. ne peut refuser la garantie uniquement sur la base d'absence de reçus ou l'incapacité du propriétaire à s'assurer qu'un entretien planifié ait été exécuté.

À titre de propriétaire, il vous incombe d'apporter votre véhicule sportif Hors route à un concessionnaire Bombardier Produits Récréatifs inc. dès qu'un problème survient. Les réparations sous garantie doivent être complétées dans un délai raisonnable, ne dépassant pas 30 jours.

En tant que propriétaire d'un véhicule récréatif Hors route, notez cependant que Bombardier Produits Récréatifs inc. est susceptible de réfuter la couverture de garantie si la défaillance du véhicule récréatif Hors route ou d'une pièce est due à un abus, une négligence, un entretien inapproprié ou des modifications non approuvées.

Si vous avez des questions concernant vos droits et responsabilités en matière de garantie, vous devez contacter :

- Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tél. 1-888-272-9222, ou
- The California Air Resource Board, 4001 Iowa Avenue, Riverside, CA 92507. États-Unis.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'INTERNATIONAL 2025 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP) garantit ses VCC Can-Am 2025 (le « **Produit** ») vendus par des Distributeurs ou des Concessionnaires autorisés par BRP à distribuer les Produits à l'extérieur des États-Unis 'Amérique (« **États--Unis** »), du Canada, des États membres de l'Espace économique européen (« **EEE** »), (ce qui inclut les États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« **CEI** ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRES- SÉMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GA- RANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. LES EXONÉRA- TIONS, LIMITES ET EXCLUSIONS MENTIONNÉES PLUS HAUT NE SONT PAS RECONNUES DANS CERTAINES CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATI- VES. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLI- QUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPO- NIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en Australie, voir la section spécifique à la Australie ci-dessous.

Ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autori- sée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des condi- tions garanties à propos du Produit, qui sont autres que celles stipulées par la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, ce-la n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – éléments non couverts par la garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Des dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies
- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants

- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **SIX (6) mois consécutifs**, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, cette garantie sera en vigueur à partir (1) de la date de livraison au premier consommateur au détail ou (2) de la date de première mise en service du produit, selon la première éventualité, et pour une période de **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS** et de **TRENTE-SIX (36) MOIS CONSÉCUTIFS** pour les systèmes de transmission et de moteur du groupe motopropulseur seulement, pour un usage privé ou commercial.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en Australie uniquement

Nos produits bénéficient de garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la protection des consommateurs.

Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible.

Vous avez également droit au remplacement ou à la réparation des produits dont la qualité n'est pas acceptable et lorsque la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

Rien dans les dispositions de cette garantie ne peut être utilisé pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la loi sur la concurrence et les utilisateurs de 2010 (Cth), ou de la loi australienne sur la protection des consommateurs ou toute autre loi, alors que cela serait contraire à cette loi, ou causer l'invalidation d'une partie des présentes modalités. Les avantages conférés par cette garantie limitée s'ajoutent aux autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. Le Produit doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur BRP autorisé à distribuer des Produits BRP dans le pays où la vente a été conclue;
2. Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
3. Le Produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
4. Le produit doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside.
5. L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficiaire de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou défaut. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou défaut. Il doit également lui donner un accès raisonnable au Produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où il a été acheté, le propriétaire sera responsable des

charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un Produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire BRP. Il est recommandé de parler du problème avec un distributeur/concessionnaire BRP agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2025 CAN-AM® VCC

1) Portée de la garantie limitée

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses VCC Can-Am 2025 vendues par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer les Produits dans les pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les États membres de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie (un **distributeur/concessionnaire BRP**) contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si :

1. le Produit a été utilisé pendant des courses ou autres compétitions, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, ou
2. le produit a été altéré ou modifié de manière à pénaliser son fonctionnement, ses performances ou sa durabilité, ou a été altéré ou modifié d'une manière visant à modifier son usage prévu.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

2. Limitation de Responsabilité.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE EST EXPRESSEMENT ACCORDÉE ET ACCEPTÉE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS/PROVINCES N'AUTORISENT PAS LES RENONCIATIONS, LIMITATIONS ET EXCLUSIONS IDENTIFIÉES CI-DESSUS. ELLES PEUVENT PAR CONSÉQUENT NE PAS S'APPLIQUER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. BRP NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE SI LES PRODUITS OU LES PIÈCES SOUS GARANTIE NE SONT PAS DISPONIBLES DANS CERTAINS PAYS POUR DES RAISONS INDÉPENDANTES DE LA VOLONTÉ DE BRP.

Pour les Produits achetés en France, voir la section spécifique à la France ci-dessous.

Ni un distributeur/concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des

conditions garanties à propos du Produit, qui sont autres que celles stipulées par la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – éléments non couverts par la garantie

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire/distributeur BRP autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Des dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

La liste suivante comprend, sans s'y limiter, les éléments qui sont considérés comme des articles d'usure et qui ne sont pas couverts par la garantie limitée de BRP, à moins d'une défaillance étant un résultat direct d'un vice de conception ou de fabrication :

- Batteries
- Plaquettes de frein
- Tambours et disques de frein
- Patins et disques d'embrayages
- Coulisseaux d'embrayage
- Ressorts d'embrayage
- Paliers d'embrayage remplaçable
- Courroies d'entraînement
- Filtres
- Surfaces finies et non finies

- Fusibles
- Ampoules/faisceau scellé
- Lubrifiants
- Bougies
- Bagues de suspension
- Glissières de suspension
- Ressorts de suspension
- Pneus.

4) Période de la garantie

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour la période suivante :

1. **VINGT-QUATRE (24) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage privé.
2. **SIX (6) mois consécutifs** pour les propriétaires avec usage commercial.

Un Produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un Produit est également utilisé à des fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

La période identifiée ci-dessus est une durée minimale de garantie limitée, qui peut être prolongée par tout programme promotionnel de garantie applicable, selon le cas.

Veillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) Pour les produits vendus en France uniquement

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de produits similaires à cet égard et, le cas échéant:
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou

2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou conformes à tout usage spécial recherché par l'acheteur, présentées à la connaissance du vendeur et acceptées par lui.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

6) Conditions d'application de la garantie

La présente garantie s'applique seulement si chacune des conditions suivantes est respectée :

1. Le Produit doit être acheté neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BRP autorisé à distribuer les Produits dans le pays ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays, où la vente a eu lieu;
2. Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être exécuté, documenté et signé par l'acheteur.
3. Le Produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire BRP autorisé;
4. Le Produit doit être acheté dans le pays (ou, dans le cas de l'EEE, l'union de pays) où l'acheteur réside.
5. L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas satisfaite, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

7) Comment bénéficiaire de la protection de la garantie

Le client doit cesser d'utiliser le Produit dès l'apparition d'une anomalie ou vice. Il doit aviser le distributeur/concessionnaire BRP dans les deux (2) mois suivant la découverte d'une anomalie ou vice. Il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai suffisant pour le réparer.

Le délai de notification est déterminé par la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

Le consommateur doit présenter au Distributeur/Concessionnaire BRP autorisé une preuve d'achat du Produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie.

Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

8) Obligations de BRP

Dans toute la mesure permise par la loi, les obligations de BRP en vertu de cette garantie sont limitées, à sa seule discrétion, à réparer les pièces trouvées défectueuses après une utilisation normale, à l'entretien ou au remplacement de telles pièces, sans frais de pièces et de main d'œuvre, chez tout distributeur/concessionnaire BRP autorisé pendant la période de garantie et conformément aux conditions décrites dans les présentes. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du Produit au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si la prestation de service est requise ailleurs que dans le pays où le Produit a été acheté, ou à l'extérieur de l'EEE dans le cas de résidents de l'EEE, le propriétaire assumera les frais supplémentaires encourus en raison de conditions et pratiques locales, y compris, entre autres, le transport, les assurances, les taxes, les droits d'immatriculation, les droits à l'importation et tous les autres droits dont ceux perçus par les administrations publiques, les états, les territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

9) Transfert

Si la propriété d'un Produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée, sous réserve de ses conditions, sera également transférée et valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un concessionnaire/distributeur BRP autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive les coordonnées du nouveau propriétaire.

10) Assistance client

Dans l'éventualité d'un différend ou d'un conflit lié à cette garantie limitée, BRP vous recommande de tenter de résoudre le problème au niveau du distributeur/concessionnaire BRP. Il est recommandé de parler du problème avec un distributeur/concessionnaire BRP agréé en présence du responsable de service ou du propriétaire.

Si le problème ne peut pas être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

Cette page est intentionnellement
vide

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Bombardier Produits Récréatifs Inc., ses filiales et ses sociétés affiliées (" BRP ") s'engagent à protéger vos renseignements personnels et à appliquer une politique générale de transparence sur nos méthodes de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels dans le cadre de la gestion de notre relation avec vous. **Vous pouvez obtenir plus de détails en consultant la politique de confidentialité de BRP à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en scannant le code QR ci-dessous.**

Soyez assuré(e) que nous avons mis en place des mesures de sécurité appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre la perte et l'accès non autorisé.

Les renseignements personnels qui peuvent être recueillis par BRP, directement auprès de vous ou auprès de concessionnaires autorisés ou de tiers autorisés, comprennent :

- **Coordonnées, renseignements démographiques et d'enregistrement** (ex : nom, adresse complète, numéro de téléphone, courriel, sexe, historique d'achat de véhicule, langue de communication).
- **Renseignements sur le véhicule** (ex : numéro de série, date d'achat et de livraison, utilisation du véhicule, emplacement du véhicule et ses déplacements).
- **Renseignements de tiers** (ex : renseignements reçus des partenaires de BRP, renseignements sur les activités de marketing conjoint, médias sociaux).
- **Renseignements technologiques** (ex : adresse IP, type de navigateur, type d'appareil, système d'exploitation, pages Web consultées, témoins et technologies similaires lorsque vous utilisez les sites Web ou l'application mobile de BRP ou des concessionnaires).
- **Renseignements d'interaction avec BRP** (ex : renseignements recueillis lorsque vous appelez les représentants des ventes internes de BRP, achetez des articles sur un site Web de BRP, vous inscrivez à des courriels de BRP, participez à des concours et des tirages commandités par BRP ou assistez à des événements commandités par BRP).
- **Renseignements transactionnels** (ex : informations nécessaires au traitement des retours, informations relatives au paiement lorsque vous achetez des produits ou services de BRP par le biais de ses sites Web ou applications mobiles et d'autres questions liées à votre achat de produits BRP).

Ces renseignements pourront être utilisés et traités aux fins suivantes :

- Sûreté et sécurité
- Service à la clientèle pour les ventes et l'après-vente (ex : compléter ou suivre avec vous votre achat ou entretien)
- Enregistrement et garantie
- Communication (ex : vous envoyer un sondage de satisfaction BRP)
- Publicité comportementale en ligne, profilage et services de localisation (ex : vous offrir une expérience personnalisée)
- Conformité et règlement des différends
- Marketing et publicité
- Assistance (ex : aide pour tout problème de livraison, traitement des retours et autres questions liées à votre achat de produits BRP).

Nous pouvons également utiliser les renseignements personnels pour générer des données agrégées ou statistiques qui ne permettent plus de vous identifier personnellement.

Vos renseignements personnels peuvent être partagés aux personnes suivantes : BRP, concessionnaires autorisés de BRP, distributeurs, fournisseurs de services, partenaires en publicité et en études de marché et autres tiers autorisés.

Nous pouvons recevoir des renseignements à votre sujet de diverses sources, y compris de tiers, comme les concessionnaires autorisés et les partenaires de BRP, avec lesquels nous offrons des services ou participons à des activités de marketing conjoint. Nous pouvons également recevoir des renseignements à votre sujet de plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter, lorsque vous interagissez avec nous sur ces plateformes.

Selon les circonstances, vos renseignements personnels peuvent être communiqués en dehors de la région où vous résidez. Vos renseignements personnels ne sont conservés que pendant la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif pour lequel nous les avons obtenus et conformément à nos politiques de conservation.

Pour exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels (ex : droit d'accès, droit de rectification), pour retirer votre consentement afin de ne plus vous retrouver sur notre liste d'adresses à des fins de marketing ou pour le sondage sur la satisfaction ou pour toute question générale sur la protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de BRP à l'adresse **privacyofficer@brp.com** ou par courrier à l'adresse suivante :

Service juridique de BRP, 726 St-Joseph, Valcourt, Québec, Canada, J0E 2L0.

Lorsque BRP traite vos renseignements personnels, elle le fait en conformité avec sa Politique de confidentialité à l'adresse suivante : <https://www.brp.com/fr/politique-de-confidentialite.html> ou en utilisant le code QR suivant.



NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie-Pacifique

BRP Asie

107D & 107E, 17/F, Tower 1,
Grand Century Place, Mongkok,
Kowloon, Hong Kong

BRP Australie

Level 26
477 Pitt Street
Sydney, NSW 2020

BRP Chine

上海市徐汇区衡山路10号6号楼301
Rm 301, Building 6,
No.10 Heng Shan Rd,
Shanghai, Chine

BRP Japon

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minato-ku-ku,
Tokyo 108-0075

BRP Nouvelle-Zélande

Suite 1.6, 2-8 Osborne Street,
Newmarket, Auckland 2013

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Belgique

Oktrooiplein 1
9000 Gent

République tchèque

Stefanikova 43a
Prague 5
150 00

Allemagne

Alte Papierfabrik 16
D-40699 Erkrath

Finlande

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

France

Arteparc Bâtiment B
Route de la Côte d'Azur,

13 590 Meyreuil

Norvège

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Salg, marketing, ettermarked

Suède

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Sweden 90821

Suisse

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne

Amérique latine

Brésil

Av. James Clerck Maxwell, 230
Campinas, Sao Paulo
CEP 13069-380

Mexique

Av. Ferrocarril 202
Parque Industrial Querétaro
Santo Rosa Jauregui, Querétaro
C.P. 76220

Amérique du Nord

Canada

3200A, rue King Ouest,
Suite 300
Sherbrooke (Québec) J1L 1C9

États-Unis

10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177

CHANGEMENT D'ADRESSE/PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du véhicule, assurez-vous d'en aviser BRP :

- En communiquant avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement**: en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *CONTACTEZ--NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du véhicule si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre véhicule est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

Cette page est
vierge intentionnellement

Cette page est
vierge intentionnellement

N° MODÈLE _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **VÉHICULE** (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU **MOTEUR** (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

⚠ AVERTISSEMENT

POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE BLESSURES GRAVES OU MORTELLES,

- Lisez ce guide du conducteur et les étiquettes de sécurité.
- Regardez la vidéo sur la sécurité.



SOYEZ PRÉPARÉ(E)

- Attachez les ceintures de sécurité et assurez-vous que les filets et/ou les portes sont bien fixés.
- Portez un casque et un équipement de protection homologués.
- Chaque conducteur doit pouvoir s'asseoir, le dos contre le siège, les pieds à plat sur le sol ou sur le repose-pieds, et les mains sur le volant ou les poignées. Rester complètement à l'intérieur du véhicule.

CONDUISEZ DE MANIÈRE RESPONSABLE

- Évitez la perte de contrôle et les renversements.
- Évitez les manœuvres brusques, les glissements latéraux, les dérapages ou les queues de poisson, et ne faites jamais de donuts.
- Évitez les accélérations brutales lors des virages, même à partir d'un arrêt.
- Ralentissez avant de prendre un virage.
- Anticipez les collines, les terrains accidentés, les ornières et autres changements de traction et de terrain.
- Évitez les surfaces pavées.
- Évitez de traverser des pentes.

SOYEZ COMPÉTENT ET RESPONSABLE

- N'autorisez aucune une conduite imprudente ou téméraire.
- Le conducteur doit être âgé d'au moins 16 ans et posséder un permis de conduire valide.
- N'utilisez pas ce véhicule après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.
- N'autorisez pas l'utilisation de ce véhicule sur les routes publiques (sauf si elles sont réservées aux véhicules hors route) où des collisions avec des voitures et des camions peuvent se produire.
- Ne dépassez pas le nombre de places assises du véhicule.

® MC et le logo BRP sont des marques de commerce de BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. ou de ses sociétés affiliées.

©2024 BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS INC. TOUS DROITS RÉSERVÉS

www.brp.com

ALUMACRAFT®

MANITOU®

SEA-DOO®

CAN-AM®

QUINTREX®

SKI-DOO®

LYNX®

ROTAX®